

7996

LE JOURNAL



**Jocelyne
Ouellette:
demain
ministre**

Interview page 9

Hebdomadaire national \$1.

Volume 1 numéro 20
du 17 au 23 juin 1977

**Une loi
anti-scab
c'est urgent**

p. 9 et p. 12

**Jacques
Grand'Maison
raconte son
Moyen-Orient**

p. 14

**Le 15 novembre
devient
un film
"historique"**

p. 30

**La télévision
à péage:
Ottawa bouge
encore
pour l'Ontario**

p. 34

L'AUTOBAC

UN PROJET QUI RÉPOND AUX VÉRITABLES BESOINS DES QUÉBÉCOIS

Plus de 3 000 personnes nous téléphonent chaque mois pour se renseigner et nous faire part de leurs besoins et de leurs problèmes, notamment en ce qui concerne:

- Le coût élevé des primes;
- La lenteur des règlements;
- Le fait que certaines victimes ne sont pas indemnisées.

Nous savons donc de quoi nous parlons quand il est question d'assurance automobile. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis de présenter un projet de réforme réaliste et concret. Il s'agit du régime AUTOBAC.

QU'EST-CE QUE L'AUTOBAC?

C'est un régime d'assurance no-fault partiel qui, dans 85 pour cent des cas, permettrait l'indemnisation sans égard à la responsabilité. L'AUTOBAC, contrairement au projet du gouvernement, couvrirait à la fois les dommages corporels et les dommages matériels.

QUI PAIERA LES DOMMAGES?

C'est votre compagnie d'assurance: elle vous indemnisera des dommages subis par vous et votre famille; elle indemnisera aussi vos passagers ainsi que les piétons heurtés par votre voiture. Si vous mourez à la suite

de l'accident, votre compagnie d'assurance versera à votre famille une indemnité qui peut, bien sûr, être ajustée en fonction du coût de la vie.

Votre compagnie paiera aussi les dommages subis par votre véhicule. Et l'assureur de l'autre véhicule fera de même pour son assuré.

LE DROIT DE RECOURS AUX TRIBUNAUX SERA-T-IL ÉLIMINÉ COMPLÈTEMENT?

Non. Toutes les victimes toucheraient immédiatement les indemnités de base, lesquelles seraient suffisantes pour régler environ 85 pour cent des cas rapidement et sans discussion.

Dans les cas les plus graves—invalidité prolongée, mutilation, préjudice esthétique—l'AUTOBAC, contrairement au projet du gouvernement, maintient le droit de recours contre l'auteur de l'accident pour obtenir des indemnités supplémentaires.

L'AUTOBAC ENTRAÎNERA-T-IL UNE RÉDUCTION DES PRIMES?

Oui. L'AUTOBAC prévoit une réduction du niveau des primes pour l'ensemble des automobilistes. Pour les jeunes conducteurs, la réduction pourrait même être substantielle.

QUELQUES AVANTAGES DE L'AUTOBAC

L'AUTOBAC est un régime d'assurance "no-fault" partiel, couvrant à la fois les dommages corporels et les dommages matériels. Cela permet aux compagnies:

- de s'occuper en priorité des victimes;
- d'augmenter les indemnités et de les ajuster en fonction du coût de la vie;
- d'accélérer le règlement des sinistres;
- de stimuler la concurrence entre elles, au profit du consommateur;
- de réduire les frais d'enquête, de cour et d'avocats;
- de faire bénéficier le consommateur de toute réduction des coûts.

L'AUTOBAC répond aux véritables besoins des Québécois.

Veillez m'envoyer, sans aucune obligation de ma part, tous les renseignements relatifs à l'AUTOBAC.



Bureau d'assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Bureau 920, Montréal (Québec) H2Z 1S8

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Sommaire

Notre page couverture



L'Outaouais aura bientôt son ministre. Il s'agit de Jocelyne Ouellette et l'on saura bientôt de quel portefeuille elle héritera. Elle a expliqué au JOUR par quelle voie elle est entrée en politique et pourquoi elle y reste.

design
Jean Gladu
Michel Giroux
TRICYCLE

Courier et mots croisés

Nos lecteurs nous écrivent.....pages 4 et 6

Mots croiséspage 5

Editorial

Commission des droits de l'homme
par Evelyn Dumaspage 8

Québec

Jocelyne Ouellette: les enjeux symboliques de la bataille de Hull
Une interview réalisée par Alain Pontaut.....page 9

Le point du JOUR
Un reste de sauvagerie
par Pierre Vadeboncoeurpage 9

Elections scolaires
Les progressistes battus par l'indifférence
par Michel C. Augerpage 11

Fêtes nationales
Le Québec en fête!
par Anne Constantypage 12

A la Stanchem: les travailleurs soutiennent seuls le fardeau de l'injustice
par R. Laporte.....page 12

La colline parlementaire

Commission parlementaire sur la langue:
le spectacle du Salon rouge
par Michel C. Augerpage 20

Cette semaine...
par Jacques Larue-Langlois.....page 21

Monde

Quelle francophonie?
par La roche Ursule.....page 14

Moyen-Orient
Neuf heures du matin: pas de guerre encore?
par Jacques Grand'Maisonpage 14

Chroniques

Femmes
Le travail à temps partiel... du "cheap labor"
par Colette Beauchamp.....page 15

Il est sept heures. M. Trudeau!
par Pierre Chaloult.....page 18



La chronique du référendum

par Pierre Bourgois
.....page 22

Patrimoine
La semaine du patrimoine: une vaste participation populaire
par Laurent Béginpage 23

L'air du temps
Miracle au Stade: Claude Ryan a marché!
par le professeur Nimbuspage 24

Le Sombre Vilainpage 25

Les bonnes tables
Comment lire une étiquette de vin
par Roch Côtépage 26

Arts et lettres



La semaine à livre ouvert
Un philosophe dans le siècle: Sartre vif mais sans l'écriture

par Alain Pontaut
.....page 28

Théâtre
Les femmes démasquées de Saint-Bruno
par Bernard Andrès.....page 29

Cinéma
"15 nov": un film historique. un document brut
par Anne Constantypage 30

Musique
Le paradoxe de la situation actuelle de l'art vocal
par Pierre Prévostpage 31

Le pop
"En veillant sur l'perron": histoire ou nostalgie?
par Bruno Dostiepage 32

Dossier



Cinema Canada

La télévision à péage
Ottawa s'agite autour de la mine d'or
par Normand Cloutierpage 34

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs



le massacre des prix se continue!

GRATIS
ACHETEZ
UN ROULEAU DE
papier tenture
ENCOLLÉ
(en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN
DEUXIÈME
Gratuitement
272-9743
2 stationnements
À VOTRE SERVICE

SEMI-LUSTRE BLANC SPÉCIAL
PREMIÈRE QUALITE
REG.: \$12.95 **\$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL **LATEX** **\$12**
3 gallons

SPÉCIAL **GRIS À PLANCHER** 3 Gallons **\$12**

GRATIS VALEUR DE \$11.50
AVEC CHAQUE ACHAT DE
\$20
1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE DE PEINTURE ET PLUS

ROULEAUX
75^c CH.



PEINTURE C-I-L À DES PRIX **IMBATTABLES**

FRENIERE et FILS inc.

6210, rue Papineau TÉL. POUR **272-1033**
PEINTURE SEULEMENT **272-4418**

Courrier

Protestation

M. Alain Pontaut,

J'ai lu avec intérêt, mais non sans quelque déception votre article intitulé: "Le présent et le futur ou quand les militants ont la parole". Quand vous vous en tenez aux faits, c'est-à-dire, à faire ressortir les idées qui ont dominé les débats, vous faites preuve d'honnêteté intellectuelle, digne de votre réputation de journaliste. Mais quand vous mettez votre plume au service d'un groupuscule de mécontents, dans le but de mettre en lumière leurs frustrations, vous vous situez en-deçà de ce qu'on peut attendre d'un journaliste comme vous.

Dans un certain nombre de paragraphes coiffés des titres suivants: "Les folies du vélodrome" et "Pourquoi ces contraintes", vous sortez volontairement du cadre de votre article pour jeter un certain discrédit sur l'organisation du congrès. Vous le faites de façon nébuleuse en décrivant un certain nombre de lacunes dans l'organisation: le choix du vélodrome, l'abondance des résolutions, la rigueur de l'organisation, le sort réservé au personnel politique, tout cela lancé pêle-mêle à vos lecteurs avec quelques mentions du genre: "C'était là affaire d'organisation", "certaines carences d'organisation", qui peuvent prêter à différentes interprétations sur le travail accompli par le comité organisateur. Cela n'était peut-être pas votre intention, mais cela pourrait conduire à ce résultat. Il y a aussi ce paragraphe absolument invraisemblable où vous tentez une explication d'ordre tactique sur les causes de "certaines carences" en imputant la responsabilité à une certaine gauche qui aurait comblé la vacance laissée par les dirigeants du parti depuis qu'ils sont au gouvernement.

Je vais donc me permettre d'apporter certains éclaircissements afin d'éviter diverses interprétations auxquelles

pourrait prêter cette partie de votre article au sujet de l'organisation du congrès.

1) Le vélodrome: ce lieu n'a pas été choisi de gaieté de coeur. Nous nous attendions à éprouver des difficultés d'ordre sonore malgré toutes les précautions prises. Mais il nous fallait un espace suffisamment grand pour placer deux mille personnes avec tables et chaises et permettant aussi l'accès à des milliers d'observateurs. Le plancher (l'espace utilisé pour l'assemblée plénière) du vélodrome est ce qu'il y a de plus grand à Montréal (1.5 fois la dimension d'une patinoire comme au forum ou au centre Paul Sauvé). Au vélodrome, les délégués avaient l'espace nécessaire pour travailler et un système d'aération des plus convenable.

2) L'abondance des résolutions: cette abondance dépend, à la fois, du type de congrès qui a été le choix du Conseil National et des statuts qui permettent aux comités de produire toutes les résolutions qu'ils veulent à l'intérieur des règles de recevabilité.

3) Le son: il était effectivement mauvais surtout pour les gens dans les gradins. Mais de là à prétendre que la résolution sur les Amérindiens a été votée à cause de la piètre qualité du son il y a une marge. Oseriez-vous prétendre que la résolution sur l'avortement a été adoptée parce que les délégués n'entendaient rien!

4) Le personnel politique: à vous lire on a l'impression qu'il a été traité comme des indésirables et qu'il y avait une certaine machination derrière tout cela. Nous demandions au personnel politique la même contribution qu'aux délégués. Il pouvait s'installer n'importe où dans les gradins. S'il le désirait il pouvait s'installer à une table, là où vous prétendez qu'il était parqué. Il avait accès à tous les documents nécessaires pour suivre les débats. Il pouvait assister aux commissions. Le plancher leur était in-

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

terdit parce que l'exécutif national avait demandé que cet endroit soit réservé exclusivement aux délégués afin de faciliter leur travail. Alors ne cherchez pas de complot de la gauche! Si on leur avait permis d'aller partout parce que ce sont comme vous dites "des militants bénévoles de la première heure qui s'épuisent au travail gouvernemental depuis six mois", on aurait dû également ouvrir ses endroits à tous les militants bénévoles qui ne sont pas au gouvernement mais qui s'épuisent au travail dans les comités sans titre gouvernemental à côté de leur nom.

Je termine en disant que tout n'était pas parfait du côté de l'organisation mais que, sonorisation mise à part, le comité organisateur se réjouit de la façon avec laquelle chaque opération s'est déroulée: inscription des délégués, journalistes et observateurs; accueil de ces personnes; animation des commissions; production des procès-verbaux des commissions; impression et distribution des documents en assemblée plénière; efficacité du service d'ordre; décoration et signalisation; utilisation du panneau lumineux; règlement des problèmes des délégués; services d'infirmerie, de garderie et d'hébergement. Je me

(suite à la page 6)

La loterie des
Québécois
"24 juin"



UNE LOTERIE \$1 LE BILLET
INSTANTANÉE 1 chance sur 8

Chaque billet gagnant peut participer au

GRAND TIRAGE DE \$100,000

Des milliers de prix de '2-'5-'50

Participez à l'instant!

J'ai la mémoire en fête

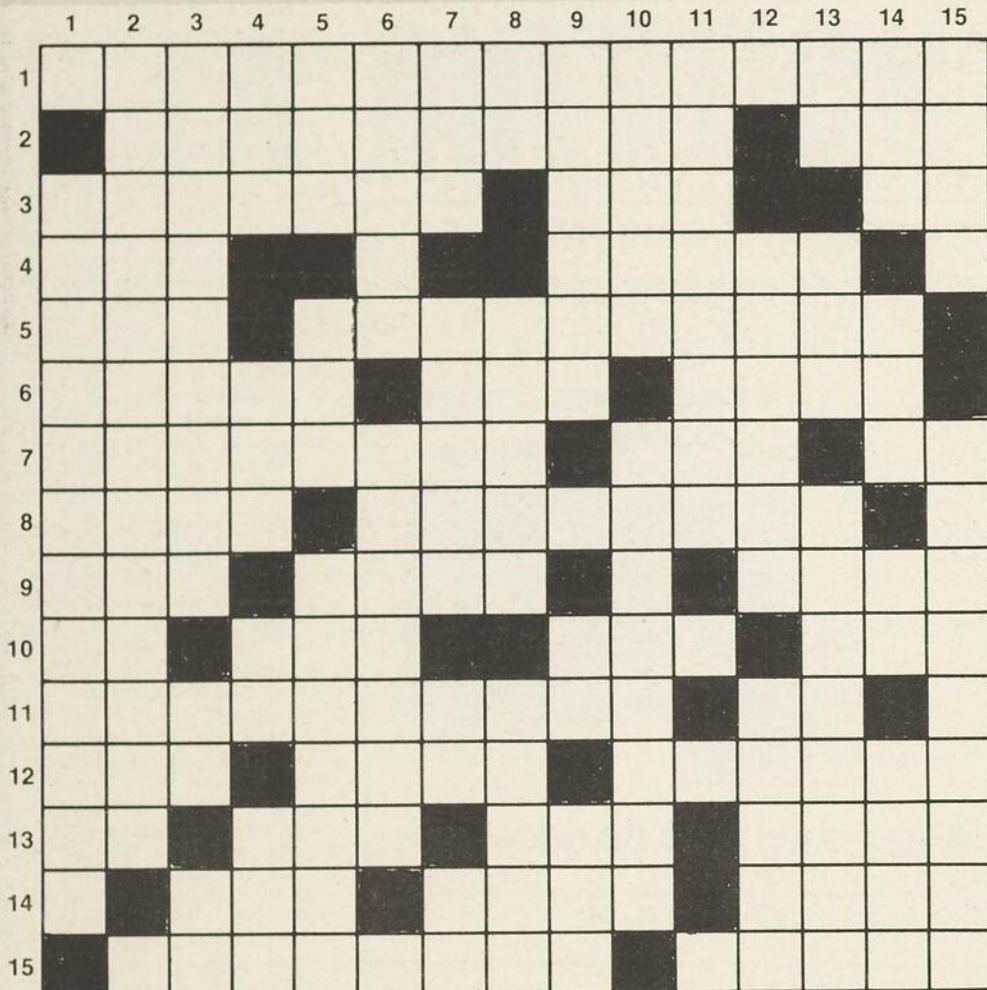
Feuilles explicatifs chez les vendeurs de Loto-Québec

Loto-Québec s'associe aux Fêtes de la Saint-Jean

La grille libérée

par René Tellier

no 19



Horizontalement:

- 1—Titre d'un recueil de nouvelles d'une québécoise contemporaine (4 mots).
- 2—Découvrais un dessein - Plat, déjà entendu.
- 3—Habitant d'une île grecque - National Television System - Symbole.
- 4—Fine toile - Arrose Tiflis.
- 5—Fille de Zeus et d'Eris - Les députés doivent en être d'excellents.
- 6—Pied de vers ancien - Atome qui porte une charge électrique - Manqua.
- 7—Initiale et nom d'un premier ministre du Canada qui finit ses jours en... Grande-Bretagne - Le midi - Lieu où rejoindre le général (abréviation).
- 8—Dans les Pyrénées-Orientales - Rendue réelle.
- 9—En boîte ou à la poste (au présent) - Règle dilatoire de droit britannique - Les grévistes ne l'aiment pas (en joual).
- 10—Après l'heure dans système désuet - Désert de pierrailles - A l'intérieur de la main du bûcheron - Patrie d'Abraham.
- 11—Il viendra en temps et lieu quoi qu'en disent les "dépendantistes" - Symbole.
- 12—A présenté une comédie de Victor Hugo cette année (sigle) - Pas faux - Charbon ardent.
- 13—Fin de participe - Petite roue creuse - Conjonction - Isolé.
- 14—Douce, bête ou gazeuse? - Juron québécois abrégé par aphérèse - Début de trille.
- 15—Titre d'une autre oeuvre de notre romancière (2 mots) - Vous la laissez tomber durant la canicule.

Verticalement:

- 1—Prénom et nom de l'auteur en question.
- 2—Réellement?
- 3—L'élection du 15 novembre en fut un imprévu - Bande radiophonique (sigle de colonisé) - Cardinaux opposés.
- 4—Démonstratif - Banque canadienne (sigle) - Note - Sigle d'une certaine fédération arabe.
- 5—Sur la rose des vents - Monnaie du Japon-

Les dépendantistes, pourquoi le sont-ils donc tant?

- 6—Qui ne nuit pas - Dressera, élèvera.
- 7—Possessif - Ceux de l'Assemblée Nationale n'étaient donc pas immuables - Mot d'enfant - Devant une reine.
- 8—Devant une princesse - Je le fis à chaque élection - Impose.
- 9—Capitale du Kiangsou - Cuivre - De famille ou de flûte?
- 10—Pas déjà? - Dans l'apostrophe de saint Remi (pas d'accent typo) à Clovis.
- 11—Epoux d'Esther.
- 12—Action de cheval ou d'âne - Les Parias ne faisaient partie d'aucune.
- 13—En quel endroit - Celui de plaire est bien connu de la femme - Leur chemin est plus long.
- 14—Voisin du sud - On l'a appelée la Commission, puis la Régie et on a su que c'était une société (sigle) - Article - Fait le mouton.
- 15—Récépissé - Héroïne du roman dont il est question au 15 horizontal.

solution du no 18

1	L	E	C	U	R	E	D	E	V	I	L	L	A	G	E
2	D	E	S	O	R	M	A	I	S	A	C	X			
3	S	I	C	T	E	S		E	C	H	E	C			
4	U	T	I	L	I	S	A	T	I	O	N	A	L	E	
5	I	O	A	S	I	E	N	B		B	R	I	S		
6	T	R	A	N	S	P	E	R	C	E	R	O	N	S	
7	E	I	T	E	E		O	R	N	E	C				
8	M	A	E	R	L	A	N	G	E	R		E	U	H	
9	A	L	R	I	E	E	N	E	E		G	O			
10	R	A	N	E		A	V	I	S	A		C	O	Q	
11	I	S	L	E		M	O	R	T		R	E	E	L	U
12	N	E	L	S	O	N		O		M	E	D	I	E	
13	E	U	E		C	O	L	S		T	A	E	N	T	
14	L	E	U	R		S	E	C	T	I	O	N		T	
15	L	E	S		V	E	L	D	E	R		S	I	T	U

LE JOUR

On s'abonne?

Président du conseil d'administration
Bernard Carisse

Rédacteur en chef
Evelyn Dumas

Directeur administratif
Antonio Bertrand

Rédaction

Michel C. Auger, Roch Côté,
Michel Forrest, Jacques
Larue-Langlois, Lucille Lecompte,
Alain Pontaut

Collaborateurs:

Bernard André, Guy Badeaux,
Colette Beauchamp, Réjean
Beaudoin, Laurent Bégin, Gilles
Boileau, Pierre Bourgault, Pierre
Chaloult, Anne Constanty, Bruno
Dostie, Louis Fournier, Pierre
Fréchette, Lise Gauvin, Pierre
Harvey, François Hébert, Jacques
Hurtubise, Louis Jolin, Pierre
Lamonde, R. Laporte, Pierre
Prévost, Yves Robillard, Robert
Saint-Jean, Pierre Vadeboncoeur,
Jean Vézina.

Conception de la page couverture:

Michel Giroux, Jean Gladu.

Publicité

Lise Boulet, Robert Pépin,
Normand Senay

Service du tirage

André Lamy, Suzanne Martin

Comptabilité

Ginette Couturier

Secrétaire - réceptionniste

Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury à Montréal. Il est composé à l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau à Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tél. 332-0680.

Abonnement: \$50 par année, \$25 pour 26 semaines. A l'étranger: \$60 par année, \$30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

Courrier de la deuxième classe, permis no 3299

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

tél. 842-4821

Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire

LE JOUR

1435, rue Bleury
local 801
Montréal H3A 2H7
Québec

NOM _____
RUE _____
VILLE _____
TEL _____ Code postal _____

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant \$1. par exemplaire.

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT

RENOUVELLEMENT

\$25.00 pour 26 semaines

\$50.00 pour 52 semaines

(une série de chèques post-datés est acceptée)

Gourrier

permets, sans prétention, de mentionner tous les aspects positifs de l'organisation, d'autant plus, que le Jour a été le seul journal à qui on a permis d'avoir un kiosque sur les lieux, et ce malgré la rigueur dont vous parlez, et le seul journal qui a vendu des copies sur les lieux du congrès. C'est également le seul journal à laisser planer une certaine déconsidération sur l'organisation du congrès.

Michel Leduc, coordonnateur du 6e congrès national.

Oui au référendum Mécontents du gouvernement québécois?

Etes-vous mécontents du gouvernement Québécois? Le P.Q. n'a pas fait de miracles. Il n'en avait pas promis. Il n'avait pas promis de 100,000 emplois non plus. M. Parizeau n'a pas fait disparaître le déficit Gar-

neau de \$1 milliard ni l'autre cadeau libéral, le déficit olympique également de \$1 milliard.

Le chômage est toujours là. L'inflation aussi. L'agriculture québécoise est toujours chancelante. On se demande où prendre l'argent pour l'assurance automobile.

Ca n'a pas changé beaucoup direz-vous.

On a remplacé un gouvernement de tripotage des alcools, de patronage à \$1.00 l'heure du "bull" pour la caisse électorale et le racket de Loto-Québec, par un gouvernement propre et aux mains libres de toute attache financière.

Mais, nous avons laissé le nouveau gouvernement avec les mêmes vieux outils: 40% des juridictions, un demi-budget, et 50% des pouvoirs. Le reste des pouvoirs est à Ottawa aux mains de la bande à Trudeau.

Moi, je commencerai à critiquer le gouvernement P.Q., un (1) an après l'Indépendance, quand il aura reçu de l'électorat les pleins pouvoirs grâce au "OUI" au référendum. Il sera alors entièrement responsable et n'aura plus d'excuses.

Allez sur un chantier de construction et enlevez aux ouvriers la moitié de leurs outils. Vous allez voir comme ça va aller mal, comme ça va prendre du temps et comme ça va être mal fait.

Comme disait Churchill: "Give us the tools and we will do the job", "Donnez-nous les outils et nous ferons le travail".

Dire "OUI" au référendum, c'est dire "oui" au coffre à outils complet, aux pleins pouvoirs et aux pleines responsabilités.

Il y en a encore qui sont contre. Comprenez-vous quelque chose?

**Jules Lebeau
Montréal**

Voulez-vous offrir vos services pour l'entretien des chemins d'hiver?

Afin d'exécuter des travaux d'entretien des chemins durant l'hiver, le ministère des Transports du Québec fait appel à l'entreprise privée et aux corporations municipales.

Conditions d'éligibilité:

- 1- Vous avez déjà exécuté ou vous exécutez un contrat d'entretien des chemins d'hiver avec le ministère des Transports.
- 2- Vous possédez l'expérience et l'équipement nécessaires à l'exécution de travaux d'entretien des chemins durant l'hiver.
- 3- Vous voulez offrir vos services dans votre district, votre région, ou partout au Québec.

Modalité d'inscription:

Si vous remplissez au moins l'une de ces conditions, pour offrir vos services vous devez vous procurer les formules d'inscription au bureau de district du ministère des Transports le plus rapproché de chez vous.

Délai:

Les offres de service doivent être postées et estampillées au plus tard le 30 juin 1977 à minuit et expédiées à:

Service de l'Exploitation d'hiver
Ministère des Transports
Place Hauteville,
700, boul. Saint-Cyrille est
Québec, PQ
G1R 5A9.

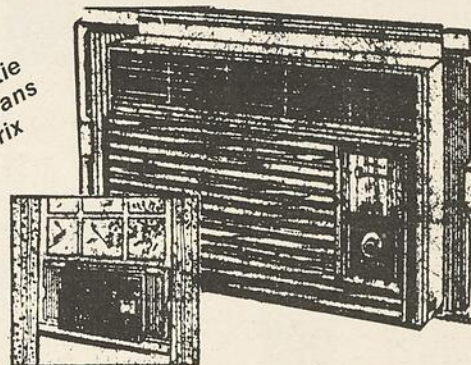


Gouvernement du Québec
Ministère des Transports



OFFRE PRÉ-SAISONNIÈRE CLIMATISATEURS À PRIX INCROYABLES Marques Très connues

Service
et garantie
inclus dans
le prix



À partir de \$169.00 (5000 BTU)

SOLDE FINAL

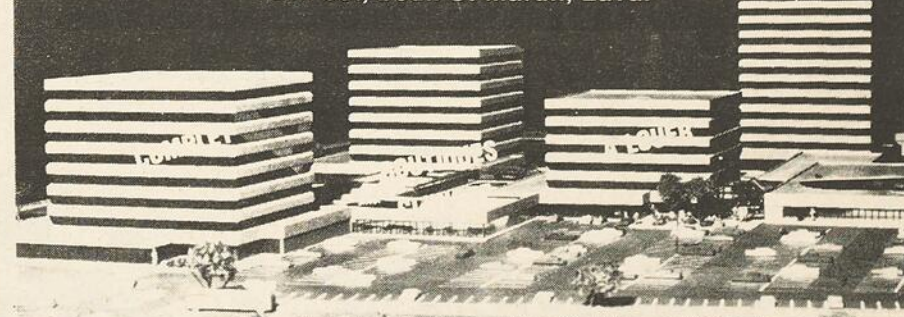
Aucune mise de côté ne sera acceptée

maison
beudet

8723-10e Ave
St-Michel Mtl.
729-5217

"Place Val-des-Arbres"

1600 est, boul. St-Martin, Laval



—Edifice de prestige pour l'homme d'affaires dynamique, l'avenir est à Place Val des Arbres.

- Espaces de bureaux à louer.
- Etage de 12,594 pi. ca.
- Rez-de-chaussée: boutiques, clinique et commerces.
- Grand stationnement extérieur sans frais.
- Seul immeuble à Laval à offrir du stationnement intérieur.
- Au carrefour de l'autoroute 19 (Papineau-Leblanc) et boul. St-Martin et près de l'autoroute 440 et de l'autoroute 25.

- A proximité des aéroports de Dorval et Mirabel.
- Tout près du nouveau Centre de la Santé de Laval.
- En face du Club de Tennis Val des Arbres à sports multiples.

RENSEIGNEMENTS:

LES IMMEUBLES CARREFOUR, LTÉE
1600 est, boul. St-Martin, Laval.
Tél: (514) 382-6610
M. Jacques Sauvè
(Courtiers protégés).

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA QUESTION LINGUISTIQUE

Tandis que les audiences de la commission parlementaire sur la loi numéro 1 se déroulent, nous de l'Association Provinciale des Enseignants Protestants du Québec (P.A.P.T.) aimerions partager avec vous certaines réflexions ayant trait à la législation linguistique.

- Nous ne voulons pas que le français devienne la langue minoritaire de Montréal.
- Nous appuyons donc toutes mesures raisonnables qui assurera le droit des travailleurs francophones d'oeuvrer et de réussir en français. D'ailleurs, nous sommes convaincus que le monde des affaires accepterait de telles mesures à la condition que le gouvernement les impose fermement.
- Nous sommes d'avis que lorsque la langue française occupera la première place au sein de la vie économique du Québec, une grande partie des non-francophones, aurait tendance à choisir volontairement un enseignement français pour leurs enfants. Nous croyons que chaque Québécois devrait avoir le droit de choisir pour ses enfants les écoles françaises ou anglaises. Le projet de charte, dans sa forme actuelle, élimine ce droit. De contraindre les gens à envoyer leurs enfants aux écoles françaises va à l'encontre des principes démocratiques et ne s'avère pas nécessaire. Il est possible d'atteindre le but des franco-québécois en matière de langue et de culture sans avoir recours à cette contrainte. Il existe d'autres moyens.
- Le Québec se doit de demeurer à l'avant-garde en matière de langue. L'adoption de mesures linguistiques qui nous placerait dans une situation identique à celle des autres provinces, loin de faire avancer les choses, les ferait reculer.
- Si nous tenons tellement au choix de la langue d'enseignement, ce n'est pas sans être pleinement conscient de la responsabilité qui nous incombe de promouvoir un enseignement de qualité du français, notre langue seconde. Cet enseignement nécessite cependant des fonds adéquats et l'appui du ministère de l'éducation du Québec, afin de pouvoir offrir à nos étudiants une qualité égale dans toutes les matières. Réalisez-vous que, conscients de la réalité québécoise, beaucoup de parents d'expression anglaise ont choisi pour leurs enfants une éducation qui se veut à plus de 50% en français allant dans certains cas jusqu'à 90%.
- Nous exigeons un recyclage ainsi qu'une sécurité d'emploi complète pour nos enseignants dont les positions pourraient être mises en jeu par toute législation linguistique.

Au cours des prochaines semaines, nous élaborerons ces réflexions avec vous par des messages radiophoniques ainsi que dans les grands journaux.

Association Provinciale des Enseignants Protestants du Québec

84J boulevard Brunswick, Dollard des Ormeaux, Québec H9B 2C5

Téléphone (514) 683-9330

Commission des droits de qui?

La Commission des droits de la personne s'est quelque peu ridiculisée par certains aspects de son mémoire touchant le projet de loi numéro deux, sur le financement des partis politiques.

Sans doute que le seul fait de s'en prendre à une Commission dite des droits de la personne a quelque chose de hasardeux. Invoquer les droits de l'homme, en notre temps marqué par tant de persécutions, c'est se placer, au moins sémantiquement, du "bon côté".

Pourtant, il importe en cette matière aussi de ne pas se départir d'un esprit critique. Le nom qu'on donne aux choses ne garantit rien à lui seul.

A tout événement, la Commission des droits de la personne a choisi ces derniers temps de se situer de plain-pied dans le débat politique et si nul ne contestera à ses membres leur droit d'intervenir comme ils l'entendent sur la place publique, ils devront en retour reconnaître que plus ils prennent parti, plus il sera difficile de les considérer avec la révérence que le nom de leur commission pourrait suggérer.

Il n'est pas possible d'examiner ici le mémoire de la Commission des droits à propos de la Charte de la langue française, rendu public au moment où nous allions sous presse. Un premier regard rapide permet de déceler d'apparentes contradictions, mais le document exige un examen plus rigoureux.

Le mémoire relatif au financement des partis est connu, lui, depuis un moment. Et il contient des passages qui portent à se demander si la Commission défend le droit des personnes, ou si elle se préoccupe plutôt de la défense d'intérêts bien établis.

La Commission, après avoir établi un rapport entre liberté d'expression et contribution financière, s'inspirant des meilleurs auteurs américains, en arrive à soutenir que l'interdiction faite aux "personnes morales" de contribuer aux caisses des partis,

prévus dans le projet de loi numéro deux, brimerait la liberté d'expression.

Que voilà des raisonnements dont se réjouiraient tous les Lockheed et autres compagnies dont l'entreprise de corruption s'est déployée à l'échelle mondiale. On ne demande pas mieux que d'entendre toutes ces "personnes morales" s'exprimer haut et fort sur la place publique, devant tout le monde, comme leurs vastes moyens le leur permettent.

Mais s'il est encore nécessaire, en 1977, d'expliquer à des gens normalement informés l'influence délétère des sociétés qui ont secrètement dévoyé des quantités d'hommes politiques, et par la même occasion très réellement privé des populations entières de la liberté qu'elles croyaient avoir exercée par le vote, s'il est encore nécessaire de faire de tels dessins, ce ne devrait pas l'être pour des personnes qui ont mission de réfléchir aux libertés et de les protéger.

Le raisonnement de la Commission des droits sur la liberté d'expression des personnes morales pourrait mener très loin. Il s'agit, ne l'oublions pas, dans le projet de loi en cause, d'assainir le processus d'élection d'un gouvernement. Il y a déjà très longtemps qu'on reconnaît dans les sociétés démocratiques le principe: un homme, un vote. Le mouvement coopératif l'a même étendu au contrôle des activités économiques. Défendre contre cela les pouvoirs anonymes de l'argent ne peut que ramener en arrière sur le chemin des libertés. Les personnes morales ne manquent pas d'outils pour faire valoir leur point de vue.

Il y a dans le mémoire de la Commission un autre argument curieux: la divulgation des contributions aux partis politiques serait à ses yeux une atteinte au secret du vote. C'est ainsi qu'en adoptant une conception libérale étreinte du fonctionnement de la vie publique, on

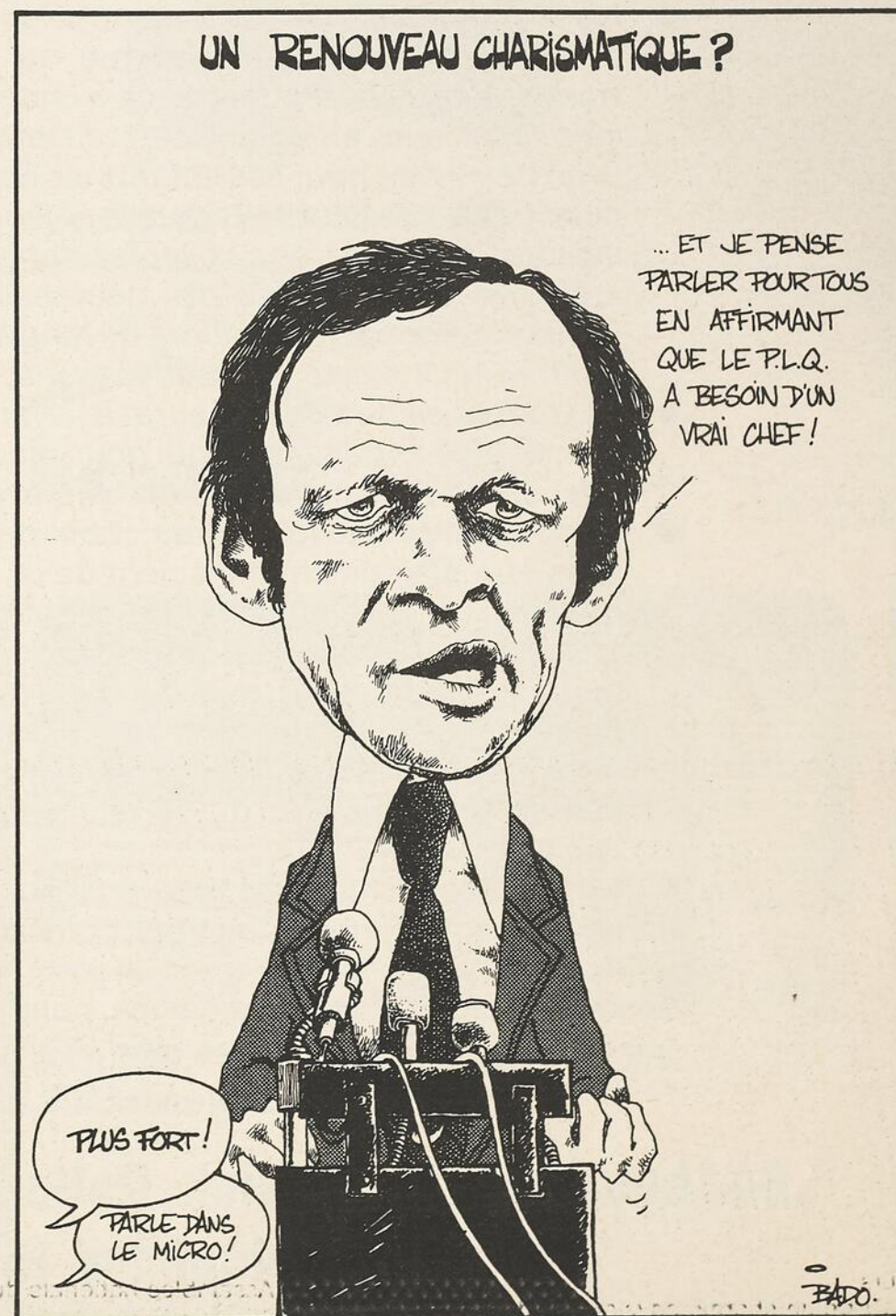
en arrive à vouloir brader les libertés de tous en associant droit de vote et argent.

Avant même que de publier son premier rapport annuel et avant donc que l'on puisse juger de la manière dont elle exerce l'ensemble de son mandat, la Commission des droits de la personne nage dans la controverse avec l'inélegance d'un nageur débutant.

La Charte des droits, et la Commission, doivent jouer à fond leur rôle de protection des liber-

tés et, pour ce faire, la Commission a intérêt à asseoir solidement sa crédibilité et à établir autour d'elle un très large consensus. Il est à craindre que la Commission ne compromette son rôle principal par des interventions intempestives ou insuffisamment pensées. Son comportement récent lui vaut peut-être une notoriété facile, mais qu'en sera-t-il ensuite de son travail à long terme?

Evelyn Dumas



Québec



Jocelyne Ouellette: les enjeux symboliques de la bataille de Hull

M. René Lévesque ayant récemment annoncé pour bientôt quelques nominations supplémentaires au sein de son cabinet — "certains ministres portent un poids excessif" —, tout laisse croire que Mme Jocelyne Ouellette sera très prochainement au nombre de ces nouveaux ministres. Sans doute d'ailleurs y serait-elle déjà s'il ne lui avait fallu 37 jours, après le 15 novembre, pour enfin triompher de l'invincible Oswald Parent dans le comté de Hull. Quel portefeuille lui sera-t-il confié? Elle répond naturellement que, si tel était le cas, la décision n'appartiendrait qu'au Premier ministre. Et on observera que, parmi ceux qui sont chargés de poids doubles ou triples, il y a, entre autres, Mme Payette, M. Couture, M. O'Neill. Ou encore, M. Lessard. On le saura dans quelques jours.

Outre un charme physique évident qui a ceci de

remarquable qu'elle ne s'en sert jamais comme arme, même épisodique, face à un interlocuteur masculin dans ses fonctions, Jocelyne Ouellette est au contraire d'une rigueur absolue, d'une franchise que ses adversaires jugent tranchante comme une épée, d'une volonté inébranlable et d'un étonnant pouvoir de travail. L'équivoque est à l'opposé de sa nature et son sens politique apparaît difficile à prendre en défaut.

Mariée et mère d'un garçon, Jocelyne Ouellette raconte ici à Alain Pontaut pourquoi et dans quelles circonstances elle est, comme malgré elle, entrée en politique: pour que Hull et l'Outaouais redeviennent québécois. Elle évoque le chemin parcouru depuis dix ans, de l'Association des locataires de Hull à l'Assemblée nationale du Québec.

le point du JOUR

Un reste de sauvagerie

Notre confrère Laporte, dans ces pages, signe un reportage sur le lock-out de la Stanchem, vieux de sept mois. Voilà une vieille histoire, bien plus vieille que celle de ce conflit, et lassante, fastidieuse, monotone, odieuse. Comment faire un "point du jour" avec une situation permanente, banale et qu'on ne remarque plus guère puisqu'elle se répète inmanquablement depuis toujours? Des travailleurs sont sur le pavé, tandis que la multinationale régnante continue ses affaires comme si de rien n'était, avec des ouvriers de remplacement et grâce à la complicité des lois. Lock-out ou grèves. Un cas parmi je ne sais combien de pareils. Je pourrais écrire sur bien des choses aujourd'hui, dans cette chronique: les élections scolaires, la Charte de la langue française, l'indépendance du Québec, les rapports entre le gouvernement et des oppositions populaires qui recommencent à se dessiner. Eh bien non! Il n'y a qu'un moyen pour la politique de ne pas s'enliser et de ne pas vieillir: c'est de faire de temps à autre des plongées soudaines dans la réalité la plus vive et la plus particulière; c'est d'échapper subitement aux systèmes de réflexion générale; c'est d'écarter momentanément des stratégies encombrantes; c'est de surprendre le réel sur un point et le redresser sans autre considération et à tous risques. Voilà ce que la politique fait trop peu, mais c'est pourtant ce qui la sauverait. Le gouvernement direct, si je puis dire, par moments. Un coup de démocratie par-ci, par-là. Des raccourcis.

Les ouvriers crient depuis toujours que lorsqu'ils sont en grève ou victimes d'un lock-out, la production doit arrêter. Qu'est-ce qu'on attend pour attraper au vol cette vérité et la fixer d'autorité dans les lois sans crier gare?

La situation dénoncée, depuis toujours, fait problème, un vieux problème absurde. A la porte de chaque usine en grève, un abcès. La démocratie devrait avoir compris cela depuis longtemps. Asbestos, Louiseville, Murdochville, Radio-Canada (1959), United Aircraft, de grandes dates, et une multitude de petites dates, pareilles aux grandes, jalonnent l'absurdité d'une histoire sans cesse recommencée, celle des travailleurs que la grève place malgré eux dans une situation de guerre violente, pourtant dans un contexte juridique dont le sens est réputé civil et est censé viser à la résolution pacifique des différends (mais ce contexte ment parce qu'il fait mentir le but reconnu de la grève, qui est l'arrêt de la production et le rétablissement du pouvoir économique de l'ouvrier par cet arrêt). Voilà donc une institution de droit si imparfaite qu'elle reconstitue, dès l'instant où l'on y a recours, une situation où c'est la force qui de nouveau règle les rapports des parties. On voit bien que cette institution a été édiflée par morceaux hétéroclites et qu'il lui manque toujours la pièce essentielle qui la compléterait.

Qu'est-ce qui en résulte? Inévitablement des choses navrantes: l'ouvrier se battant avec l'ouvrier, des coups, l'intervention violente de la police, l'assujettissement humiliant du travailleur, la tentation permanente de l'illégalité, l'entrée en scène de l'appareil judiciaire, partial parce que la loi l'est elle-même, et ainsi de suite. Est-ce nécessaire? Pas du tout. Voilà cinquante ans et davantage que la société traîne ce mensonge et ce reste superflu de sauvagerie, par la grâce de la violence patronale exercée sur les législateurs. Cela devrait suffire.

Des travailleurs en grève ou lock-outés ne devraient pas être remplacés, ni pendant ni après le conflit, c'est simple. Une loi anti-scab. Une telle loi n'existe nulle part en Amérique? C'est possible, mais qu'est-ce que cela change? Le Québec pourrait très bien se payer le luxe d'être une terre civilisée où l'on ne se casse pas la gueule aux abords des usines ou des bureaux quand il y a grève légale. L'establishment renâclerait? Ce n'est pas grave. Il y a un remède et il l'avalerait. Il a bien d'autres sujets de consolation. Sa mauvaise humeur lui passerait.

Pierre Vadeboncoeur

(suite de la page 9)

Le Jour. - Comment vous est venu le goût de l'engagement politique? Que se passait-il à Hull, disons dans les années 65-66?

Jocelyne Ouellette. - Toutes les familles de Hull étaient plus ou moins libérales de père en fils et étaient assez inconscientes d'un problème, très réel, et qui était celui d'une assimilation. J'ai commencé à m'intéresser de très près à la politique, peut-être à cause de mon tempérament, en étant active à l'Association des locataires dans ce qu'on appelle l'île de Hull. Quand on avait à prendre une décision et qu'au bout de la ligne, on attendait un résultat concret, la décision était toujours d'ordre politique. Devant cette mainmise croissante du gouvernement fédéral chez nous, qui étions partie intégrante du territoire québécois, personnellement, je n'avais pas le goût de chialer pendant des années. Je me suis dit: ça n'a pas d'allure, il va falloir qu'on fasse quelque chose. On sentait qu'on était dépourvu parce que les gouvernements successifs du Québec avaient laissé la région de Hull se faire adopter par Ottawa. Et ça nous causait un tort absolument considérable, dans nos habitations, nos emplois, notre territoire. Le diagnostic était facile à faire, les solutions peut-être moins faciles à trouver.

Mais il y avait de nos amis qui étaient actifs dans le RIN et nous étions allés à quelques réunions. D'autres amis, Odette Lapalme-Boucher, fille de Georges-Emile Lapalme, qui était étudiante en droit à l'Université d'Ottawa, et son mari, Pierre, nous dirent que M. Lévesque était sur le point de quitter le parti libéral.

Peu de temps après, mon mari et moi, nous sommes allés à une des premières réunions à Montréal, chez les Dominicains, et ensuite on a participé à la formation du Mouvement Souveraineté-Association. Mais là où j'ai vraiment éclairé mes horizons, c'est en lisant le livre de M. Lévesque, **Option Québec**, en 1968. Ce qui était écrit dans ce livre-là correspondait à ce qu'on sentait à ce qu'on vivait: ça s'appliquait, ça fournissait aussi la solution. Mais je ne pensais pas à ce moment-là faire de la politique. Ça a été une mûre réflexion, ça n'est pas arrivé du jour au lendemain. Mais le MSA est devenu le PQ. Plus on avançait, plus on se déterminait. Plus on y voyait clair: les gens, chez nous, ne s'identifiaient pas à Québec parce que Québec n'était pas là, et en même temps le fédéral ne le consultait même pas, faisant à peu près tout ce qu'il voulait. Au départ, c'était une conscience sociale: celle d'être des citoyens de seconde zone. Le Rapport BB nous a d'ailleurs fort éclairés là-dessus: on pouvait y mettre des centaines de preuves de ce qu'on vivait chez nous. Finalement on a recollé tous les morceaux du casse-tête, puis on a dit: ça n'a pas de bon sens, il faut que le Québec s'appartienne. On va y aller, on va jaser avec les gens... Je ne pensais vraiment pas qu'un jour j'allais devenir député du comté de Hull.

Le Jour. - Là, on arrive en 1970.

J.O. - En 1970, on avait à peu près 3,500 voix sur 65,000 électeurs. Mais on était arrivé deuxième, avant l'UN. Oswald Parent avait une majorité de quelque 17,000 voix.

Le Jour. - Vous étiez présidente du comté?

J.O. - J'ai été présidente et permanente régionale bénévole à plein temps sept jours par semaine! A part ça, on ne s'est jamais reposé entre les élections. Après l'élection de 70, on a continué de même. Après 73, ça n'a pas arrêté un seul jour.

Une des raisons principales pour lesquelles je me suis présentée à l'Exécutif national du parti, c'est qu'il y avait un dossier qui me tenait particulièrement à cœur, le dossier sur l'intégrité du territoire. On l'a sorti six mois après que je sois arrivée là. Parce que je voulais qu'on démontre que ce cas-type, qui est l'Outaouais, ce mépris du fédéral pour les juridictions provinciales, c'était chez nous que ça se jouait, et que ça se jouait le plus dramatiquement, avec le plus d'acuité.

Déjà il y avait eu les recommandations spécifiques du Rapport Dorion, laissées de côté par M. Bourassa, signalant que le gouvernement fédéral, par le biais de sa créature qui est la Commission de la capitale nationale, continuait à passer par dessus les juridictions locales, régionales ou provinciales au nom de "l'intérêt national"... Au nom de l'intérêt national, nous autres, on s'est fait prendre 35% du territoire de Hull. Au nom de l'intérêt national, on a déporté 4,200 Hullois dans le vieux Hull. Au nom de l'intérêt national, on a brisé toute la structure économique et sociale de la région de Hull. C'est pour ça que les gens de Hull ont décidé de changer après vingt ans. On leur avait dit: vous allez connaître des retombées économiques fantastiques si vous acceptez l'implantation d'édifices fédéraux à Hull. Sauf qu'ils avaient oublié de dire à ces gens de Hull qu'ils allaient perdre leur gagne-pain, qu'ils allaient connaître une crise de logement et un taux de chômage sans précédent, qu'ils allaient perdre leur identité. Et forcément c'était pas mon prédécesseur non plus qui allait le leur dire: il était trop complice de ce temps qui coulait, de cet abandon. On n'avait pas de réponse quand on disait: si on n'y prend pas garde, on va devenir un deuxième Labrador. Par contre, la population, elle, commençait à nous écouter: s'il y a une région au Québec qui est le cas par excellence de la non-rentabilité du fédéral pour les Québécois, c'est bien notre région. Il n'y a aucun respect et les gens sont traités comme par un gouvernement totalitaire.

Le Jour. - Concrètement, de quelle façon?

J.O. - Ils ont par exemple décidé d'implanter dans la région de Hull certains ministères, en y installant des fonctionnaires unilingues anglophones. Pour ce faire, ils expropriaient les terrains et on a dénoncé la chose. (Le gouvernement du Québec, lui, s'est contenté d'envoyer, une seule fois, une lettre très gênée où il demandait si c'était possible de respecter un 50% de francophones...) Comme on a protesté, ils ont décidé de négocier de gré à gré, par des spéculateurs. Il y a quelques mois, ils ont décidé d'acheter une autre partie, ce qu'on appelle le Ruisseau de la brasserie, où étaient concentrées toutes les industries de l'île de Hull qui employaient la main-d'oeuvre. Ils ont décidé de passer encore par des amis qui, eux, revendent ça au gouvernement fédéral.

Aller jusqu'au bout...

Aujourd'hui, au gouvernement du Québec, on est en train de fixer ce qu'on va faire mais, chose certaine, depuis le 15 novembre, il n'est plus question de céder une seule parcelle du territoire québécois. Quand le gouvernement fédéral approche des spéculateurs — il n'y avait pas de lois pour empêcher la spéculation comme il y en a une en Ontario —, comme l'avait dit M. Lévesque chez nous, on assiste à une véritable invasion de sauterelles, des gens d'un peu partout, de Toronto et d'ailleurs, qui se disent: le fédéral est intéressé à acheter, eux ils peuvent pas acheter eux-mêmes, donc on va aller acheter et on

va revendre pour une piastre et autres considérations. Et c'est comme ça qu'on a perdu 35% du territoire de Hull.

Ces gens qui font ce qu'ils veulent de notre territoire, qui ne consultent pas la population, qui forcent les représentants régionaux des différents organismes à suivre leurs schémas, et leurs projets à eux ont décidé de faire de la région de Hull une capitale nationale avec Ottawa. Pour une raison essentiellement politique: ils tentent de démontrer — alors que, dans la pratique, c'est de la folie furieuse parce que ça ne tient aucun compte de la réalité — que c'est viable et possible, leur conception du bilinguisme. Ils essaient de fabriquer de toutes pièces une image parfaitement artificielle et, pour ça, ils ont brisé et détruit les structures de la population chez nous. C'est tout ça, finalement, qui m'a amenée à dire: bon, ben, là, ça va faire! Je suis déjà allée assez loin, maintenant je vais aller jusqu'au bout.

Le jour. - C'est-à-dire?

J.O. - C'est-à-dire qu'on n'acceptera plus, même si les lois qui nous régissent sont encore désuètes et à réviser, de reconnaître la Commission de la capitale nationale. Il n'est pas question qu'on négocie via une créature du fédéral. J'avais présenté au Congrès national d'avril du PQ une résolution, adoptée à l'unanimité, disant que dorénavant on allait négocier comme pour toutes les autres régions du Québec via les ententes Québec-Canada et qu'on ne reconnaîtrait plus la CCN, qui se met le nez dans toutes nos juridictions: transport, éducation, santé, de façon partisane et sans tenir compte des besoins des gens. On a dit: c'est assez, ça va faire! Tant qu'on va être une province et qu'on va payer des impôts à Ottawa, on va aller chercher pour les gens de Hull tout ce qui leur revient, mais d'un ministre responsable du Québec et un autre ministre du fédéral, pas en passant par ce tampon sans le moindre mandat démocratique: ils ont des budgets, on ne sait pas lesquels, des projets, on ne sait pas lesquels, sauf quand ils nous arrivent sur la tête au moment où l'on s'y attend le moins.

Un retard de dix ans

C'est de l'irresponsabilité, de la part du gouvernement fédéral, de se camoufler derrière cet organisme, comme s'il avait, peur de faire face à la population. C'est toujours fait en cachette, c'est purement politique et ça ne repose sur rien de solide. Si nous, nous comptons bien rendre des comptes à la population, il faudra qu'eux aussi le fassent. La raison pour laquelle j'ai décidé de prendre le taureau par les cornes, c'est qu'il faut absolument que l'Outaouais et que Hull redeviennent québécois. Et on accuse un retard de dix ans à toutes sortes d'égards et dans toutes sortes de domaines sur les autres régions du Québec, ce qui n'est pas peu dire.

Le Jour. - En 1974, vous êtes à l'Exécutif.

J.O. - C'a été une période fantastique. J'ai fait le tour du Québec, avec des hommes dynamiques et intègres, d'expérience. On a préparé l'élection de 1976.

Le Jour. - Et là, ça s'est passé comment, la bataille avec Oswald Parent?

J.O. - Je ne l'ai pas vu une seule fois: il refusait tous les débats. Mais je sentais sa grosse machine. On a ouvert un bureau pour donner de l'information aux gens. Il y avait beaucoup d'expropriations, par exemple, et ils ne savaient pas à qui s'adresser. On a fait du porte-à-porte incessant, des assemblées de cuisine. On allait voir surtout les gens qui étaient laissés pour compte. Le comté de Hull, c'est

la ville de Hull: ça a dix milles de rayon, ça n'est pas tellement grand. On subissait ce que mon prédécesseur avait laissé faire et ce n'est pas de lui qu'on entendait tellement parler, c'était du fédéral. Les thèmes? Les priorités: le logement, problème aigu, les personnes du troisième âge, l'absence de services de santé adéquats, l'intégrité du territoire. Il s'agissait de dire leurs droits à des gens qui commençaient à se rendre compte qu'ils étaient là, et qu'ils étaient bafoués, qu'ils existaient, qu'ils étaient compétents et capables d'aller de l'avant. Le porte-à-porte, de neuf heures du matin à onze heures du soir, nous a montré à quel point ils commençaient à en avoir plein le dos.

Le présent et l'avenir

Le Jour. - Et il y a eu ce suspense du résultat, après le 15 novembre.

J.O. - On espérait passer mais on n'y croyait pas vraiment. On se disait: si on ne passe pas, en tous cas, après, ce ne sera plus jamais pareil. M. Parent escomptait une majorité de 8,000 voix. On l'a déclaré vainqueur avec 22. Le lendemain, en recomptant, j'avais 5 voix de majorité, puis retour aux 22. Il y a eu 37 jours de contestation, jusqu'en Cour Suprême, et le fédéral a tout fait pour empêcher ces recomptages. Finalement, on a eu en réalité, 503 voix de majorité.

Le Jour. - Une victoire doublement symbolique. C'est difficile, la vie parlementaire?

J.O. - Elle m'a été facilitée par les amis retrouvés. Il y a des dossiers à pousser, du travail à y mettre, les règlements. Il faut démystifier aussi. On s'appuie sur le whip, le leader parlementaire. Moi, je marche beaucoup au pif. On choisit ses interventions. Dans les trois commissions parlementaires, j'ai choisi les Affaires municipales, à cause de la crise de l'habitation à Hull, les Affaires sociales, parce qu'on a beaucoup d'assistés sociaux, et la Fonction publique: chez nous, dans les fonctionnaires fédéraux, au Mont Bleu, il y avait une bonne majorité de membres du PQ. Eux, ils savent ce que c'est que d'être québécois dans un régime fédéral.

Moi, je travaille comme ça depuis dix ans. Mais c'est un travail d'équipe et nous avons une secrétaire de comté extraordinaire. Bon, c'est moi qui paraît parce que ça en prenait un mais ce n'est pas la responsabilité du seul député. Avant, il y avait un vide, du fait de cette sorte de "Parrain" qui tenait toute la région. Les leaders naturels s'en allaient. Aujourd'hui, tout le monde pense, projette, recherche. C'est extrêmement vivant. Et ça ne fait que commencer.

Le Jour. - Vous faites aussi partie d'un Comité du référendum formé par le caucus des députés péquistes.

J.O. - Il est composé de Claude Morin, et aussi de Pierre-Marc Johnson, Gilbert Paquette, Gérald Godin, Pierre de Bellefeuille, Jean-Pierre Charbonneau et Alain Marcoux. On y fait un travail de réflexion et d'organisation: référendum, incidence des législations sur le référendum, image du parti dans la population, etc... Un travail intense et qui doit s'articuler au travail des autres comités pour une mise en chantier à l'automne.

Le Jour. - On dit que, si vous aviez été élue le 15 novembre et non 37 jours plus tard, donc après la formation du cabinet, vous auriez été parmi les ministres. Est-ce qu'il y a un domaine ministériel que vous souhaiteriez administrer?

J.O. - Vous savez ce que je vais répondre: je laisse ça à la discrétion du Premier ministre.

Elections scolaires

Les progressistes battus par l'indifférence

par Michel C. Auger

Quand seulement le cinquième des électeurs inscrits se présente aux bureaux de scrutin, n'importe qui peut être élu. C'est précisément ce qui s'est produit lundi soir dernier lors des élections scolaires.

A la CECM, tous les nouveaux commissaires étaient appuyés par le mouvement scolaire confessionnel (MSC) ou bien des partisans inconditionnels de la confessionnalité des structures scolaires. Aucun candidat du regroupement scolaire progressiste (RSP) n'a été élu.

La participation a été très faible. Environ 20 pour cent des électeurs aptes à voter se sont prévalus de ce droit dans les dix-neuf districts de la CECM. La participation nulle part n'a dépassé 30 pour cent et, dans les quartiers populaires, (la région administrative numéro 2, qui regroupe les quartiers 5, 6 et 7, c'est-à-dire le centre-sud et le Plateau Mont-Royal) le taux de participation atteint tout juste 15 pour cent.

Avant l'élection, les organisateurs du RSP ne cachaient pas leurs craintes. Si "le vote ne sortait pas", ils étaient certains d'être battus. C'est effectivement ce qui s'est produit. L'électeur moyen était, en général, assez âgé, catholique pratiquant et c'est souvent à l'église même qu'on l'avait convaincu de voter pour les candidats favorables au maintien de la confessionnalité des structures scolaires.

La campagne cléricale

Les curés ont en effet joué un rôle déterminant dans cette élection. Dans le quartier 16, on retrouvait la photo et la biographie de la candidate du MSC, Thérèse Killens, dans plusieurs "semainiers paroissiaux"; les curés sont intervenus

pour recommander son élection et ce dans plusieurs paroisses. Madame Killens a été élue avec plus de 80 pour cent des voix.

Dans le quartier 5, les curés ont décidé de ne pas appuyer la candidature de Monsieur Réjean Charron, pourtant membre de l'exécutif du Mouvement scolaire confessionnel. Ils appuyaient un autre candidat, Madame Denise Brizard, qui, presque sans organisation et sans publicité, a néanmoins été élue avec près de 50 pour cent des voix. Les curés du district avaient publié dans les journaux locaux un communiqué recommandant à leurs paroissiens de voter pour Madame Brizard.

On peut donc dire que la campagne menée par les curés et l'archevêque de Montréal a eu une influence déterminante. Les candidats de RSP ne le cachent d'ailleurs pas. Pour eux, la défaite avait deux causes. D'abord, l'indifférence des citoyens et en particulier des électeurs péquistes qui n'ont pas compris l'enjeu et qui sont demeurés chez eux et, d'autre part, l'absence totale de vrais débats sur les problèmes scolaires. Au lieu de faire porter le débat sur la revalorisation de l'école publique et les problèmes actuels en éducation, les partisans du MSC ont tout simplement cherché à discréditer le RSP en l'accusant de vouer à la mort les écoles catholiques.

MSC: pas de programme

En présentant les positions du RSP comme celles d'adversaires des cours de religion dans les écoles, voire de communistes, les partisans du statu quo ont fait "sortir" les dix ou quinze pour cent du vote qui leur était acquis d'avance tout en refusant d'engager le débat avec l'adversaire; débat qu'ils

auraient eu bien du mal à gagner puisque le programme du MSC ne comprenait que le maintien du statu quo et l'opposition aux commissions scolaires unifiées.

Cette absence de programme pourrait d'ailleurs causer de graves problèmes. Autour du thème de la confessionnalité des commissions scolaires, on a réuni les adversaires de la Charte du français (MM. Montini et Taddeo, par exemple) et d'autres commissaires, que l'on qualifie d'ultra-conservateurs, voire de réactionnaires, qui seraient fortement tentés d'appuyer les positions linguistiques de MM. Montini et Taddeo.

L'application de la Charte du français pourrait donc se révéler fort difficile sur le territoire de la CECM, car le vote ethnique a joué pour beaucoup dans la victoire du MSC. Les taux de participation les plus élevés se retrouvent, en effet, dans les districts de MM. Taddeo et Montini ainsi que dans ceux de Mesdames Biché et Killens. Cette sorte de participation montre aussi que les adversaires de la loi numéro un ont vu, dans cette élection, un canal pour exprimer leur mécontentement et que tout indique qu'on devra leur prêter une oreille attentive.

Réactions

Certains fonctionnaires de la CECM que nous avons pu rencontrer lundi soir se montraient fort déçus des résultats. Une candidate du RSP, Madame Cécile Poissant, disait regretter amèrement que les enfants auraient à faire les frais du manque d'intérêt des citoyens pour les élections scolaires. Yves Archambault, autre candidat défait du RSP, dit espérer que ce pas en arrière servirait à faire réfléchir les gens et qu'il serait suivi par de grands pas en avant. Pendant trois ans, en tout cas, il ne faudra pas s'attendre à des attitudes progressistes et la Charte du français pourrait être d'une application difficile à la CECM.

Bref, la démocratie a été trahie par le faible taux de participation et, chose certaine, les commissaires de la CECM ne pourront prétendre qu'ils sont vraiment représentatifs. Comme le disait un député péquiste: "Quinze pour cent du vote, c'est suffisant pour élire un commissaire d'école, mais quand il y a quinze pour cent de participation à un vote de grève, alors là, c'est la fin du monde."



LE COEUR DU QUÉBEC.

FAUT Y CROIRE POUR LE VOIR

FAUT Y CROIRE POUR LE PORTER

LE COEUR DU QUÉBEC C'EST PAS UNE FARCE, IL TÉMOIGNE D'UNE RÉALITÉ QU'IL FAIT BON SENTIR.

ENTRE QUÉBÉCOIS, FAUT SE LE DIRE, LE COEUR DU QUÉBEC ÇA VA D'SOIT

COMMANDEZ-LE ET PORTEZ-LE PRES DE VOTRE COEUR QUÉBÉCOIS.

FAUT LE FAIRE VOIR POUR Y CROIRE

LE COEUR DU QUÉBEC EN BROCHE (MUNIE D'UN FERMOIR DE SÉCURITÉ) ET EN PENDENTIF PLAQUÉ OR 20 CARATS (DURABILITÉ GARANTIE) AVEC CHAÎNE SERA EXPÉDIÉ DANS LES 8 JOURS, QUI SUIVRONT VOTRE COMMANDE.

SPECIAL "ST-JEAN".

COMMANDEZ LA BROCHE ET LE PENDENTIF AVEC CHAÎNE ET ÉCONOMISEZ \$4.00.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

SI DANS LES 15 JOURS SUIVANT LA LIVRAISON VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT VOTRE ARGENT MOINS LES FRAIS DE MANUTENTION VOUS SERA REMBOURSÉ.

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL. NUMÉRO 483-1074.

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

IL SUFFIT DE SIGNALER LE NUMÉRO 1-800-361-5295 **SANS FRAIS DE VOTRE PART OU QUE VOUS SOYEZ DE 10:00 A.M. À 10:00 P.M.**

COMMANDE POSTALE. FAITES PARVENIR LE BULLETIN DE COMMANDE A: CREATION LIBRE ENRG., C.P. 620 STATION "A", MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 2T8.

BULLETIN DE COMMANDE

CRÉATION LIBRE ENRG.

C.P. 620, Station "A"

Montréal, Québec H3C 2T8

Ci-joint: **ATTENTION EN OR SOLIDE 10 CARATS AUSSI DISPONIBLE ET EN ARGENT.**

PENDENTIF **AVEC CHAÎNE \$9.20 + taxe + 0.74 = \$9.94**

BROCHE **\$6.90 + taxe + 0.56 = \$7.46**

OFFRE SPÉCIALE "ST-JEAN"

pendentif avec chaîne et broche \$12.40 + taxe + 1.00 = \$13.40

mandat de poste payable sur livraison (C.O.D.) inclure \$2.00

chèque certifié portez à mon compte chargex ou Master Charge
No. □□□□□□□□□□□□□□□□

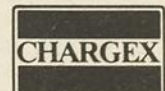
signature.....

NOM.....

ADRESSE.....APT.....

VILLE.....

PROVINCE.....CODE POSTAL.....



Fête nationale

Le Québec en fête!

par Anne Constanty

Oyez Québécois: "... Il est ordonné, sur la proposition du Premier ministre: Que le 24 juin, jour de la Saint-Jean Baptiste, soit désormais également connu sous le nom de Fête nationale du Québec; Qu'une proclamation soit émise à cet effet et publiée dans la Gazette Officielle du Québec."

C'est par cet Arrêté en Conseil du 11 mai dernier que le 24 juin est officiellement notre Jour de Fête nationale.

Le 24 juin quelque trois cents villages, municipalités et villes du Québec pourront pour la première fois célébrer leur Fête nationale. Ce jour-là ce sera jour de liesse, feux de joies, chants et rires.

Le Chanoine Lionel Groulx trouverait peut-être, dans notre fierté nationale, la réponse à la question qu'il s'était posé, durant toute sa vie "Qui sommes-nous?"

Il avait toujours voulu que les Québécois soient conscients de leur origine, de leur enracinement. Ses écrits ne sont qu'une longue réflexion sur l'identité québécoise.

D'ailleurs, pour cette première fête nationale, le Chanoine Groulx est à l'honneur. En effet, il est né le 18 janvier 1878 à Vaudreuil, où il est mort le 23 mai 1967. Or, en l'honneur du centenaire de sa naissance (à six mois près...) une plaque commémorative sera dévoilée par le Premier ministre du Québec, monsieur René Lévesque, sur la maison qu'habita le Chanoine, rue Bloomfield, et siège aujourd'hui de la Fondation Lionel Groulx et de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, institut que le Chanoine Groulx créa en 1947.

Pendant ces jours de fêtes, il y aura aussi quelques activités religieuses et historiques. Entre autre, une messe de la Saint-Jean sera célébrée, par monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, en l'église Notre-Dame, le 24 juin à 10 heures.

On rendra, immédiatement après, hommage aux Fondateurs en allant au monument de Maison-Neuve et à 11 heures 30 à Outremont, ce sera l'hommage au Chanoine Groulx.

Pendant la Semaine du Patrimoine, des **Rallyes Historiques** ont été organisés dans le but de faire prendre conscience, aux élèves de cinquième et sixième années du niveau élémentaire, des valeurs de notre patrimoine et de l'héritage culturel légués par les pionniers. Au total quelque six mille élèves de la région métropolitaine prendront part à cette tournée historique. Ils iront à la découverte de notre Histoire. D'ailleurs, les organisateurs refusent de nombreuses demandes.

Même les très jeunes adolescents auront leur part de connaissance.

Le coeur et la tête en fête, voici pour les Montréalais que les festivités officielles intéressent la façon dont celles-ci se dérouleront:

23 juin au parc Jeanne-Mance: à 22 heures, "Feu de la Saint-Jean" Le feu sera allumé et vous pourrez écouter cinq groupes de folklore et un groupe de jazz moderne. A 23 heures, "Gens de chez nous", un spectacle avec Jean-Guy Moreau, Beausoleil / Broussard, Ti-Jean Carignan, Lougarou, Edith Butler, Claude Lafrance et Jocelyn Bérubé; l'orchestre, composé de neuf musiciens, sera dirigé par Marcel Rousseau. A 1 heure 30, "Feu d'artifice".

Pendant ce temps-là, mais commençant à 23 heures, au **Stade Olympique** aura lieu "La nuit de la Saint-Jean". Ce spectacle vous permettra de voir, dans une mise en scène de Richard Martin, vos artistes préférés. Ainsi vous retrouverez Félix Leclerc, Monique Leyrac, Claude Léveillée, André Gagnon, Pascal Normand, Monsieur Pointu, Diane Dufresne, Colette Boky, Pierre Duval, Robert Savoie, Renée Martel, Donald Lautrec, Denyse Filiatrault, Daniel Gadouas, Anne Létourneau, le chœur des Disciples de Massenet, des groupes ethniques, vingt danseurs,

un orchestre de quarante-cinq musiciens et trois choristes dirigés par François Cousineau. Ce spectacle sera présenté par Jacques Fauteux. A 1 heure 45, "Feu d'artifice".

Le lendemain, 24 juin, au parc Jeanne-Mance: à 14 heures, "Déjeuner sur l'herbe" où vous pourrez voir un spectacle avec les "Petits violons". Ceux-ci seront dirigés par Jean Cousineau. A 21 heures, toujours au Parc Jeanne-Mance, spectacle folklorique. Celui-ci ravira tous les amateurs de folklore puisque l'on pourra aussi bien voir des danses de chez nous que des danses d'ailleurs. A minuit et demi, "Feu d'artifice".

Pendant ce temps-là, c'est-à-dire, toujours le 24 juin, mais au **Stade Olympique** se déroulera, à 14 heures, un spectacle intitulé: "Gens du pays" dans lequel vous pourrez voir "Les Sortilèges" et quinze groupes ethniques différents. A 21 heures, toujours au **Stade Olympique**, reprise du spectacle présenté la veille.

La soirée se terminera à 23 heures par un "Feu d'artifice". Tous ces spectacles seront gratuits, mais pour ceux qui se dérouleront au Stade Olympique, les spectateurs sont priés de se procurer les billets à l'avance aux comptoirs Loto-Québec. Pour le spectacle du 23, les billets seront disponibles les 16 et 17 juin et pour celui du 24, les billets seront distribués les 20 et 21. **Aucun billet ne sera distribué au stade même.**

Les noctambules, les amateurs de spectacles de rue ou plus simplement ceux qui préfèrent des choses plus spontanées, plus imprévues, peuvent aller faire un tour dans ce que les organisateurs de notre fête nationale ont appelé: "Les lieux animés".

Rue Saint-Denis (entre Sherbrooke et Ste-Catherine), une bande de joyeux bouffons vous amusera. Il y aura un bal masqué et costumé dans la rue. Masque et costume s'improviseront sur place. Le thème: "On sort son Québécois!" Au vidéographe, animation permanente.

Vieux-Montréal (Place Jacques-Cartier et rues avoisinantes) "C'est le cirque sur la place". Tout le monde est invité à "Viens danser sur les pavés". Et là, on boira, chantera et dansera... toute la nuit.

Rue Crescent (entre Maisonneuve et Ste-Catherine) sera le théâtre de bien des activités. Des spectacles y seront don-

nés: de 20 heures à 22 heures, "La troupe d'Ulysse", de 22 heures à minuit, "Théâtre National de Mime" et de minuit à 2 heures, **Reynald Bouchard**. Bien sûr, là aussi, on chantera, dansera et boira. Le thème de la rue "Québécois par choix".

Tous ces endroits seront fermés à la circulation automobile à partir de 18 heures jeudi 23 juin et ce jusqu'à 6 heures samedi 25 juin.

Les organisateurs de toutes ces festivités ont décidé que: "A la fête, on ira en commun".

Ainsi, le métro et l'autobus seront, presque à coup sûr, les meilleurs moyens pour se rendre là où on veut et surtout pour rentrer "chez nous" sains et saufs...

Dans la nuit du 23 au 24 juin, le métro fonctionnera jusqu'à 3 heures du matin. Les autres soirs, les lignes no 2 (Berri de Montigny / Henri-Bourassa) et no 1 (Beaugrand / Atwater) fonctionneront jusqu'à 1 heure 30, tandis que la ligne no 4 (Longueuil / Bonaventure) fonctionnera jusqu'à 2 heures 30.

Le service des autobus sera renforcé et ainsi les autobus 15 (Ste-Catherine), 80 (rue Bleury), 35 (rue Notre-Dame), 31 (St-Denis) rouleront pendant toute la nuit du 23 au 24 juin. Autibus 139 (boulevard Pie IX) fonctionnera, si cela est nécessaire, durant une partie de la nuit. Le service de ces lignes sera prolongé, toujours si cela est nécessaire, pendant la nuit du 24 au 25 juin.

Les Québécois un peu plus casaniers et qui préfèrent la vie de leur quartier aux autres seront fort heureux, car là aussi dans certains quartiers, **la fête descendra dans la rue.**

Les quartiers de Maisonneuve, de Mercier, de Rosemont, de Saint-Henri et de Saint-Louis fêteront ou pourront fêter la Fête Nationale de notre Pays chez eux grâce à des programmes d'animation organisés dans leur quartier.

Il y aura des jeux, des tournois sportifs, des parades, des repas en commun et, bien sûr, des bals populaires dans les rues et les parcs.

Pour contacter les responsables des quartiers: Saint-Henri: Hélène Brunette, 935-4649 ou 935-5958. Maisonneuve: Marcel Pitre, 353-2872. Mercier: Robert Séguin, 525-9283. Rosemont: Jacques Roy, 722-0923. Saint-Louis: Marc Bradley, 526-0846.

A la Stanchem

Les travailleurs soutiennent seuls le fardeau de l'injustice

par R. Laporte

En lock-out depuis bientôt sept mois, les travailleurs de la Stanchem de Beauharnois réclament du gouvernement Lévesque "une loi anti-scab au plus sacrant".

C'est à la suite d'une journée d'étude déclenchée par le syndicat le 11 novembre 1976 que la Standard Chemicals de Beauharnois décidait, le lendemain du 12 novembre, de fermer ses portes aux 90 syndiqués affiliés à la Fédération de la Métallurgie CSN. Ce conflit qui

La Standard Chemicals: un maillon d'une entreprise tentaculaire

La Standard Chemicals est la propriété de la internationale Pittsburgh Plate Glass, une entreprise dont



Pour les travailleurs en grève de la Stanchem une loi anti-scab s'impose au plus vite.

pourrait présente toutes les caractéristiques de nombreux affrontements entre des travailleurs québécois décidés à revendiquer des droits essentiels et une multinationale plusieurs fois milliardaire qui a décidé d'imposer sa loi par la force de son argent. Qu'on se rappelle des conflits similaires comme ceux des travailleurs de l'amiante, d'Uniroyal et de la United Aircraft (Pratt and Whitney).

le siège social est à Pittsburgh, aux Etats-Unis, et qui possède plus de 78 usines à travers le monde dont 20 au Canada et 4 au Québec en comptant celle de Beauharnois. A la Stanchem, la majeure partie de la production est composée de chlore, de chlorate ainsi que de sodium de caustique. Tous ces produits sont extrêmement dangereux à manipuler et une importante quantité de mercure doit être employée

afin d'en arriver au produit fini. La question de sécurité au travail représente donc, pour le syndicat, un objectif prioritaire de la présente négociation.

Qu'attend donc le ministre Couture pour présenter sa loi anti-scab?

Après sept mois de lock-out, c'est la principale question que se posent les travailleurs de la Stanchem. Selon M. Daniel Pardi, conseiller syndical de la CSN dans ce conflit, toute l'affaire aurait été réglée au bout de deux mois si le gouvernement s'était décidé à présenter une législation appropriée et bel et bien inscrite dans le programme officiel du Parti Québécois. C'est un fait qu'à la Stanchem, la production se poursuit toujours à l'aide de briseurs de grève recrutés par la compagnie dans ses autres usines du Québec et de l'Ontario. Ces "scabs" sont d'ailleurs nourris et logés, aux frais de la compagnie, dans des maisons mobiles installées sur les terrains de la Stanchem bien avant le déclenchement du lock-out. Il est à noter que l'inexistence d'une telle législation renforce singulièrement le rapport de force en faveur de la compagnie qui peut ainsi se permettre de tabler sur l'essoufflement des syndiqués afin de briser la volonté de résistance de ceux-ci.

Injonctions et interventions de la Sûreté du Québec

Comme dans tous les conflits syndicaux, la Justice (?) devait rapidement venir en aide à la compagnie en accordant à celle-ci une injonction repoussant les lignes de piquetage à plus de 1,000 pieds des portes de la compagnie. Injonction d'autant plus ridicule que les maisons de plusieurs des travailleurs de la Stanchem sont justement situées à l'intérieur de ce rayon de 1,000 pieds et que l'ordonnance du juge Charles D. Gonthier, de la Cour Supérieure, aurait pour effet d'obliger les syndiqués à piqueter en chaloupe sur les eaux du lac Saint-Louis. De façon pratique, cette injonction empêche les travailleurs de s'opposer à la sortie de la production effectuée par les "scabs". Outre cette intervention judiciaire, la Sûreté du Québec a joué un rôle important dans

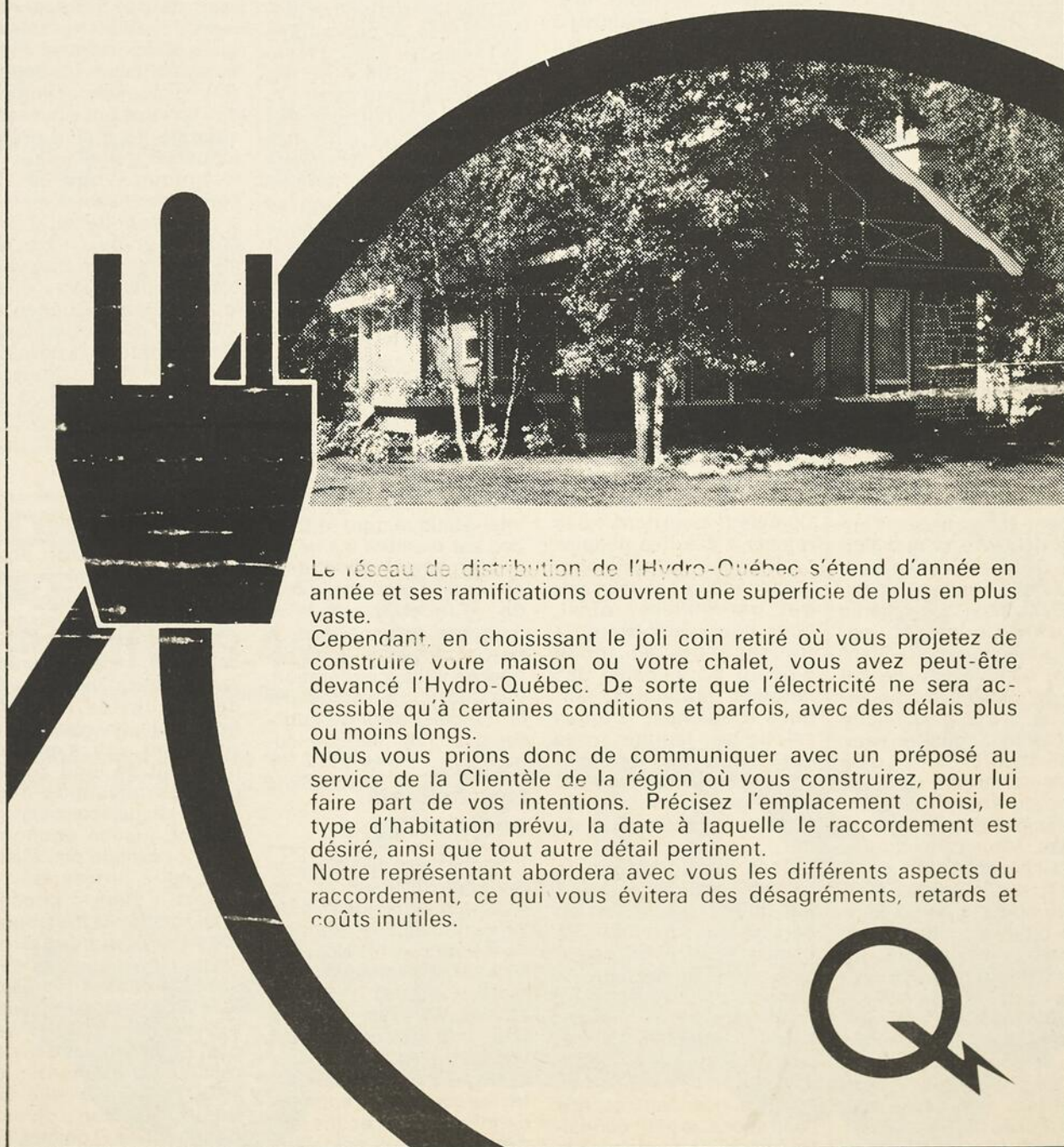
l'acheminement et la sortie des produits nécessaires à la bonne marche de l'usine. Le président du syndicat, M. Jean-Yves Arsenault, tient d'ailleurs à souligner les efforts répétés du député péquiste de Beauharnois, M. Laurent Lavigne, qui a tenté à plusieurs reprises de faire cesser le travail de la SQ en intervenant auprès du ministère de la Justice. Même le ministre du Travail, M. Jacques Couture, s'est mêlé du dossier alors qu'il a affirmé au cours d'une assemblée syndicale, fin avril, sa résolution à présenter une loi anti-scab le plus rapidement possible. En attendant, le travail de la Sûreté du Québec se poursuit toujours et l'on attend encore que le ministre Couture honore ses promesses.

Pourquoi les travailleurs sont-ils toujours aussi déterminés?

Avant le lock-out, les conditions de travail et de sécurité étaient déplorables et dangereuses à la Stanchem et c'est la raison pour laquelle les ouvriers sont toujours aussi décidés à gagner la bataille malgré la longueur du conflit. La sécurité était quasi inexistante alors que des vapeurs de mercure empoisonnaient constamment les employés. Le syndicat n'avait aucun moyen de contrôler le taux de mercure présent dans l'air et n'avait aucun droit de regard sur le dossier médical des syndiqués. Quand un travailleur était trop contaminé par le mercure, on l'envoyait rarement à la Commission des Accidents du Travail. La compagnie préférerait plutôt le muter dans un département moins exposé juste le temps qu'il fallait pour que le taux de mercure contenu dans son sang redescende à un niveau normal. Pour le syndicat, cette situation était inacceptable et ne souffrait aucun compromis.

La bataille pour la formule Rand constituait aussi l'un des enjeux majeurs de la négociation. Avant le lock-out, aucun travailleur n'était tenu d'adhérer au syndicat ni de payer sa cotisation syndicale. Pourquoi un travailleur profiterait-il des bénéfices des luttes que mènent ses confrères de travail sans pour autant être tenu d'adhérer à l'organisation qui représente ceux-ci? C'est la question qu'on se

Assurez-vous que l'électricité sera accessible...

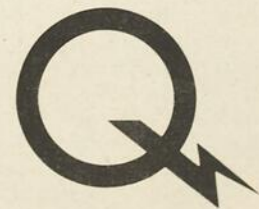


Le réseau de distribution de l'Hydro-Québec s'étend d'année en année et ses ramifications couvrent une superficie de plus en plus vaste.

Cependant, en choisissant le joli coin retiré où vous projetez de construire votre maison ou votre chalet, vous avez peut-être devancé l'Hydro-Québec. De sorte que l'électricité ne sera accessible qu'à certaines conditions et parfois, avec des délais plus ou moins longs.

Nous vous prions donc de communiquer avec un préposé au service de la Clientèle de la région où vous construirez, pour lui faire part de vos intentions. Précisez l'emplacement choisi, le type d'habitation prévu, la date à laquelle le raccordement est désiré, ainsi que tout autre détail pertinent.

Notre représentant abordera avec vous les différents aspects du raccordement, ce qui vous évitera des désagréments, retards et coûts inutiles.



(suite de la page 13)

pose chez les syndiqués de la Stanchem.

Enfin, plusieurs autres aspects de la convention accrochaient sérieusement. Peu ou pas d'ancienneté. Pas d'affichage de postes. Droit de direction de la compagnie presque illimité. Temps supplémentaire obligatoire lors des changements d'équipe, etc.

Aujourd'hui, la plupart de ces points sont réglés mais on juge anormal, chez les syndiqués de la Stanchem, d'être obligés de se battre plus de sept mois pour des droits qui devraient être reconnus par des législations appropriées du gouvernement provincial. Aujourd'hui, seules les questions touchant les salaires, la durée de la convention et le protocole de retour au travail accrochent encore.

La Stanchem: la pire polluée du lac Saint-Louis

Il est de notoriété publique que le poisson pêché dans les eaux du lac Saint-Louis est dangereusement contaminé par le mercure et que la consommation courante peut présenter un danger réel pour les amateurs de pêche sportive. Jusqu'à tout récemment, les autorités responsables s'interrogeaient toujours sur l'origine de cette contamination. Ce n'est qu'il y a quelques mois que le syndicat, aidé du service du génie industriel de la CSN, rendait publiquement la Stanchem responsable de cet état de chose. Chaque année, la compagnie rejette directement dans les eaux de la rivière Saint-Louis plusieurs milliers de livres de mercure qui aboutissent finalement dans les eaux du lac. Même les cultures maraîchères des cultivateurs avoisinants sont contaminées par le mercure de la Stanchem alors qu'on en retrouve dans les carottes et betteraves produites dans la région. Pour le syndicat, cette situation est inacceptable et il exige que le gouvernement Lévesque prenne ses responsabilités. Au Québec, malheureusement, c'est encore le règne des compagnies polluantes qui mettent criminellement en danger la vie et la santé de leurs travailleurs et de la population, qui pourtant sont les seuls producteurs des fortunes fabuleuses qu'elles accumulent.

Monde

Quelle francophonie?

Avec beaucoup d'amitié pour le Québec monsieur Cherif Elvalide Seye s'interrogeait, dans *Le Jour* du 3 au 9 juin, au sujet de la francophonie. La coopération francophone, outil de libération au Québec devient, à son avis, outil d'aliénation en Afrique. Mise en garde stimulante qui m'en rappelle une autre, celle de monsieur Bacar Touzani dans *Jeune-Afrique* de décembre 1976. M. Touzani se demandait à quelle francophonie les Québécois s'identifiaient: celle de la nostalgie coloniale? ou à une francophonie axée sur le respect du Tiers-Monde, de ses valeurs, de ses besoins?

Une langue ou des langues?

Fraternité n'est pas paternalisme. Nous sommes pour le respect de l'identité de chacun. Le français au Québec est langue nationale. Nous l'assumons à ce titre; il prend chez nous la saveur particulière de notre terre, de notre histoire, de notre vie quotidienne. Comment pourrions-nous refuser à d'autres peuples l'affirmation de leur propre authenticité dans leur langue particulière? Ainsi, pour nous Québécois, la francophonie se fonde d'abord sur l'égalité des langues nationales: langues africaines, langues asiatiques, langue arabe aux dimensions internationales, langue française qui est langue nationale pour certains pays comme le nôtre.

Dans ces conditions, le fait que nos Etats partagent par ailleurs le français comme outil commun de communication ne risque plus d'en aliéner aucun. Le français, dans un tel esprit, n'est pas l'objet d'une cabale néo-coloniale. C'est le moyen d'une coopération. Il véhicule et valorise nos langues, nos identités, nos aspirations, les fait connaître à l'échelle du globe. A la Superfrancofête de Québec, en 1974, souvenez-vous, à côté du français il y avait des chansons en langue africaine, de l'opéra en vietnamien, du théâtre en arabe, des musiques en créole, de la fraternité dans toutes les langues.

Une culture ou des cultures?

Les Québécois seraient les derniers à concevoir la francophonie comme le rouleau compresseur de la culture française. C'est plutôt, pour eux, l'accès à un monde plus large de cultures. En ce sens, une danse ou une sculpture africaine font, pour moi, autant partie de l'héritage francophone que la philosophie de Descartes. Rien d'étonnant donc qu'on ait vu des Québécois s'intéresser à la collecte, à la diffusion des traditions orales, africaines ou créoles; que l'Université Laval soit un lieu de réflexion sur les littératures francophones à l'échelle mondiale; qu'un grand centre multilatéral fasse connaître et écoute à Montréal l'artisanat de pays francophones de tous les continents.

Pour désigner une telle coopération "francophonie" n'est sans doute pas le bon mot. Il est significatif que l'"Agence de coopération culturelle et technique", le grand organisme inter-étatique dont le Québec est membre à titre de gouvernement participant ne se soit pas donné le nom de Francophonie ou d'Agence francophone. A raison car le vœu de l'entreprise est la coopération. Pas question de privilégier le français, mais de l'utiliser pour nos fins communes.

Des intérêts conjoints?

Inutile de se dissimuler la profonde diversité de ces pays, qui, à des degrés divers, utilisent le français dans leur vie officielle ou courante. Diversités culturelles et linguistiques, nous l'avons dit, mais plus encore diversités des intérêts économiques et politiques. Les clivages sont réels entre les continents, entre les ex-métropoles et les anciens territoires coloniaux entre pays industrialisés et Tiers-Monde, entre Occident et non-alignés. On comprend que certains Etats, tels l'Algérie et la Guinée, aient gardé leurs distances face à la francophonie multilatérale gouvernementale (surtout face

à l'ACCT), tout en cultivant cependant d'actifs rapports bilatéraux avec divers partenaires francophones.

Pourtant la plupart des Etats ont jugé que des actions conjointes étaient possibles, souhaitables, au-delà des clivages politiques et économiques, à une condition: que ces actions reflètent les intérêts de la majorité et donc soient axées, en bonne partie, sur les valeurs et les besoins du Tiers-Monde. Sans vouloir exagérer, l'on peut quand même dire que les plus sérieux (ACCT, Conférences ministérielles, AUPELF) s'orientent dans ce sens. Car quels sont leurs thèmes majeurs? Promotion des cultures et des langues nationales, échanges interculturels grâce au français, promotion d'une éducation adaptée au milieu, développement scientifique et technique. Voilà qui répond à des besoins réels et à l'authenticité du Tiers-Monde et qui offre, en même temps, un rôle valable aux partenaires développés. Pour le Québec, en tout cas, aucun problème, car l'identité et le développement sont sans doute les deux soucis majeurs du gouvernement issu du 15 novembre.

L'étape des grandes concertations

C'est pourquoi nous convions nos amis arabes, africains, asiatiques, antillais à poursuivre avec nous l'aventure de la vraie francophonie, celle de demain et non celle d'hier. Au-delà des modestes coopérations déjà en cours nous voudrions voir s'engager un débat de fond sur les grandes questions d'aujourd'hui: justice sociale et raciale, justice économique, à l'échelle planétaire. Une telle entreprise requiert deux choses. D'abord, que la francophonie s'élargisse afin que toutes les familles politiques et sociales y soient représentées (l'on peut se féliciter, par exemple, que le Vietnam ne se soit pas désintéressé totalement de l'ACCT). Puis, qu'elle dialogue au bon niveau, c'est-à-dire au sommet, sur une base pleinement multilatérale et égalitaire. C'est alors qu'elle pourra rendre à tous les plus grands services. Le Québec, quant à lui, compte être au rendez-vous.

La roche Ursule

Neuf heures du matin: pas de guerre encore?

Les commentaires simplistes de gauche et de droite n'éclairent pas le drame du Moyen-Orient. Tout est beaucoup plus complexe. C'est ce que nous mande Jacques Grand'Maison, en voyage dans ces régions, dans la lettre suivante, exclusive au JOUR. La situation politique des Palestiniens et des Israéliens est-elle exemplaire d'un univers de plus en plus indéchiffrable?

par Jacques Grand'Maison

"Une nation, c'est un plébiscite quotidien." Cette phrase célèbre s'applique aux Israéliens et aux Palestiniens. Le portier de l'hôtel Diplomat à Jérusalem me dit avec humour: "Il est neuf heures et la guerre n'est pas encore déclarée..."

Eh oui! le spectre de la guerre encore! Quatre conflits majeurs en moins de trente ans. Victoire de la droite israélienne et de ses faucons aux dernières élections. Begin, nouveau chef du gouvernement, du parti Likud, va faire un premier discours à Kadoum, un kibboutz installé illégalement au cœur des territoires occupés. Souvenons-nous que ce même Begin était jadis terroriste dans la cruelle organisation Haganah.

— "Comment pouvez-vous élire un tel homme?"

Mon interlocuteur juif lève les épaules et me dit tristement:

— "Désespoir! Une seule défaite et tout est fini pour nous. Les Arabes peuvent perdre plusieurs guerres. Pas nous. Nous vivons à la limite. Même les Américains nous lâchent. Il nous faut nous défendre seuls... Seuls!"

Carter a évoqué aussi les droits des Palestiniens,

leur "home land". On n'a pas compris ce langage en Israël. Pour saisir pareille mentalité, il faut entrer dans une totalité historique, religieuse, culturelle, politique. Les catégories gauche-droite ne résistent pas à l'analyse au Moyen-Orient. Ce sont des totalités exclusivistes qui s'affrontent. De quelle démocratie s'agit-il? Chez les Arabes comme chez les Palestiniens... Et la laïcité!

Gauche et droite, piètre explication

Il faut d'autres repères pour comprendre le contexte complexe du Moyen-Orient. L'absolu transcendant du Dieu de Moïse et de Mahomet se reflète politiquement dans deux messianismes qui s'excluent.

Le maire communiste de Nazareth a le comportement d'un seigneur féodal. Bégin, le chef juif élu démocratiquement a tout du zélateur sectaire et violent d'hier. Leurs discours "occidentalisés" nous trompent.

Les altercations (mutuelles) en témoignent.

— "Vous, marxistes de l'Organisation de la libération de la Palestine, montrez-nous un seul kib-

Femmes

Le travail à temps partiel... du "cheap labor"

par Colette Beauchamp

mêmes possibilités de formation en cours d'emploi leur soient offertes

Un piège ou une option

A son congrès annuel, tenu à la mi-mai, la Fédération des femmes du Québec avait également étudié cette question, à partir du rapport préliminaire d'une recherche effectuée par les sociologues Colette Bernier et Hélène David, de l'Institut de recherche appliquée sur le travail, recherche qui a amené les auteurs du rapport à condamner le travail à temps partiel et à recommander la stricte limitation de cette forme d'emplois aux seuls cas où il est absolument nécessaire.

boutz, une seule commune ou un kolkhose. Est-il un maire communiste quelque part dans le monde arabe? Qu'en est-il de vos minorités kurdes, coptes, chrétiennes? Ont-elles une place démocratique chez vous?"

Et la réplique des Arabes: — "Vous êtes en train de prolétarianiser la population arabe d'Israël en en faisant une classe dominée. Votre Etat pluraliste démocratique fonctionne entre Juifs, et exclusivement pour les Juifs. Vos mesures sociales ne servent qu'à sauver la face devant l'opinion internationale. Votre socialisme est un crypto-capitalisme qui a besoin d'un prolétariat: nous, Arabes, en l'occurrence. Vos frontières "défendables" sont en fait des frontières fermées qui font de cette terre internationale un Royaume exclusivement juif".

Les Israéliens divisés

Vous voyez le cul-de-sac. La guerre sainte masque le drame à l'intérieur des deux camps. Je voudrais m'attarder aujourd'hui à celui des Israéliens.

Ils sont plus divisés que jamais on ne l'a vu depuis la Guerre de six jours (1967). Le poète Gouri, vieux socialiste, pionnier des kibboutz, sympathique envers les Arabes, nous a parlé toute une nuit. "A quoi bon une autre guerre, nous allons tous y perdre. Imaginez les forces nucléaires à l'oeuvre. Un autre holocauste sur la conscience. Essayez de nous comprendre de l'extérieur. Un îlot au milieu d'une mer arabe."

"Je suis un citoyen de trente ans dans un peuple de 4,000 ans, qui a été si peu souvent une société de plain-pied avec les autres. Au siècle dernier, en Russie, nous, Juifs, nous avons été le ferment qui a préparé la révolution russe de 1917. Nous avons poursuivi ce rêve socialiste dans nos kibboutz".

"C'est ce feu qui est en train de s'éteindre chez nous au profit d'un néo-capitalisme. Beaucoup de jeunes n'y croient plus. C'est plus grave que la menace arabe. Le parti des pionniers (gauche) installé depuis 1949 est devenu un parti de fonctionnaires embourgeoisés. Les scandales récents ne sont que la pointe de l'iceberg. Le mal israélien est plus grave à l'intérieur. Les jeunes ont le

goût de partir. Ils ont le choix maintenant. En 1948, l'Etat juif paraissait une nécessité historique. On nous avait refusés partout."

Drame encore plus profond, celui qu'expose ce témoignage d'un jeune Juif: "Si le Messie vient, je ne veux pas le voir. Il y a trop de souffrance qui l'accompagne. Qu'est-ce que cette "promesse" bâtie sur la persécution? Qu'est-ce que cette promesse qui exclut les autres, qui nous sépare, qui crée le ghetto?"

La "main des géants"

J'ai le goût de citer un témoignage semblable qui vient de l'autre camp. Le poète palestinien Ataluh Mansour se définit comme suit: "Je suis de trois merdes: citoyens israélien, de nationalité arabe et de religion chrétienne".

Bon gré mal gré, on doit situer le débat dans d'autres termes. Israël est menacé de tutelle économique par les États-Unis, qui ne veulent pas s'aliéner les Arabes. Toujours les gros sous. La "main des géants". Les luttes entre USA et URSS par pays interposés.

Bien sûr, les interprétations sont différentes. Par exemple, on dira que les Palestiniens servent la cause des Russes au Moyen-Orient, un peu comme les Cubains en Afrique. D'autres diront que les Palestiniens sont utilisés pour la bataille d'hégémonie entre les pays arabes (la Syrie et l'Égypte). Palestiniens traqués à la fois par la Syrie, la Jordanie de Hussein et l'État d'Israël.

Israéliens et Palestiniens font peur

L'OLP fait peur aux uns et aux autres. Les Palestiniens sont plus politisés, plus instruits que ne le sont les autres masses arabes. Ils ont remis en cause le compromis historique au Liban. On craint un Etat où ils seraient les maîtres.

Israéliens et Palestiniens une volonté politique farouche. Opposée d'orientation, bien sûr. Ils sont, d'une façon différente, une sorte de cancer dans l'organisme du Moyen-Orient. On les perçoit comme cela.

Tout se passe comme s'il fallait éviter que les Israéliens ou les Palestiniens

soient maîtres de leur destin. Cette dramatique n'apparaît pas dans les analyses internationales. C'est un peu comme si la société israélienne actuelle et la société défendue par l'OLP n'avaient pas leur place dans ce monde arabe. Au plan international, à l'ONU particulièrement, c'est surtout la cause israélienne qui fait l'objet d'un rejet.

Voyez le paradoxe. Palestiniens et Israéliens nous disent: Vous, Occidentaux, vous ne pouvez comprendre notre monde oriental". Par ailleurs, ce monde oriental ne comprend pas les repères politiques occidentaux d'Israël et de l'OLP. Et nous voilà au beau milieu d'un écheveau inextricable de contradictions.

Image d'un fouillis mondial?

Qui sait s'il n'y a pas là une parabole anticipée d'un monde de plus en plus indéchiffrable idéologiquement et politiquement? Je me méfie des explications pures et simplistes qui prétendent apporter un diagnostic unique et véritable du monde contemporain, et du Moyen-Orient.

Dans l'avalanche des résolutions votées au dernier congrès du Parti québécois, certaines, comme celle touchant le travail à temps partiel, qui concerne les femmes au premier chef, puisqu'elles forment les deux-tiers de la main-d'oeuvre ne travaillant pas à temps plein, sont passées presque inaperçues.

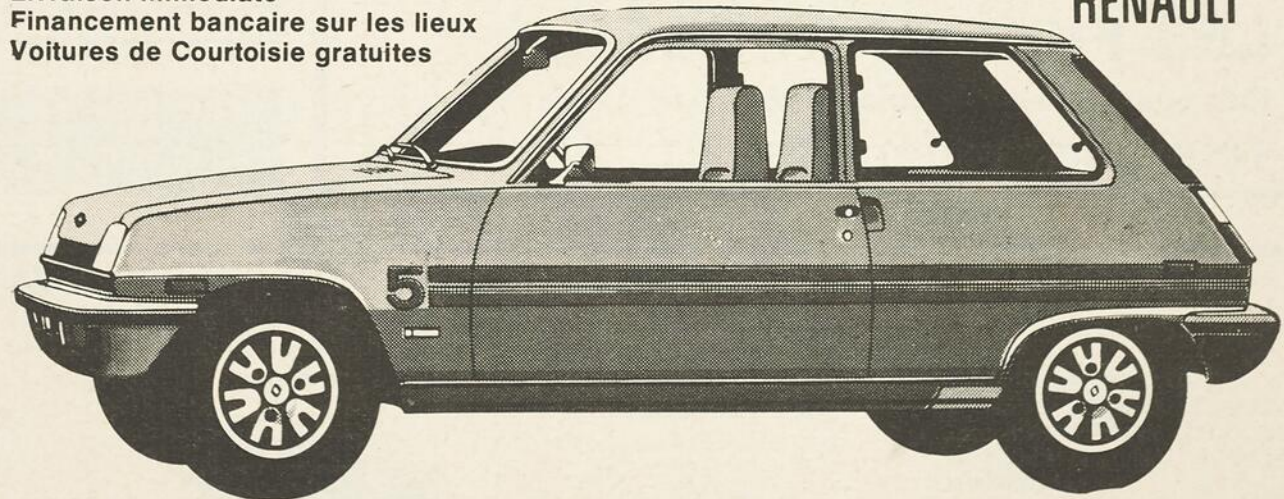
La résolution demande que le travail à temps partiel (particulièrement les demi-temps), une des possibilités d'avenir pour une société à rôles non stéréotypés, soit graduellement instauré; que le gouvernement élabore des normes spécifiques, prévoie des modalités de contrôle et des sanctions pour protéger les droits des travailleurs concernés; que la loi oblige les employeurs à offrir à ces employés tous les avantages sociaux liés aux emplois à plein temps (au prorata du nombre d'heures de travail) et que les

Pourtant, le sujet est d'importance, la situation complexe. Et l'analyse réelle des conditions de travail de cette catégorie de travailleurs et des conséquences sociales de cette forme de travail nous porte à nous demander si les militants du PQ ont eu raison de préconiser, comme ils l'ont fait, l'extension du

DES RENAULT 5L 1977 POUR \$3,495.00*!

(pneus Michelin et antirouille inclus)

Livraison immédiate
Financement bancaire sur les lieux
Voitures de Courtoisie gratuites



Automobiles
Renault  ille Marie inc.



Le concessionnaire
Renault des Québécois

* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.



RENAULT

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU
254-9971

VIENT DE PARAÎTRE

OUI AU RÉFÉRENDUM

\$2.00

PROCÈS DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

Raymond Barbeau

En vente dans les dépôts de journaux ou chez

LES FILS DU QUÉBEC

1044 ouest, avenue Laurier Montréal H2V 2K8

Téléphone: (514) 273-1561



Venez rencontrer Réal Brisson, Vice-Président

SAAB

La voiture suédoise parfaite pour le Canada.

Traction avant, servo-freins à disque aux quatre roues, carrosserie du type cage de protection, siège du conducteur à chauffage électrique... la SAAB est la voiture parfaite pour le Canada. Et pour vous.

Venez essayer la SAAB.
BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
1430 boul. St-Martin
Chomedey, Laval —
667-4960

(Dépositaire de SAAB — B.M.W.)
Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides à 5 minutes à l'est de l'Hyper-marché

(suite de la page 15)

A la lumière de cette étude, sans toutefois aller jusqu'à la condamnation de cette forme de travail, la Fédération des femmes du Québec a fait au gouvernement et aux centrales syndicales une série de recommandations beaucoup plus précises que celles du congrès du PQ et englobant tous les aspects de cette réalité, dont l'urgence de la syndicalisation de ces travailleurs. La Fédération a, de plus, suggéré à toutes les associations féminines de mettre sur pied dans toutes les régions du Québec des programmes d'information, de conscientisation et de sensibilisation, à l'intention des femmes, au sujet de cette forme d'emploi qui, dans les conditions actuelles, est plus un piège qu'une option.

Doit-on condamner et limiter le travail à temps partiel?

Ceux qui rêvent de l'extension du travail à temps partiel dans une perspective d'assouplissement d'horaires et d'une meilleure qualité de la vie ou dans le but de rendre plus accessible le marché du travail aux mères de famille déchanteront à la lecture du rapport de l'IRAT.

Ce rapport démontre que les emplois à temps partiel, concentrés dans le secteur tertiaire des services, sont des emplois mal rémunérés et exigeant peu de qualifications et qu'ils résultent d'un fractionnement des tâches qui les rend intéressants et routiniers. Les employés à temps partiel ont les pires conditions de travail, reçoivent les plus bas salaires, étant souvent moins payés, à travail égal, que les employés à temps plein. Ils n'ont aucune sécurité d'emploi, ni même la sécurité d'un nombre mi-

nimum d'heures de travail par semaine ou par mois. Ils ne bénéficient pas des avantages sociaux tels que assurance vie-maladie-salaire, régime de retraite, congés de maladie et de maternité. Ils sont, en général, à tous points de vue, à la merci des employeurs, puisqu'ils sont syndiqués à moins de 15% et que, même quand ils le sont, ils ne sont pas protégés au même titre que les employés à plein temps.

D'après ce rapport, le développement du travail à temps partiel ne s'est pas fait, comme le prétendent les employeurs, pour des raisons de meilleure organisation du travail ou encore à cause d'une pénurie de main-d'oeuvre, mais pour des raisons d'économies directes en termes de salaires et d'avantages sociaux non accordés et conséquemment pour des raisons d'économies de fonctionnement.

Perte d'emplois à temps plein

L'augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel a été de 60% en sept ans. Quand on analyse cette augmentation, on constate qu'on est passé d'un usage modéré et justifiable de cette forme d'emploi à un usage abusif. Cet usage abusif a des conséquences néfastes tant au point de vue social, notamment sur la qualité de la vie au travail, qu'au point de vue du marché de l'emploi parce que le travail à temps partiel est une forme de chômage déguisé et qu'il est responsable de pertes d'emploi à temps plein. Ainsi, en février 1977, la hausse constatée de 6,000 nouveaux emplois correspond à une perte de 26,000 emplois à temps plein et à un gain de 32,000 à temps partiel. Un grand nombre des emplois à temps partiel créés au

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE

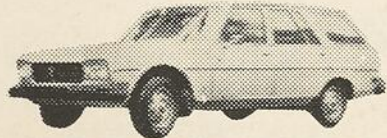
INDÉPENDANT DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

PEUGEOT

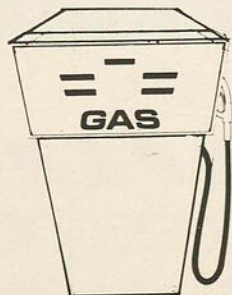
OU LE SERVICE PRIME LA VENTE



504 SEDAN SL



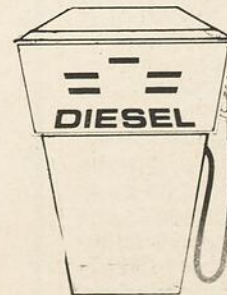
504 STATION WAGON ESSENCE



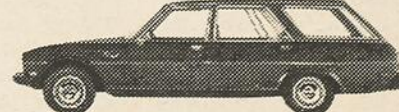
504 SEDAN GL

DEPUIS 17 ANS SPÉCIALISTE DES VOITURES OFFICIELLES FRANÇAISES CITROEN & PEUGEOT

10825 RACETTE, MONTRÉAL-NORD



504 SEDAN DIESEL



504 STATION WAGON DIESEL

(Entre Lacordaire et Pie-IX)

Biarritz

323-1900

cours des derniers dix ans ne sont pas justifiés et le remplacement des employés à temps plein par les employés à temps partiel a pour but de diminuer les effectifs et de réaliser ainsi des économies substantielles de salaires.

Plutôt que de considérer le travail à temps partiel comme une nécessité, il serait plus juste, souligne le rapport, de voir le développement massif du travail à temps partiel comme une politique délibérée des employeurs, qui permet d'attirer un certain nombre de femmes et de jeunes étudiants prêts à accepter des conditions moins avantageuses pour avoir droit au travail rémunéré. En 1976, de 15 à 30% des travailleurs à temps partiel l'ont fait parce qu'ils ne trouvaient pas d'emplois à temps plein. En 1975, 54.000 jeunes occupaient

ce genre d'emplois pour les mêmes raisons.

Une loi-cadre

En conclusion, les auteurs du rapport font une recommandation prioritaire: exiger du gouvernement qu'il établisse une loi-cadre visant tous ces travailleurs à temps partiel, temporaires et pigistes, loi qui imposerait des restrictions à leur embauche, qui faciliterait leur syndicalisation et qui obligerait les entreprises, quand l'emploi de ces travailleurs est nécessaire, à leur accorder des conditions de travail au moins égales à celles de travailleurs à temps plein.

La semaine prochaine, nous traiterons de la situation particulière des femmes par rapport au travail à temps partiel.



Grands amis,
grandes soirées,
Grand Marnier

La grande liqueur
française à base de cognac*

* (acquit jaune d'or) origine



COMPAREZ!
MELVILLE 100
London Dry
GIN



Les Dry Gin importés se vendent \$11.40 et plus le 40 oz. Melville, distillerie québécoise, est fière d'offrir son excellent Melville 100, London Dry Gin en format 40 oz. pour seulement \$10.05.

Les Distilleries Melville Limitée
1860, boul. Fortin, Chomedey, Laval
Téléphone: (514) 667-0120

VENTE DE FAILLITE — DERNIÈRE CHANCE

VENTE DE FAILLITE

dans l'affaire de

BAKERS SHOES LTD.
& KITTY KELLY SHOES

(MAX B. DRUKER C.A. Syndic)

Principalement pour notre compte et/ou celui d'autres parties

Tout doit être vendu avant la fin de juin

Au 901 est, rue Sainte-Catherine
et au 6547A, rue St-HubertLundi à mercredi
9 h 30 a.m. à 6 h p.m.
Jeudi et vendredi
9 h 30 a.m. à 9 h p.m.
Samedi
9 h 30 a.m. à 5 h p.m.

SOULIERS POUR FEMMES SEULEMENT

à \$3.98 pr.

ou 3 paires pour \$10

TOUTES VENTES FINALES — ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Dernière chance de vous procurer des souliers à si bon marché.

Attention nous fermons les portes le 30 juin

ENCANTEURS
272-3195
LIQUIDATEURS
272-9133
149, av. BEAUMONT, Montréal,
Québec, H2S 1J2
Tél: (514) 272-3195 — 272-9133

VENTE DIRIGÉE PAR:

ENCANTEURS — LIQUIDATEURS
COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

VENTES



TRANS-CANADA

VENTE DE FAILLITE — DERNIÈRE CHANCE

"Il est
sept heures,
M. Trudeau..."

par Pierre Chalout

La bruine et la pluie éteignent les derniers feux de joie sur la Tamise... Le Big Ben sonne quatre heures (du matin) du haut de la tour dont l'horloge fameuse est en réparation...

Des noctambules, enfin redevenus chez eux, arpentent le large trottoir de St. Margaret Street... Ils passent devant la statue de Richard-Cœur-de-Lion... Puis sous le regard de bronze d'Oliver Cromwell qui tourne le dos au parlement de Westminster, à l'endroit même où il faisait jadis inscrire: "Chambres à louer, non meublées"...

Le premier ministre du Canada n'a pas voulu se mettre au lit avant de connaître les résultats des élections de la veille en Ontario... Il a, par ailleurs, insisté pour que l'on tienne au courant, le plus vite possible, de ces résultats, le vieux John Diefenbaker — le seul autre canadien, à part lui-même, membre du conseil privé impérial...

Les Ontariens ont reporté William Davis au pouvoir, mais son gouvernement conservateur est encore minoritaire... Le leader libéral Stuart Smith

devient chef d'Opposition à Queen's Park, au lieu du social-démocrate Stephen Lewis...

Mais Pierre-Elliott Trudeau sent la fatigue l'envahir... Il passe maintenant quatre heures et quart et il doit, demain matin (c'est-à-dire tantôt!) adresser la parole devant ses "collègues" du Commonwealth... Il sent décidément le besoin de dormir...

Ça cogne à la porte?

Non, il ne rêve pas... Mais il n'en croit quand même pas ses yeux: John Diefenbaker est là, debout devant lui. Il porte une drôle de robe de chambre parsemée d'étoiles bleues. Il tient dans sa main qui tremble une feuille où sont inscrits les résultats de l'élection de la veille. Il a son regard mi-persifleur, mi-nostalgique des mauvais jours. Il sent le besoin de s'épancher:

— Vos ancêtres paternels étaient d'origine française, mais vous êtes catholique comme on ne l'est plus en France. Les miens étaient d'origine allemande, mais ils sont devenus anabaptistes, en passant par l'Ecosse. En dépit

de cette différence d'origine, nous sommes nés Britannique vous et moi...

Il avale une gorgée:

— Vous avez 57 ans. J'en ai 81. J'ai été avant vous premier ministre du Canada et c'est ce qui fait que nous sommes tous deux ici, à Londres, cette semaine. Le 20 avril 1968, vous avez, en effet, prêté serment de fidélité à la Reine du Canada comme je l'avais fait le 21 juin 1957. Ainsi avant-hier avons-nous tous chanté à St. Paul's des hymnes de joie à la gloire du Très-Haut. Vous n'avez pas pu ne pas vous réjouir lorsque nous avons vu notre Gracieuse Souveraine parmi ses fidèles, comme jadis "the Good Queen Bess" célébrant la défaite de l'Invincible Armada...

— Croyez-vous que j'oublie pour autant que je suis Canadien? Je respecte, bien sûr, notre "Gracieuse Souveraine", comme vous dites, et je constate avec joie qu'Elle est parfaitement bilingue et qu'Elle est tout à fait tolérante et qu'Elle est fière de se dire Protecteur de la Foi, même si ce titre lui est venu du Pape à son lointain ancêtre Henry VIII...

— Oui, parfaitement tolérante en ce sens qu'Elle n'a jamais imposé Sa religion ni aux catholiques de l'Ulster, ni aux Pakitanais musulmans, ni aux Québécois d'Outremont. Elle est bilingue, c'est vrai et c'est magnifique. Mais Elle n'exige pas que Ses sujets le soient d'un bout à l'autre du Commonwealth...

— Si c'est pour moi que vous dites ça, je n'ai jamais voulu que tous les Cana-

DU-MOULIN CYCLE ET SKIS DE FOND
GROS ET DÉTAILVENTE ANNIVERSAIRE 25 ANS
10 VITESSES

PEUGEOT C.D.M.	\$ 74.95	RÉPARATIONS
RAPIDO	\$ 84.95	PIÈCES
C.C.M. C.C.M. TARGA	\$108.95	ACCESSOIRES
C.C.M. FORMULA	\$108.95	PLAQUES
RAPIDO C.C.M. MISTRAL	\$139.95	LIVRE GRATUIT
PEUGEOT STANDARD	PRIX REDUIT	
C.D.M. LA PARISIENNE	\$139.95	
MONTÉE ET AJUSTÉE		
GARANTIE 1 AN		

651 RUE VILLERAY

TEL. 274-0125

PLUS GROS VENDEUR AU QUÉBEC 5,000 EN STOCK

diens soient bilingues. Ainsi, je ne vous force pas à parler français, mais j'affirme que vos voisins de rue, en Saskatchewan, ont droit de le faire s'ils en ont le goût.

— Vos lois les en empêchent!

— Comment "mes" lois?

— Allons donc... Cessez de faire de la démagogie. Nous ne sommes pas en campagne électorale. Vous n'avez pas, ici, à faire croire à vos compatriotes francophones que je suis leur ennemi parce que je viens de St. Albert, en Saskatchewan, au lieu de Saint-Georges de Beauce. Parce que je suis anabaptiste convaincu au lieu que marquer à Saint-Joseph de Wrightville.

— Oh, mais quand même...

— Non... Non...

Laissez-moi dire.. Vous vous faites le héros de l'unité nationale et pour le devenir vous vous dites Jeanne d'Arc qui va bouter les "Godams" c'est-à-dire les Anglais... hors de chez eux!

— Moi ça?

— Oui, vous... A quoi servent véritablement vos lois sur le bilinguisme sinon à dresser les anglophones contre les francophones partout au Canada — y compris au Québec? Qu'est devenue l'Association d'éducation de l'Ontario depuis vos fameuses lois? Qu'est devenu l'Université, jadis bilingue, d'Ottawa depuis que les Oblats-de-Marie - Immaculée n'en sont plus les propriétaires? Qu'est devenu l'Université de Sudbury fondée par des Jésuites du Québec? Qu'est devenu le français en Colombie-Britannique — à Maillardville, par exemple. Qu'est devenu le français à Terre-Neuve, le français chez nous, en Saskatchewan, le français dans l'air — dans le ciel du Québec — depuis vos lois sur le bilinguisme?

— Est-ce ma faute à moi, libéral, si Gordon Churchill vous a fait croire, à vous, conservateurs, en 1957, qu'il était possible de former un gouvernement du Canada sans l'appui du Québec? Est-ce ma faute à moi si les Ontariens ont voté, hier, pour le moins bilingue des trois leaders politiques dans cette province: le premier ministre "conservateur" William Davis? Est-ce ma faute à moi si les libéraux ont fait élire, hier, dans cette province deux députés de moins qu'en 1975? S'ils n'ont obtenu que 32% du vote au lieu de 34.2 en 1975?

— Bien sûr que c'est votre faute puisque toujours vous semez le vent et que vous vous étonnez que pousse la tempête...

— Moi, je sème le vent?

— Oui, vous semez le vent!

— Heu... Je sème le vent de l'unité nationale et ma foi, je n'ai pas honte de le faire: en Ontario comme au Québec, à Terre-Neuve comme en Saskatchewan... Mais oui, chez vous en Saskatchewan, car je suis partout chez moi au Canada!

— Décidément, vous ne changerez jamais... Vous vous servez de l'unité nationale comme les Sud-Moluquois des otages dans le train d'Assen, en Hollande. Vous dites à la majorité au Canada de faire la politique de la minorité sous peine que périsse la confédération canadienne. Et si ça ne va pas, c'est la faute des conservateurs, bien entendu!

Une autre gorgée:

— Il est juste de dire qu'en 1957 Gordon Churchill prétendait que nous, les conservateurs, pouvions former un gouvernement du Canada sans l'appui du Québec. A l'époque, je n'étais pas de cet avis et j'ai fait campagne en conséquence au Québec. Malheureusement... mais oui, je dis bien: malheureusement... nous avons pris le pouvoir le 10 juin 1957 sans l'appui du Québec et ce n'est pas ma faute à moi s'il en fut ainsi.

— "Alors ça continue: hier, les Ontariens ont voté, comme vous le dites vous-même, pour "le moins bilingue des trois leaders politiques dans cette province", à preuve que, là encore, on s'est servi de l'unité nationale au Canada comme d'un otage.

— Est-ce à dire que j'aurais dû enjoindre à John Turner d'oublier que je l'avais battu comme chef du parti libéral au congrès d'Ottawa, le 6 avril 1968?

— Vous n'en sortirez décidément jamais. Vous vous croyez le Jules César du Canada. Mais ne craignez-vous pas que les "Anglais" — comme disent vos compatriotes — finissent par se rendre compte qu'ils sont la majorité au Canada et que Joe Clark est l'un des leurs... tout comme René Lévesque est l'un des vôtres?...

— Eh... Eh... Quoi donc?... Qu'est-ce que c'est?... Qui est là?...

— Il est sept heures M. Trudeau... Vous vous êtes endormi dans votre fauteuil... Excusez-moi d'interrompre vos rêves...

là, tu parles à mon goût!

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE — FAUT SE PARLER

La colline parlementaire

Commission parlementaire sur la langue Le spectacle du Salon rouge

par Michel C. Auger

QUÉBEC — Si la Commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications, chargée d'étudier le projet de loi numéro un, voulait vraiment gagner du temps, elle n'aurait qu'à écouter quatre mémoires: l'un venant d'un groupe nationaliste qui croit que la Charte du français ne va pas assez loin; un autre venant d'un groupe anglophone ou allophone qui veut le retour au libre choix et à la loi 63; un troisième, des milieux d'affaires qui affirment leur appui au principe de la primauté du français mais qui, du même souffle, voudraient que la Charte ne se contente que de vœux pieux, et enfin un mémoire d'un syndicat qui, tout en approuvant les principes de la Charte, propose certains amendements techniques pour empêcher que l'on puisse la contourner.

Nul doute qu'on gagnerait ainsi beaucoup de temps. Car les mémoires qui ne pourraient entrer dans l'une des quatre catégories que nous venons d'énumérer sont fort rares bien qu'ils soient souvent les plus intéressants. Mardi dernier, par exemple, un mémoire soumis par le Comité des directeurs des Centres de recherche industriels du Québec exposait les difficultés particulières d'application de la loi numéro un dans le domaine de la recherche.

La recherche

Malgré quelques déclarations qui ressemblaient beaucoup à un mémoire-type des milieux d'affaires, (avec des déclarations dans le style suivant: "les tendances de la société québécoise vers la formation d'une société relativement fermée", etc...), les directeurs des Centres

de recherche ont tenté avec modération de démontrer au ministre Laurin et aux membres de la Commission que la langue de travail, dans les centres de recherche, ne saurait être le français, au moins en ce qui concerne les chercheurs eux-mêmes. Le ministre Laurin a dit comprendre les difficultés particulières de ce secteur, mais il a fortement recommandé aux compagnies d'embaucher plus de Québécois dans leurs centres de recherche.

Là où le mémoire semble avoir trouvé une oreille beaucoup moins attentive, c'est quand les représentants des centres de recherche ont affirmé que le Québec ou refuseraient de s'y établir si l'école anglaise n'était pas accessible à leurs enfants. Ce qui a donné lieu à un échange qui vaut la peine d'être cité: **m. Laurin:** "Qu'est-ce que font les chercheurs que recrutent IBM France ou Phillips en Hollande et dans tous les autres pays? Est-ce que les enfants de ces chercheurs vont à l'école nationale suédoise belge, ou allemande, ou française, ou italienne?"

M. Deghenghy: "Nous avons récemment eu des contacts très étroits avec une grande compagnie française... il s'agit de la compagnie L'Oréal, une grosse compagnie dans le domaine des cosmétiques. Cette compagnie, qui est dans la région parisienne, a voulu établir de nouveaux laboratoires de recherche qui envisagent de recruter jusqu'à 500 chercheurs surtout parmi ceux du Marché commun. La raison principale pour laquelle ils ont insisté pour placer leurs laboratoires dans la région parisienne, ce qui est contre la politique de décentralisation du gouvernement français,

comme vous le savez, c'est pour avoir justement accès aux écoles de langues étrangères pour les chercheurs qu'ils doivent recruter d'Angleterre, de la Hollande, des pays scandinaves, d'Allemagne et de Suisse". **M. Laurin:** "Est-ce que l'Etat français subventionne ces écoles? Est-ce qu'elles font partie du réseau public subventionné?" **M. Deghenghy:** "Non, je ne crois pas. C'est la compagnie elle-même qui paie les frais supplémentaires pour les écoles privées". **M. Laurin:** "Je n'ai absolument rien contre cette politique".

C'est un type d'échange qui risque de revenir bien souvent. La situation au Québec semble, selon les milieux patronaux, devoir demeurer totalement différente de celle que l'on rencontre dans tous les autres pays du monde, faute de quoi ce serait la catastrophe économique ou le totalitarisme. Le ministre Laurin affirmait d'ailleurs que si certaines parties de la loi ou du Livre blanc paraissaient plus restrictives qu'elles ne le sont en réalité, c'est peut-être parce que "la lecture a été faite en fonction d'idées reçues ou d'un conditionnement qui prédisposent à y voir tel élément plutôt que tel autre".

Cela est aussi le cas pour certains groupes d'anglophones qui crient au génocide parce que la Charte n'aurait pas le retour à la loi 63 ou à quelque chose de semblable.

Les inconditionnels

La journée de mardi, le 14 juin, a surtout été marquée par les interventions de nationalistes et d'indépendantistes inconditionnels. Un groupe, la Société nationale populaire des

Québécois, est venue réclamer l'abolition du réseau anglais d'enseignement. Le député libéral de Jacques-Cartier, M. Noël Saint-Germain, a qualifié d'extrêmement radicale la position de la Société, a ajouté que cela faisait le racisme et est même allé jusqu'à demander si le dénommé Alan Murphy avait collaboré à la rédaction du mémoire et n'était pas un Irlandais, membre de l'IRA...

Au début de la soirée, deux indépendantistes de la première heure, sont venus témoigner au nom des Fils du Québec. Il s'agissait de MM. Marcel Chapat et Raymond Barbeau. Le style particulièrement coloré de ce dernier n'a pas manqué d'impressionner la Commission mais, du côté ministériel, on sentait un certain malaise devant certaines positions fort peu mesurées de M. Barbeau.

La déclaration de ce dernier était remplie de phrases comme celles-ci: "La Charte de la langue française au Québec est la victoire de la nation québécoise sur l'occupant anglophone, l'annulation de la défaite des Plaines d'Abraham", ou: "L'anglais, on en a plein le dos. On en voit partout. Ça domine. Ça contrôle. On en a plein le dos. On est rendu qu'on est en névrose. On est tous des névrosés à cause de l'anglais. On est tous névrosés, y compris les députés. On est tous névrosés et je n'exclus personne. Celui qui parle est névrosé à cause de l'anglais. C'est pour ça que nous voulons mettre un terme à cette fausse culture, à cette culture de subordonnés, à cette culture de schizophrènes, à cette culture distendue, à cette culture brisée, à cette culture impuissante. Et nous

ne voulons plus de cette culture anglo-canadienne, car pour nous, ça représente zéro."

Les députés ministériels, tout en reconnaissant l'apport de MM. Barbeau et Chapat à la cause de l'indépendance, n'en étaient pas moins gênés par certaines affirmations, comme lorsque M. Barbeau répondit à une question du député libéral de L'Acadie, Madame Lavoie-Roux, en disant: "Ce n'est qu'une femme, je respecte son opinion."

Lord Durham

Mais la palme d'or des interventions extrémistes revient sans doute à M. Gérard Brosseau, de Saint-Jean, qui ne se contentant pas de réclamer l'abolition du réseau d'enseignement anglais, demandait purement et simplement l'assimilation des anglophones. Les propos que voici sont-ils un exemple de ses positions? "Quand Lord Durham est venu ici, il a dit ça: There is no nation without assimilation. Eh bien, moi aussi j'en suis un Lord Durham, mais je prends partie pour mon peuple. Je prends partie pour nous. Il n'y a pas de nation sans assimilation. Il faut assimiler les anglophones du Québec par la loi. Sinon, et là je pèse mes mots, si nos gouvernements, qui se succèdent à Québec depuis 1867, continuent à trahir la nation québécoise en ne prenant pas des mesures pour assimiler, intégrer les anglophones du Québec, graduellement, eh bien, c'est la guerre civile qui attend nos enfants et nos petits-enfants."

Jugeant qu'il serait impossible de le faire changer d'idée, les députés tant péquistes qu'unionistes et

libéraux ont décidé de ne pas interroger le témoin, sauf pour cette petite question de Richard Guay qui voulait bien s'assurer que le témoin n'était plus membre du PQ et qui, à son grand désespoir, devait apprendre qu'il l'était toujours. A la sortie, les députés ministériels disaient espérer que les intervenants favorables au projet de loi prendront une autre attitude quand ils se présenteront devant la Commission. Certains affirmaient même que "les interventions de même, ça peut pas nous aider, ça peut seulement nous nuire."

Un côté agaçant

S'il y a un aspect particulièrement agaçant dans cette commission parlementaire, c'est bien son petit côté spectacle. Rares sont les mémoires qui apportent quelque chose de neuf. Tous disent à peu près la même chose, selon habituellement, l'option politique ou de l'origine ethnique de ceux qui les présentent. La commission parlementaire n'est manifestement pas l'endroit pour apporter des améliorations à la Charte, pour demander des éclaircissements. Ceux qui se présentent devant la commission viennent parfois exposer certains problèmes réels mais, comme ce fut le cas pour les directeurs de centres de recherche (qui, il faut le noter en passant, représentent des entreprises québécoises telles que l'Alcan, La Northern Telecom, lamConsolidated Bathurst, et Pratte & Withney, autrefois United Aircraft) qui se servent de la tribune que leur fournit la commission pour parler d'autres choses, la plupart du temps de statu quo.

Cette semaine...

par Jacques Larue-Langlois

Une "tablette" pour François Cloutier?

Qu'advient-il du délégué général démissionnaire du Québec à Paris, le docteur François Cloutier? La question préoccupe le gouvernement autant que l'opposition. Celle-ci, par la voix du député de Beauce-Sud, Fabien Roy, demandait la semaine dernière au ministre des Affaires intergouvernementales quelles fonctions lui seraient attribuées à son retour à Québec.

Le ministre, Claude Morin, a répondu qu'en principe, les délégués généraux du Québec sont des employés de son ministère sauf que monsieur Cloutier fait l'objet d'un cas particulier, ayant été nommé d'abord conseiller spécial auprès du Conseil exécutif (bureau du premier ministre) avant d'être ensuite prêté au ministère des Affaires intergouvernementales pour la durée de son séjour à Paris. "Je regrette que le premier ministre ne soit pas ici (en Chambre) maintenant", de préciser monsieur Morin, "parce que je pourrais lui annoncer en même temps qu'à vous qu'à partir de son retour, en principe, il (François Cloutier) doit être conseiller spécial au Conseil exécutif."

Question complémentaire du député de Beauce-Sud: "Est-ce qu'effectivement il sera conseiller au bureau du premier ministre ou s'il sera sur une tablette spéciale, une tablette à \$60,000 par année, avec titre semi-officiel de conseiller au bureau du premier ministre?"

A la suite de quoi le ministre des Affaires intergouvernementales a demandé de pouvoir prendre avis de la question tout en promettant d'y répondre "le plus rapidement possible", s'engageant même à en discuter avec le premier ministre.

Au bureau de ce dernier, cette semaine, on n'en savait pas davantage, se contentant de répondre à la presse qu'une entente interviendrait éventuellement entre le docteur Cloutier et le premier ministre.

Prier ou ne pas prier, telle est la question

L'Assemblée Nationale s'est prononcée, la semaine dernière, contre une motion du député de Rouyn-Noranda à l'effet que l'article 32 des règlements qui la régissent soit modifié pour se lire comme suit: "A l'heure fixée pour l'ouverture d'une séance, le président fait son entrée, les députés et le public se lèvent et le président récite la prière suivante:

"O Dieu éternel et tout puissant, nous voici assemblés en votre présence pour adopter des mesures destinées à faire le bien et la prospérité du Québec; accordez-nous la grâce d'accomplir parfaitement notre mandat pour l'honneur et la gloire de votre nom et le bonheur de notre patrie. Amen."

Pendant près de deux heures, 78 députés

(à \$19 l'heure en moyenne) ont dépensé près de \$1500 des deniers publics à débattre une question déjà résolue en mars 1972, sous le mandat du parti libéral. C'est d'ailleurs unanimement que les députés avaient alors voté un amendement au règlement éliminant l'obligation de réciter une prière au début de chaque séance, et ce à la demande des ministériels d'alors. Les libéraux n'avaient cependant pas cru bon de mettre en pratique la lettre du nouveau règlement, ce qu'inaugura le Parti Québécois, à son arrivée au pouvoir.

A la demande même de Camil Samson, le débat réussit à se situer presque entièrement à un niveau non-partisan, les députés n'ayant pas à suivre une ligne de parti et chacun étant libre de voter selon sa conscience.

Voici, en vrac, des extraits de quelques unes des interventions entendues à cette occasion:

CAMIL SAMSON: "M. le président, c'est toujours un plaisir de vous regarder à votre siège, mais en vous regardant, je vois, au-dessus de votre tête, un crucifix qui est là depuis très longtemps. Je vois également, au-dessus du crucifix qui se trouve au-dessus de votre tête, les armoiries où on peut lire: Dieu et mon droit! Ceci m'inspire pour..."

CAMIL SAMSON (un peu plus loin): "Puisqu'on y est, puisqu'on est parti, si on brise celle-là (cette tradition) et si on la laisse briser, est-ce que dans un prochain temps on ne décrochera pas justement le crucifix qui est au-dessus de la tête de la présidence? On peut se poser la question: Est-ce qu'il n'y a pas quelqu'un qui est déjà prêt à remplacer cela par un marteau et une faucille?"

ROBERT BURNS: "Qu'il me soit permis de citer Mathieu, livre VI, versets 5 et 6, qui dit ceci: "Quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites. Ils aiment, pour faire leurs prières, à se faire camper dans les synagogues et les carrefours afin qu'on les voie. En vérité je vous le dis, ils tiennent déjà leur récompense. Pour toi — je m'excuse de tutoyer le député de Rouyn-Noranda, mais je le fais via Mathieu — quand tu pries, retire-toi dans ta chambre, ferme sur toi la porte et prie ton Père qui est là dans le secret et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra..."

MICHEL LE MOIGNAN, prêtre, député unioniste de Gaspé: "Quand deux, trois personnes ou plus seront rassemblées pour prier en mon nom, je serai au milieu d'elles." — Toujours selon Mathieu.

LOUIS O'NEILL, prêtre, député péquiste de Chauveau: "Pour ceux que cela intéresse, je les réfère au prophète Amos, chapitre V, entre autres, versets 21 et suivants, où on dit que l'essentiel ce ne sont pas les pèlerinages, les cantiques, les rassemblements pieux, mais l'essentiel, dans la foi et la prière, c'est que le droit jaillisse comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable."

Permettez qu'on vous épargne les ergotages, du député de Westmount, l'ancien footballeur George Springate, racontant qu'avant comme après chaque match, durant toute sa carrière professionnelle, 32

joueurs, à genoux dans la chambre des joueurs, disaient ensemble une prière.

Au moment du vote, 37 députés ont voté contre la motion; 31 ont voté pour et 10 se sont abstenus: le libéral Claude Forget ainsi que les péquistes Vaugeois, Garon, Grégoire, Bertrand, De Bellefeuille, Gosselin, Laberge, Marquis et Charbonneau. L'un de ces derniers, à qui l'on demandait les motifs de son abstention, a répondu qu'il ne voulait pas donner prise aux journalistes potineurs qui ne se priveraient sûrement pas de dire que le PQ avait littéralement écrasé la religion mais a surtout ajouté: "Je suis député et je n'ai aucunement eu l'occasion de consulter mes électeurs sur cette question et je ne crois pas être en mesure de me prononcer, en leur nom, contre une telle résolution."

Démolition illégale

L'histoire remonte à janvier 1975, au moment où un entrepreneur privé avait décidé subitement, en pleine nuit, de détruire trois maisons, d'architecture particulière, reconnues comme étant de bonne qualité, et cela sans aucun permis de démolition de la ville de Montréal. L'un des trois immeubles contigus, celui qui portait le numéro 3471 de la rue Drummond, fut effectivement partiellement démolé avant qu'on ne puisse intervenir en hauts lieux.

La semaine dernière, le député de St-Louis, Harry Blank, libéral, tentait d'introduire à la Chambre un débat d'urgence sur cette question, afin de mettre fin à ce "saccage", demandant au ministre des Affaires culturelles pourquoi l'on n'avait pas donné aux deux autres bâtisses (celles qui sont encore intouchées) la même classification que celle qui avait été accordée au 3471, en vertu de la Loi sur la protection des biens culturels. Monsieur Blank a même expliqué que, selon un porte-parole de la ville de Montréal, des

procédures pourraient être instituées en vue de forcer les démolisseurs à reconstruire les trois bâtisses.

Il semble cependant, selon la réponse du ministre Louis O'Neill, qu'il "serait impossible d'utiliser la Loi des biens culturels pour obliger cette reconstruction dans le moment. Surtout", explique-t-il, "qu'on ne pouvait s'appuyer, au moment où la destruction a été faite, que sur un avis de classement qui portait sur une autre maison."

Le ministre estime également que, au point de vue juridique, aucun pouvoir ne permettrait d'intervenir en vertu de la Loi des biens culturels et que cette maison est dorénavant considérée comme perdue. "Pour nous", ajoute-t-il, "l'essentiel c'est de protéger les deux autres", expliquant que son ministère en est à la limite de ses pouvoirs en cette matière et que l'affaire est dorénavant du ressort du ministère des Affaires municipales.

Reprenant la question à son compte, le ministre Guy Tardif déclarait qu'on peut, pour préserver ces immeubles, invoquer d'autres motifs que la sauvegarde du patrimoine culturel, tels la pénurie de logements, la préservation de la qualité de la vie dans un quartier ou même des motifs d'ordre esthétique ou architectural. "Cependant", précisait-il, "il y a des principes en cause ici: principe de l'autonomie locale, principe du droit d'appel des personnes, locataires, propriétaires et population; et il faut articuler tout cela." C'est ce qu'il entend faire, promettait-il, dans un dossier qu'il se propose de préparer et qui viserait éventuellement à permettre aux municipalités d'adopter des règlements interdisant les démolitions. Ce dossier pourrait, toujours selon le ministre Tardif, prendre la forme d'un projet de loi qui irait plus loin en tentant "d'empêcher les détériorations des maisons avant qu'elles ne deviennent des choses à démolir".

Ce projet de loi, non encore soumis au Conseil des ministres, pourrait être présenté devant la Chambre dès cette semaine, afin d'arrêter la démolition des bâtisses en question qui menace toujours le paysage urbain de la rue Drummond, à Montréal.

Les comptes "coloniaux"

Si l'on parle du dossier des "comptes nationaux", on pourrait aussi parler de celui qu'il convient de nommer ici les "comptes coloniaux" dont la balance est indubitablement, cette fois, défavorable aux Québécois. En effet, en réponse à une question du député unioniste de Richmond, Yvon Brochu, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, dévoilait récemment les chiffres suivants: les dix plus importantes compagnies multinationales de produits pétroliers ont versé, au cours de l'année fiscale 1975-76 (les statistiques de la dernière année fiscale ne sont pas encore disponibles) en impôt sur le revenu, en taxe sur le capital, en taxe sur les places d'affaires et en taxe d'éducation, la somme de \$28,753,837.

En retour et pendant la même période, les consommateurs québécois ont payé au gouvernement du Québec, au titre de la taxe sur l'achat des produits pétroliers, la somme de \$421,742,000.



photo J. Krieger

La déjà célèbre, quoique secrète, statue de Maurice Duplessis, ancien premier ministre du Québec, sera présentée au public le 9 septembre prochain, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la mort de l'homme politique dont elle perpétue le souvenir. C'est ce qu'annonçait la semaine dernière le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement du Québec, Lucien Lessard. Cette statue a été réalisée au début des années '60 par le sculpteur québécois Emile Brunet, au coût de \$33,270.

**LOUEZ UNE VOITURE
HOHELAGA DRIVE YOURSELF**
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

LES MEUBLES D'ANTAN INC.



Atelier de meuble artisanal
De styles Louix XIII et québécois
En chêne et pin massifs

NOTRE MAGASIN:

1648A, rue Sherbrooke ouest,
Montréal
(métro Guy, sortie St-Mathieu)
tél.: 931-9487

LAINÉ GRENIER QUÉBEC

ENR.

- 5600 Est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466
- 2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

**DRAPEAUX
DU
QUÉBEC**

4" x 6"	1.15
6" x 10"	1.65
18" x 36"	5.50
2'3" x 4'6"	8.10
3'0" x 4'6"	9.85
3'0" x 6'0"	14.40
3'9" x 7'6"	20.65
4'6" x 9'0"	25.75
6'0" x 12'0"	57.00

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte.
Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds
... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine,
chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

REFERENDUM



Chaque semaine, Pierre Bourgault nous explique
pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

**Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec, c'est qu'elle
nous permettra de redécouvrir nos origines et de nous débar-
rasser de notre francophobie malade.**

On a longtemps réussi à faire croire aux Noirs américains qu'ils étaient les descendants de peuples barbares et de civilisations primitives. Comme les Blancs ne voulaient pas passer pour racistes chez eux, ils s'en prenaient aux Africains pour mieux mépriser secrètement leurs descendants transplantés en terre d'Amérique.

Les Noirs américains, tenus volontairement dans l'ignorance, finirent par penser qu'il y avait du vrai là-dedans. En conséquence, ils se mirent à mépriser leurs pères africains tout en tentant désespérément de nier leurs origines. Ils ne se rendaient pas compte que, ce faisant, ils se niaient et se méprisaient eux-mêmes. Il aura fallu deux cents ans pour qu'ils renouent avec l'Afrique et pour s'apercevoir que celle-ci avait connu de grandes civilisations dont ils n'avaient pas à rougir. Et à travers la revalorisation de leurs racines, ils se redécouvraient eux-mêmes, bien meilleurs qu'on ne le leur avait laissé croire. On connaît la suite. Ils ne sont plus Africains, bien sûr, mais c'est en grande partie parce qu'ils ne renient plus l'Afrique qu'ils peuvent désormais se consacrer sans gêne à leur épanouissement collectif.

On ne peut nier ses origines sans se renier soi-même.

Voilà la grande leçon qu'ils devraient nous avoir appris.

Ne sommes-nous pas nous-mêmes malade-ment francophones? On nous a appris à haïr les "maudits Français" et nous les haïssons. Les conquérants anglais ont

eu tôt fait de nous démontrer que nous n'avions plus rien à attendre de la France et que la liberté et la démocratie étaient des inventions britanniques. Nous l'avons cru sans réserve. Puis le clergé français chassé par la révolution eut tôt fait de nous convaincre que la France était "païenne" et qu'il fallait se détacher de ses influences néfastes. Vinrent ensuite les impérialistes américains, qui eurent tôt fait de nous prouver que science, technologie, progrès et business étaient leur apanage exclusif et que la France était bonne tout au plus à fabriquer des parfums et des fromages.

Qu'est-ce que la France pour nous aujourd'hui? Un pays frivole, arriéré, complètement dépassé par tous les peuples du monde y compris le peuple québécois, pauvre et impuissant. Pensez donc, les Français ne sont même pas capables de faire du bon rock, ça prend-t-y des imbéciles? Et cette langue qu'ils veulent nous imposer... comme si nous n'en avions pas inventé une autre, plus belle, plus directe, plus efficace!

Et alors même que nous sommes littéralement envahis par les Américains et par les Japonais, alors même que les Anglais du Canada nous dominent grâce à leurs institutions et à leur puissance financière, alors même que la Conquête nous a à peu près complètement coupés de la France depuis deux cents ans, notre francophonie va jusqu'à nous faire dénoncer "l'impérialisme culturel français".

C'est une belle réussite. Les voisins sont dans la place et nous volent mais nous les ignorons pour mieux nous attacher à

dénoncer ceux qui nous ont mis au monde et qu'on a chassés par la force des armes.

Notre francophobie vient aussi de notre complexe d'infériorité. Nous savons bien, au fond de nous-mêmes, qu'il n'y a pas grand-chose que les Français ne pourraient pas nous apprendre. Concorde, Mirage, Citroën, Jean-Paul Sartre, Dior, La Tour d'Argent, Le Louvre, Paris, la Côte d'Azur, Le Château Lafite, Lacan, Monod, la Snaf, les sous-marins nucléaires, la mathématique moderne, Secam, l'aérotrain, Jean Rostand, etc., etc., sont bien français pourtant.

Mais nous préférons ne retenir de la France que son service téléphonique pourri et sa musique populaire un peu désuète.

Les Américains sont tout, les Français ne sont rien. La France est pourtant la cinquième puissance du monde. Mais notre petit complexe d'infériorité nous pousse à croire que le Québec l'a dépassée depuis longtemps.

Or je ne cesserai jamais de dire que notre francophobie malade nous fait beaucoup plus de mal à nous-mêmes qu'elle n'en fait aux Français. **En niant nos origines, nous nous renions nous-mêmes.**

Nous ne nous retrouvons nous-mêmes que lorsque nous acceptons la réalité dans toute sa vérité: **nous sommes des Français transplantés en terre d'Amérique.** Et nous ne pouvons pas plus nier notre appartenance à l'Amérique que nous pouvons nier nos origines françaises. Notre "différence" vient de l'équilibre entre ces deux pôles.

Charlemagne et Jeanne

d'Arc m'appartiennent autant qu'ils appartiennent à la France. Ils font partie de mon histoire et je ne vois aucune raison de m'en dissocier pour mieux me rapprocher de Davy Crockett.

Je dis encore que nous avons toutes les raisons d'entretenir les meilleures relations possibles avec la France. Les Français, parce que nous en venons, nous ressemblent beaucoup plus qu'il ne nous plaît de l'imaginer. Et plus nous devenons Québécois, plus nous nous reconnaissons en eux. Nous sommes différents certes, comme l'est un enfant de ses parents, mais la ressemblance reste francophone pour qui ne nous regarde pas avec les yeux du colonisé.

L'indépendance du Québec nous rendra pleine confiance en nous-mêmes. Elle nous permettra de devenir enfin un peuple adulte. Or, c'est à l'âge adulte que ceux qui, pendant leur adolescence, méprisaient leurs parents, les retrouvent tels qu'en eux-mêmes. C'est à l'âge adulte qu'on renoue les liens familiaux qui s'étaient brisés au moment de la prise en charge de la liberté.

L'adolescence est un phénomène normal (et la francophobie s'y rattache) mais, prolongée trop longtemps, elle devient maladie.

Nous entrerons bientôt dans l'âge adulte avec toutes les responsabilités que cela implique.

La première de ces responsabilités consiste à reconnaître et à revaloriser nos origines. C'est en nous aimant nous-mêmes que nous aimerons davantage la France... et vice-versa.

LOUEZ
UN CANOT
POUR UNE
FIN DE SEMAINE

Accessoires
inclus

\$21

ou ACHETEZ-
EN UN
À PARTIR DE **\$155**

Le poste de traite
Canoës-Kayaks
1322 est Bélanger
270-7309 • 866-7095

Notre patrimoine

Semaine du patrimoine

Une vaste participation populaire

par Laurent Bégin

La semaine du patrimoine se présente d'ores et déjà comme une vaste participation populaire: plus de quatre cents activités à travers tout le Québec. Ce qui frappe, c'est la multiplicité et la simplicité des projets définis, dont le dénominateur commun tend à mettre en évidence des aspects locaux du patrimoine. On n'y retrouve pas de projets grandioses, mais la volonté, chacun dans son coin, de faire revivre une coutume ancienne par des spectacles, des expositions, des photos, des témoignages, ou encore de faire redécouvrir l'intérêt d'éléments du patrimoine que le contact quotidien fait souvent oublier: une vieille maison, un moulin, une chapelle, des objets d'usage courant, etc.

Ces multiples activités constituent l'essentiel de la semaine du patrimoine. Elles ont été encadrées par

une équipe de coordination du ministère des Affaires culturelles dont plusieurs initiatives, durant cette période, se présenteront comme des compléments. C'est le cas d'une demi-douzaine de "gadgets" tels que la distribution d'un poster illustrant un jeune homme jouant du violon et portant un chandail qui est en réalité un fleurdelysée, flanqué du logo "J'ai la mémoire en fête". Sous la ligne médiane apparaissent une série de scènes rappelant le patrimoine et qui vont s'estompant jusqu'à faire place à un espace en blanc qui servira à chaque organisme à inscrire son nom et son activité.

Egalement "le moine du patrimoine", fruit d'un concours organisé par la Corporation des artisans du Québec. Il s'agit d'une petite toupie en érable, d'une hauteur de deux

pouces et qui fonctionne comme un charme. Elle porte l'inscription "Semaine du patrimoine 77", est retenue par un cordon de cuir et peut se porter comme pendentif. Un détail: le "moine" se vendra un dollar ou quarante dollars pour une boîte de cinquante. On pourra s'en procurer en écrivant à l'atelier Mestuk, rue Anna, à Québec.

Les macarons seront inévitablement de la fête. Imprimés en bleu et orange sur papier blanc et glacé, ils seront distribués gratuitement par le bureau de la semaine du patrimoine. Pour la région de Montréal il suffira de téléphoner à 873-6191 et, pour celle de Québec, à 643-2155.

Enfin le ministère publiera un "répertoire des manifestations" dans le numéro de **Perspectives** du samedi 18 juin. La brochure comptera 24 pages

et sera tirée à un million et demi d'exemplaires.

Des cahiers du patrimoine en série

Par delà ce rôle complémentaire, la Direction générale du patrimoine a prévu un certain nombre de manifestations de son cru. Le bureau de Montréal publie à l'occasion une brochure intitulée **Promenade au coeur du passé**, qui propose cinq randonnées touristiques: "De Laval à Oka", "De Beloeil à Saint-Denis", "De Longueuil à Calixa-Lavallée", "Promenade dans l'île des moulins" et "Promenade du vieux Laprairie à l'Acadie".

Ces exemplaires seront disponibles à compter du 12 juin à la direction générale des communications des Affaires culturelles.

Dans le domaine des publications prestigieuses, le ministère des Affaires culturelles prévoit maintenant lancer au moins cinq cahiers du patrimoine. D'abord celui précédemment annoncé sur les maisons de pierres de Calixa-Lavallée, dans la localité même le 20 juin. Un second sur Beauport, intitulé "Beauport, de la côte à l'arrière pays...", ses traditions, ses paysages". A la place royale de Québec, dans la maison Maheu-Couillard, sera lancé un autre cahier sur Fred C. Würtele, photographe du début du siècle, accompagné d'une exposition de photos de l'époque. Même initiative à Sillery et lancement d'un quatrième cahier intitulé **Vieux Sillery**. Enfin le dernier au Musée de Sept-Îles sur la

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 843-8851

TISSONS NOTRE AVENIR

Conditions d'adhésion

- être citoyen de langue française ou considéré comme tel;
- s'engager à vouer ses énergies au service de la nation québécoise;
- accepter de se conformer aux règlements de la Société;
- verser une cotisation annuelle de \$5.00 (étudiants \$2.00).

Demande d'adhésion

Je désire devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. J'inclus la somme de _____ dollars pour défrayer ma cotisation annuelle et je verse une contribution volontaire au Fond d'Action Nationale de _____ dollars.

MONTANT TOTAL _____ Date _____
Nom — Prénoms _____
Adresse _____
Comté _____ Occupation _____
Téléphone _____ Date de naissance _____
Signature _____

"préhistoire de la région de la Moisie"...

D'autres publications viendront également dans la collection "Civilisation du Québec", dont un livre de Normand Clairmont por-

tant titre: "Ma femme, ma hache, mon couteau croche". Un livre qu'on nous dit amusant et tout à fait dans l'esprit du thème "J'ai la mémoire en fête".



SkyLark

ILES CANARIES

TOUR DES DEUX ISLES

SkyLark vous propose quelque chose de nouveau! Un séjour exotique vers les Iles Canaries. Une semaine à Ténérife à l'hôtel Parque San Antonio; deuxième semaine à Gran Canaria à l'hôtel Catarina Playa. Hôtels de première classe, modernes, vie nocturne et activités sportives à vous en couper le souffle. SkyLark vous offre aussi un choix de logement dans des hôtels de catégorie supérieure sur chacune des îles et le logement en appartement (EP) à Ténérife.



\$619

(occupation double)

Départs les dimanches jusqu'au 27 novembre

Incluant petit déjeuner et souper tous les jours

Les vacances Skylark aux Iles Canaries comprennent: * Vol direct de Montréal à Ténérife en jet 707 de Wardair * Repas et consommations sans frais à bord de l'avion * Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages * Transport entre les îles via Ibéria * Logement pour 14 nuits aux Iles Canaries * Petit déjeuner (brioches et café) et souper tous les jours * Cocktail et partie de bienvenue * Service du représentant local Skylark * Sac de plage Skylark.

Taxes, frais de service et pourboires en sus. Les prix cités sont par personne et varient entre \$619 et \$669 selon la date de départ et le logement choisi. Voir la brochure été soleil '77 de Skylark pour plus de détails.

LAVAL CENTRE LAVAL Autoroute 15 Sortie 8 1600, Le Corbusier PROMENADE 687-0880 688-5310 LACHUTE LES GALERIES LACHUTE 505, Chemin BÉTHANIE 562-3788	BROSSARD Place Portobello 7350, boul. Taschereau 672-5353 LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 1, PLACE LONGUEUIL 679-3777
---	--

VOYAGES
TRAVELAIDE
PERMIS 50280

CENTRE-VILLE 1010 ouest, STE-CATHERINE METRO PEEL 861-7272	MONTREAL DUPUIS CENTRE-VILLE 865 est STE-CATHERINE Métro, accès intérieur 842-5151	LES GALERIES NORMANDIE 2634, De SALABERRY 331-9971
PLAZA ST-HUBERT 911 est Beaubien Metro Beaubien 273-7755	CARREFOUR MT ROYAL 4454 St Denis Metro Mt Royal 845-8225	AGE D'OR METROPOLITAIN 911 est Beaubien Metro Beaubien 273-2581

POUR L'EUROPE

*Louez votre
Renault*

Simca

Citroën

ACHAT - RACHAT

chez le spécialiste de la location

BILLETS AVION

toutes destinations

S.E.T.A

Tél.: 861-0200/3906

Permis 13868252-0280

CHARLEVOIX - SAGUENAY - MAURICIE

\$129.00

Départ le 23 juin pour passer la "ST-JEAN AU COEUR DU QUEBEC". Trajet: Québec, St-Tite des Caps, Baie St-Paul, Chicoutimi, Jonquière, Val Jalbert, Lac Bouchette, Grand-Mère, 1 nuit au HILTON de Québec, 2 nuits à l'hôtel Chicoutimi, croisière sur le Saguenay, entrée à Val Jalbert et un buffet dansant au MANOIR SAGUENAY à Arvida inclus.

TORONTO et NIAGARA FALLS

\$119.00

Départ le 23 juin (fin de semaine de la St-Jean Baptiste) 3 nuits à l'hôtel TORONTO, visite de Toronto, excursion à Niagara et aux Mille Îles inclus.

NEW YORK et WASHINGTON

\$139.00

Départ le 30 juin - Retour le 4 juillet, 2 nuits au LEXINGTON à New York, 2 nuits au QUALITY INN à Washington, tour de ville de Washington inclus.

TOUR DES GRANDS LACS

\$329.00

Départ le 30 juin pour un circuit de 10 jours contournant les 5 lacs. Visite de North Bay, Thunder Bay, Chicago, Cleveland, Niagara, Alexandria, Upper Canada Village, etc.

Tous ces voyages se font en autobus Voyageur avec guide francophone.

DEMANDEZ LES DÉPLIANTS!

voyages SELECT Itée

PERMIS No 50277

620, RUE CATHCART, SUITE 555
Station métro McGill

Montréal H3B 1M1

Tél: (514) 866-3345

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI DE 9 H À 20 H

L'air du temps

chronique de météo transcendante

Miracle au stade: Claude Ryan a marché!

par le professeur Nimbus

C'est pas encore le 110 mètres haies, mais il paraît que les boiteux se sont mis à marcher au Stade olympique. L'endroit était bien choisi, d'ailleurs. Il est remarquable que les miracles du Stade se soient tous produits dans des cas de jambes récalcitrantes. Pas un seul cas de bras! Moi, je me demande s'il ne s'agit pas là de retombées des Olympiques.

Quand on se souvient avoir vu courir un Juantorena, on se dit qu'il en reste peut-être quelque chose dans la piste et que ça doit se sentir. Sauf que Juantorena, lui, il courait pour Fidel: c'était pas un miraculé, bien sûr, mais il courait en batinse! S'il avait fallu qu'il arrive dans le stade, di-

manche, au milieu de tous ces évêques, il aurait couru aussi vite, et même plus, mais pas dans le même sens. Tout le monde sait que l'eau bénite est fatale pour les démons, ce qui fait qu'un coureur cubain poursuivi par un goupillon dégoulinant a de bonnes chances de battre son propre record.

Mais la grande leçon du stade, c'est encore qu'il faut se trouver à l'endroit propice pour obtenir un miracle. La Presse n'en a pas parlé, mais la hiérarchie catholique se penche actuellement sur un cas assez étonnant. C'est celui de notre confrère Claude Ryan qui a passé toute la durée du Congrès charismatique dans les toilettes du stade.

Un haut-parleur spécial le mettait en contact avec le climat de ferveur et d'espoir qui régnait dans la grande enceinte.

Les premières heures furent pour lui assez pénibles. Ses proches (dont le rév. frère Leclerc) ont confirmé l'avoir entendu pousser à plusieurs reprises ces gémissements douloureux, typiques de celui qui n'a pas "marché" depuis trop longtemps.

Le "paralytique" occupait ses heures creuses à la lecture des éditoriaux de Saint-Paul et de ses propres oeuvres réunies sous le nom générique de "Épîtres". Notre confrère occupait encore son "p'tit coin" au moment où le Congrès allait se terminer et que tout espoir semblait s'évanouir une fois de plus. Mais c'est précisément là que

tout s'est produit. "Je marche, je marche", se sont mis à crier des gens dans le stade et M. Ryan a bien entendu tout cela dans son haut-parleur. "Moi aussi", s'est-il alors écrié dans un grand soupir de soulagement.

Toujours aux aguets, le frère Leclerc s'est amené pour constater les "faits" et consigner le miracle. Mais il ne vit rien. Rien du tout. "Mais alors?" demanda-t-il au père Ryan.

"Voyons, mon fils" rétorqua ce dernier, "c'était du vent. Que du vent!"

Cocorico

Un qui n'a pas besoin d'Agarol pour se faire aller la conscience politique, c'est un Jacques Lavoie d'Hochelaga. Dans son cas, ça marche tout seul et c'est pas spécialement un miracle. Le miracle, ça serait plutôt que dans la cour encroûtée des partis fédéraux, quelqu'un se mette à se croire ailleurs que dans une basse-cour. Y'a bien un Joyal qui patauge là-dedans à qui mieux mieux et qui de temps en temps se regarde les semelles et dit "caca". C'est ce qu'on appelle une conscience tourmentée. Ça vous a de petits airs de noblesse, comme ça, ça se pose de grandes questions sur l'état de la basse-cour mais ça finit toujours par se faire à l'odeur.

Lavoie, lui, c'est un petit coq pas compliqué. Il s'est bien aperçu qu'entre la basse-cour d'en bas et celle d'en haut, il y avait une différence de niveau mais pas de nature. Tant qu'à patauger, aussi bien que ce soit dans la grande basse-cour celle où le grain est plus abondant avec de temps à autres un peu de blé d'Inde.

Y'a bien quelques p'tits coqs jaloux qui regardent de travers le nouveau venu mais ça va passer. Les grosses poules ont déjà donné leur accord et c'est ce qui compte.

Dans le fond, qui c'est qui va le blâmer le p'tit coq? Il aurait dû rester dans la basse-cour d'en bas? Il aurait dû continuer à jeter du caca dans la basse-cour d'en haut?

C'est bien beau tout ça, mais au nom de quoi, s'il-vous-plait?

D'la volaille, c'est d'la volaille!

 **Hospitalité Tours**

en collaboration avec

QUEBECAIR

Vous offre DESTINATION QUEBEC
(départ de Montréal)

QUEBEC-SAGUENAY-TADOUSSAC

1 semaine à compter de **\$309.**
(avion - hôtel - transferts - voiture pour 3 jours)

QUEBEC - GASPESIE

1 semaine à compter de **\$357.**
(avion - hôtel - transferts - voiture pour 3 jours)

QUEBEC - ILES DE LA MADELEINE

1 semaine à compter de **\$309.**
(avion - hôtel - transferts)

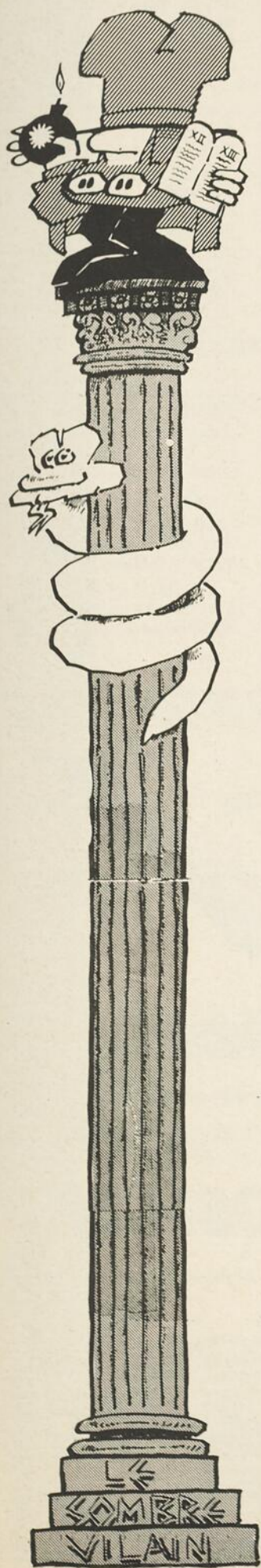
*Plusieurs options sont disponibles:
prolongement de séjours et fin de semaine



Voyages Unik

HEURES D'AFFAIRES
du lundi au vendredi de 9h à 21h
Samedi de 10h à 16h

1570, ch. Chambly, Longueuil, Qué. J4J 3X5
674-6273/866-2951



QUELLE MERVEILLEUSE IDÉE J'AI EU DE NOUS FAIRE ÉLIRE COMMISSAIRES D'ÉCOLE!



NOUS ALLONS ÊTRE RICHES! LES JEUNES NE SAVENT PAS QU'IL FAUT FAIRE DE LEUR FRIC!



DÉJÀ LA FRANCHISE SUR LA GOMME-BALOUNE ET LES CARTES DE BASEBALL...

C'EST TRÈS PAYANT!



MAINTENANT QUE JE CONTRÔLE TOUT LE TRAFFIC DE LA DOPE ET DE LA PORNOGRAPHIE...

C'EST LA FORTUNE ASSURÉE!



MON PAUVRE SOMBRE, AVEC LA DÉNATALITÉ ET LE NOMBRE CROISSANT DE DROP-OUTS JE CRAINS POUR TON NOUVEL EMPIRE FINANCIER!



J'AI TOUT PRÉVU!

J'AI FAIT POSER DES GRILLES POUR RETENIR LES ÉLÈVES QUI NOUS RESTENT!



J'AI REMPLACÉ LES CONTRACEPTIFS PAR DES BONBONS DANS LES TOILETTES DES FILLES!



J'AI FAIT DESTROUS DANS LES PROPHYLACTIQUES DES DISTRIBUTEURS



LA RÉCOLTE VA ÊTRE BONNE CETTE ANNÉE

APRÈS C'EST PAS PLUS COMPLIQUÉ QUE D'ÉLEVER DU BÉTAIL...



APRÈS LA REVANCHE DES BERCEAUX, LA REVANCHE DES ENCLOS!

POLYVALENTE AUSCHWITZ ATTENTION 50000 VOLTS

La GRÈCE 77

Prix \$512.00

- Centres de Jeunesse
- Hôtels
- Croisières aux îles
- Circuits organisés
- Location d'Autos
- Location de Yachts
- Excursions Spéciales

Pour un service complet et dates de départs,

consultez:

Olympia Express
TOURIST TRAVEL OFFICES

5200, Park Ave., Montréal, Qué.

Tél.: 276-8537

Ville de Québec
Appeler Mme Simard - tél. 651-5027
Permis 75-01-50174

les bonnes tables

Comment lire une étiquette de vin

par Roch Côté

Nous allons continuer dans le vin cette semaine mais en nous attaquant à cette chose complexe et capitale qu'est l'étiquette d'une bouteille de vin.

Embarrassés par le choix d'un vin, beaucoup de gens se demandent comment se faire une idée sur une bouteille avant même que d'y

goûter. Il n'y a qu'un moyen d'y parvenir: savoir lire l'étiquette.

Cela veut d'abord dire qu'on ne doit pas juger d'un vin sur la forme plus ou moins fantaisiste ou austère de sa bouteille. Les excentricités en matière de formes de bouteilles sont le plus souvent fort mauvais signe.

En matière d'étiquette, c'est souvent aussi la même chose: les étiquettes les plus tape-à-l'oeil ou les plus chargées de littérature lyrique sur le vin dévoilent souvent un mauvais goût qui se retrouve dans la bouteille elle-même.

Il faut d'abord savoir que les producteurs et les négociants de vin sont astreints (du moins en France et en Italie) à des règles sévères pour ce qui est des appellations officielles, régies par la loi, qu'il faut rechercher sur l'étiquette. En dehors de ces appellations et titres officiels, tout ce qui se trouve sur l'étiquette n'a qu'un but publicitaire et est donc à peu près sans valeur.

On peut classer les vins en vente dans les magasins de la SAQ en trois grandes catégories: les vins de coupages, les VDQS (vins délimités de qualité supérieure), les vins d'appellation d'origine contrôlée.

Les vins de coupages sont les plus ordinaires, ce sont des vins de table courants et on les reconnaît par le fait qu'ils portent sur l'étiquette une marque commerciale déposée et non une indication d'origine. Par exemple: la Cuvée des Patriotes. Ce vin aurait pu aussi bien s'appeler la Réserve de Papineau. Même remarque pour la Réserve des Moines, la Cuvée des Saint-Pères et autres noms du genre. Si on lit bien l'étiquette de la Réserve des Moines, on voit que la seule garantie est qu'il s'agit d'un vin rouge. On y ajoute le nom du né-

gociant (ne pas confondre avec un producteur) et on ajoute que le vin a été mis en bouteille "dans nos caves à Beaune", ce qui ne garantit pas du tout que le vin provienne de la région de Beaune. Il peut tout aussi bien être importé d'Algérie. L'indication du lieu de mise en bouteille n'a de valeur que dans le cas d'un vin dont on indique la propriété d'origine.

Pour être sûr qu'il s'agit bien d'un vin de la région de Beaune, il faudrait que l'étiquette porte la mention "appellation d'origine contrôlée" ou (ce qui revient au même) "appellation contrôlée". L'adresse du négociant n'est donc jamais une garantie sur l'origine du vin. Un négociant de Saint-Émilion peut bien mettre en bouteille un vin d'Afrique du Nord ou un mélange de plusieurs vins. Il inscrira alors sur son étiquette un nom purement commercial du genre "cuvée supérieure" ou "réserve du maître de chais".

Ces vins sont dits de coupages, car il s'agit de vins de diverses origines qu'on a mélangés.

On parlera la semaine prochaine des VDQS et des appellations contrôlées.

La Russie vous attend...

TOURBEC vous propose un circuit de 21 jours pour \$869.00
taxe d'aéroport de \$8.00

c'est un bon marché!

Ce prix comprend:

- le vol Montréal-Moscou aller-retour
- les déplacements en train entre les villes
- tous les transferts (aéroports, gares et hôtels)
- les visites et circuits en autocar
- l'hébergement (2 à 4 personnes par chambre)
- la pension complète (3 repas par jour)
- un programme d'activités à tous les jours
- les services d'un accompagnateur Tourbec et d'un guide russe.

Dates:

- 4 juillet au 25 juillet
- 18 juillet au 8 août
- 1er août au 22 août
- 15 août au 5 septembre
- 29 août au 19 septembre
- 12 septembre au 3 octobre
- 21 décembre au 11 janvier

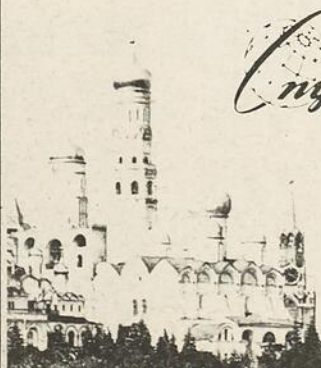
Un voyage de découverte de la Russie

Au programme: tour de villes, visites de musées, excursions, visites d'industries, activités culturelles, rencontres avec jeunes soviétiques.

Lieux visités (selon les dates): Moscou, Leningrad, Kiev, Vilnius, Kalinin, Pakov, Novgorod, Kharkov, Talin, Vladimir, Odessa.

Admissibilité: jeunes de 18 à 35 ans.

Horaires des bureaux Tourbec
Lundi à jeudi 10h00 à 17h00
vendredi 10h00 à 21h00
samedi 10h00 à 13h00



Bureau de Montréal 347 est, rue Saint-Paul H2Y 1H3 866-1063
Bureau de Québec 29 rue d'Auteuil G1R 4B9 694-0424

Détenteur d'un permis du Québec

Le Festin le vendredi soir. Car samedi est jour de grasse matinée.

LE FESTIN DU GOUVERNEUR
Vin, banquet et divertissements du 17e siècle au Vieux Fort de l'Île Ste-Hélène. Nous honorons les cartes de crédit CHX, MC, Am. Ex... Stationnement gratuit.
Information: 879-1141

RESTAURANT Chez VITO

...un savoir faire

ca gastronomia

5412 Côte des Neiges
735-3623

Société Canadienne du Cancer

SYMPOSIUM

...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant

Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: \$5.95 et \$6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi

5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547

quelques heures en Grèce... parmi nous, des moments inoubliables... pour tous.



LONDRES ou PARIS

DEPARTS PENDANT LE WEEK-END

A
COMPTER
DE

\$299

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR					DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS		

Montréal - Londres Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport de Gatwick

AOÛT

Sam 13	Dim 28 août	--	Dim 11 sept	Dim 25 sept	Dim 9 oct	Mer. 29 juin	\$369.00
Sam 27	Dim 11 sept	--	Dim 25 sept	Dim 9 oct	Dim 23 oct	Mer. 13 juil.	\$319.00

SEPTEMBRE

Sam 10	Dim 25 sept	--	Dim 9 oct	Dim 23 oct	Dim 6 nov	Mer. 27 juil.	\$299.00
Sam 24	Dim 9 oct	--	Dim 23 oct	Dim 6 nov	--	Mer. 10 août	\$299.00

OCTOBRE

Sam 8	Dim 23 oct	--	Dim 6 nov	--	--	Mer. 24 août	\$299.00
Sam 22	Dim 6 nov	--	--	--	--	Mer. 7 sept.	\$299.00

Montréal - Paris Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport d'Orly

AOÛT

Ven 5	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 3 sept	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Mar. 21 juin	\$389.00
Ven 5	--	--	--	--	--	Mar. 21 juin	\$369.00
Ven 12	Sam 27 août	Sam 3 sept	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Mar. 28 juin	\$389.00
Ven 12	--	--	--	--	--	Mar. 28 juin	\$369.00
Dim 14	Lun 29 août	--	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Jeu. 30 juin	\$389.00
Dim 14	--	--	--	--	--	Jeu. 30 juin	\$369.00
Ven 19	Sam 3 sept	--	--	--	--	Mar. 5 juil.	\$389.00
Ven 19	--	Sam 10 sept	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Mar. 5 juil.	\$369.00
Ven 26	Sam 10 sept	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Mar. 12 juil.	\$339.00
Ven 26	--	--	--	--	--	Mar. 12 juil.	\$369.00
Dim 28	Lun 12 sept	--	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Lun 24 oct	Jeu. 14 juil.	\$339.00
Dim 28	--	--	--	--	--	Jeu. 14 juil.	\$369.00

SEPTEMBRE

Ven 2	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Mar. 19 juil.	\$319.00
Ven 9	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	Mar. 26 juil.	\$319.00
Dim 11	Lun 26 sept	--	Lun 10 oct	Lun 24 oct	Lun 7 nov	Jeu. 28 juil.	\$319.00
Ven 18	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	Mar. 2 août	\$319.00
Ven 23	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	--	Mar. 9 août	\$319.00
Dim 25	Lun 10 oct	--	Lun 24 oct	Lun 7 nov	--	Jeu. 11 août	\$319.00
Ven 30	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	--	Mar. 16 août	\$319.00

OCTOBRE

Ven 7	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 5 nov	--	--	Mar. 23 août	\$299.00
Dim 9	Lun 24 oct	--	Lun 7 nov	--	--	Jeu. 29 août	\$299.00
Ven 14	Sam 29 oct	Sam 5 nov	Sam 12 nov	--	--	Mar. 30 août	\$299.00
Ven 21	Sam 5 nov	Sam 12 nov	--	--	--	Mar. 6 sept.	\$299.00
Dim 23	Lun 7 nov	--	--	--	--	Jeu. 8 sept.	\$299.00
Ven 28	Sam 12 nov	--	--	--	--	Mar. 13 sept.	\$299.00

DÉPARTS SUPPLÉMENTAIRES MONTRÉAL-PARIS

Date de départ	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DURÉE DU SÉJOUR					Dernière date de réservation	PRIX
	16 jours	17 jours	37 jours	38 jours	57 jours		
Août 1	--	Ven 19 août	--	--	--	Ven. 17 juin	\$389.00
Août 1	--	--	--	Jeu 8 sept.	--	Ven. 17 juin	\$369.00
Sept 6	Ven 23 sept	--	--	--	--	Sam. 23 juil.	\$319.00

DÉPARTS ASSURÉS

Ces vols sont régis par les règlements applicables aux ABC de la Commission Canadienne des Transports et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens. Ces vols sont effectués selon un programme de Treasure Tours Int'l Inc. approuvé.

Un acompte minimum de 10% non remboursable doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 45 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de \$100.

Il est possible de prendre une assurance couvrant vol nolisé et voyage. Les prix n'incluent pas la taxe de \$8 sur les départs d'aéroports canadiens. Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

Vols nolisés ABC
VIA
NORDAIR



N'attendez pas! Réservez dès maintenant avec votre agent de voyages.

LUB JOURNÉE

5450 CÔTE-DES-NEIGES 341-4420

Suite 304 — Montréal H3T 1Y6 Que.
Permis No 75 01 50374

La semaine à livre ouvert

SARTRE

UN FILM RÉALISÉ
PAR ALEXANDRE ASTRUC
ET MICHEL CONTAT
TEXTE INTÉGRAL

Un philosophe dans le siècle

Sartre vif
mais sans
l'écriture

par Alain Pontaut

Plusieurs choses à retenir de ce livre, **Sartre**, que publie Gallimard, et d'abord qu'il n'est pas un livre mais la bande sonore d'un film tourné sur Sartre en 1972 par Alexandre Astruc et Michel Contat.

Quant au contenu, on peut bien prétendre que ce "Sartre par lui-même" est une suite aux **Mots**, où Sartre interrogeait les origines de sa pensée et de sa vocation d'écrivain comme il s'efforce de reconstituer ici son itinéraire d'intellectuel à travers les événements de son époque. Et ils n'ont pas manqué: de son enfance et de sa mère, Anne-Marie Schweitzer, au séjour en Allemagne nazie en 1933, du Front populaire à la guerre d'Espagne et à la France occupée, des caves de Saint-Germain-des-Prés, où l'existentialisme devient mode, à l'Indochine et à l'Algérie, de Mai 68 à la direction du quotidien **Libération** en 1972. Mais quelle que soit la valeur du témoignage, sur notre siècle et sur un de ses grands écrivains, quel que soit l'intérêt du portrait général de l'intellectuel de notre temps, **Sartre** n'est pas un livre, hélas, mais un individu, vieilli, qui se raconte avec, pour témoins trop présents, ses échos familiers.

Une conscience radicalisée

Ainsi Jacques-Laurent Bost le voit par le petit bout de la lorgnette, même s'il se veut servant du culte, offre complaisamment les anecdotes de la vie sans relation utile avec l'élaboration de l'oeuvre ("La veille, vous vous étiez saoulé, vous aviez été au bordel...") et

Simone de Beauvoir, mère-femme-soeur-confidente quelquefois moins Castor que perroquet, met un grand entêtement à rappeler la part qu'elle a prise à cette oeuvre et, par exemple, qu'à l'époque de l'École Normale elle déconseillait à Sartre de passer trop de temps à la philosophie, disant: "Si vous n'êtes pas doué, n'en faites pas!"

Ce vieux couple encore étonnamment intelligent (lui surtout) s'est finalement, hors les oeuvres, et dans le domaine de la pensée socio-politique, un peu trompé sur tout: sur le nazisme naissant, sur la troisième force, sur la voie cubaine, sur ceux qui feront la paix en Algérie, sur le conflit israélo-arabe... Sartre d'ailleurs, ici, ne prétend pas avoir prédit ou percé l'événement. Il explique simplement, avec encore de loin en loin quelque lucidité géniale, comment le sentiment qu'il eût très tôt de l'être soumis au hasard — lui dit: la conscience de sa contingence — l'a conduit à violemment contester la culture, bourgeoise, dont il était un héritier privilégié, et comment cette contestation n'a cessé au fil des années de se radicaliser face à Hitler qu'il n'avait pas prévu, à de Gaulle qu'il ne pouvait admettre, qu'il ne pouvait analyser objectivement, à une société française sur laquelle il appelait une révolution dont il rêva sans doute d'être le Rousseau et le Saint-Just, le chantre-philosophe, révolution qui, on le sait de reste, n'eut pas lieu. Sartre, à plusieurs reprises, n'ayant vu en de Gaulle qu'un fasciste, fit tout pour se faire arrêter par une police qui, elle,

n'eut pas demandé mieux. De Gaulle intervenait: "On ne met pas Voltaire en prison", et ce fut l'OAS, qui voulait tuer de Gaulle, qui plastiqua l'appartement de Sartre...

Un prolétaire non-prolétaire

La pensée sartrienne, sur ce plan, est donc celle d'une contradiction, que la radicalisation de la pensée voudrait résoudre. Mais n'a pas qui veut, dans son temps national, des 1789, des 1917. N'assiste pas qui veut à la mort, idyllique et lyrique, du monde bourgeois et à l'avènement de la société sans classes. Ne naît pas qui veut prolétaire. "Bien que j'aie toujours contesté la bourgeoisie, mes oeuvres s'adressent à elle, dans son langage..." On ne lit pas tellement Flaubert, ni **L'Être et le néant**, aux usines Renault. "Il existe donc une contradiction très particulière en moi: j'écris encore des livres pour la bourgeoisie et je me sens solidaire des travailleurs qui veulent la renverser." Mais solidarité, c'est plus que sympathie de la pensée. Sartre le sait, qui appelle sur lui, de la part de la classe ouvrière, le châtiement, la récupération. Touchante culpabilité!

Mais, même dans la relation un peu décousue que constitue ce recueil de propos, la conduite de la pensée, la quête philosophique demeurent d'une précision, d'une ampleur, saisissantes. Sartre d'abord philosophe. "Je considère, dit-il, la philosophie aujourd'hui comme l'unité de tout ce que je fais, c'est-à-dire, si vous voulez,

la seule unité qu'il peut y avoir entre les différents livres que j'ai faits à une époque donnée, c'est l'unité philosophique. Ils sont tous orientés vers un même centre, ou, si vous préférez, tous recouverts par une même carapace, c'est ma philosophie de l'époque. De sorte que comme ça, je trouve un autre genre d'unité entre les différents trucs que j'écris que par exemple on pourrait en trouver en écrivant un roman qui serait par exemple tout entier fait sur la vie de province ou de Paris, ou bien des romans comme ceux de Zola sur une famille sous le Second Empire. Non, l'unité, c'est la philosophie."

L'intellectuel dans le siècle

On le ressent clairement

Vient de paraître

L'ÉTAT CAPITALISTE ET
LA QUESTION NATIONALEGilles BOURQUE
professeur de sociologie à l'UQUAM

384 pages, \$18.50 en librairie

sur un sujet peu exploré, une étude théorique à partir d'exemples québécois, sur la convergence et la divergence des différents courants des sciences sociales marxistes et non-marxistes.

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉALC.P. 6126, Succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

Théâtre

Au Théâtre du Horla

Les femmes démasquées de Saint-Bruno

par Bernard André

Quand des "ménagères" de Saint-Bruno décident de monter sur les planches, mais pour s'y démasquer, cela donne du vrai théâtre et une formule originale d'animation socio-culturelle pour les municipalités.

Un merveilleux exemple d'implantation théâtrale dans et par le milieu: Le Théâtre du Horla. Il ne s'agit pas d'une troupe mais d'un lieu théâtral subventionné par la Mairie de Saint-Bruno. Situé au bord de l'eau, dans le petit parc du Vieux Presbytère (monument historique et centre culturel), Le Horla est un théâtre de poche ouvert à tous les citoyens. Se définissant comme "le théâtre du monde de la place", il fonctionne selon une formule assez originale: bien que dépendant des services sociaux-culturels de la Mairie, il est autogéré par un comité élu. Ce sont ses membres qui organisent depuis cinq ans le passage de troupes régionales ainsi qu'un certain nombre d'ateliers offerts à chaque



Le Théâtre du Horla

groupe d'âge et pour lesquels on invite des animateurs. Nouveau signe de maturité: pour la première fois cette année, les 40 personnes travaillant bénévolement pour l'organisation de la saison, consacrent la programmation aux seules productions du Horla. Cinq des six groupes ayant travaillé pendant l'hiver présentent cet été leur création collective. Ainsi, du 8 au 19 juin, sept femmes de

Saint-Bruno présentent leur production: **La vraie vie des masquées ou Ça finit quand ça commence.**

La vraie nature des banlieusardes

Moyenne d'âge: 35 ans environ. Mères de famille et ménagères. A la suite d'un atelier théâtral animé l'hiver dernier par David Lerner, de l'AQJT, elles décident de tirer parti de l'expérience et des techniques acquises pour faire sauter le masque et dire leurs conditions réelles d'existence en banlieue. Derrière les bungalows pimpants et les lisses peuluses se joue le drame de la solitude et de l'ennui féminins. Drame individuel

jalousement masqué sous un vernis de bonheur que seule peut écailler la prise de conscience collective des "femmes au foyer".

La vraie vie des masquées cristallise théâtralement la vision du monde de cette classe de femmes auxquelles la société confère le statut ambigu de "Ménagères-mères de famille". Phénomène récent de ces femmes qui, pour avoir accès à la petite propriété unifamiliale, doivent s'accommoder des cités-dortoirs érigées au hasard de la spéculation foncière et le plus souvent dépourvues de toute infrastructure socio-culturelle. C'est cet univers que les femmes de Saint-Bruno choisissent de dire, prises chacune et collectivement dans l'engrenage banlieusard, isolées dans leurs prisons-modèles, atelées à un train-train quotidien fort peu valorisé par la société (exception faite des commerciaux télévisés qui exploitent de façon aussi stupide que révoltante le stéréotype de la "reine du foyer"). Des femmes surtout rongées par une mauvaise conscience qui les empêche de se révolter sous prétexte qu'après tout elles ne "travaillent" pas (!)... à l'extérieur.

La variété du spectacle

Si pour les femmes du Horla, le théâtre n'est pas une fin en soi mais avant tout un moyen de réalisation personnelle et collective, ce médium n'est pas une simple tribune; elles le travaillent dans ce qu'il a de

PETIT MANUEL DE GÉOGRAPHIE QUÉBÉCOISE



\$3.95

TABLE DES MATIÈRES

0. Présentation ou savoir fleurir là où on est né / 6
 1. Un morceau important de la planète ou le Québec à l'échelle mondiale / 7
 2. Le Québec dans les Amériques ou monsieur 4% / 9
 3. Le Québec au Canada ou la plus grande province canadienne / 11
 4. Le Québec et ses voisins ou un pays adossé au Canada et ouvert sur le monde / 13
 5. Le Québec en soi: un pays de belle taille, bien situé et bien structuré / 15
 6. Le Québec avant l'histoire ou le Québec des temps géologiques / 17
 7. Le Québec: ses trous, ses bosses / 19
 8. Le Québec, terre inondée / 25
 9. Le Québec: ni chaud, ni froid / 31
 10. Le Québec: pays de pluie, pays de sécheresse / 37
 11. Les vents du pays Québécois / 43
 12. Le Québec et sa perruque pédagogique / 45
 13. Les sociétés végétales du Québec / 49
 14. Les géants de la société végétale Québécoise: les arbres / 51
 15. L'arche de Noé Québécoise / 53
 16. Le Québec et ses grands singes / 59
 17. Géographie des populations indigènes / 61
 18. Géographie de la 2^e strate d'autochtones: ou savoir fleurir où on a été planté / 63
 19. Le Québec et les immigrants / 65
 20. Statistiques de la population Québécoise / 67
 21. La pyramide des âges au Québec, 1972 / 73
 22. Population et sexe au Québec / 75
 23. Population Québécoise et langue maternelle / 79
 24. Le Québec est-il toujours un "saint district" pour les touristes? / 83
 25. Ah! Les villes et les campagnes / 87
 26. 60 ans de croissance urbaine au Québec: 1911 - 1971 / 89
 27. Des enfants Québécois pour les villes du Québec / 93
 28. Économie urbaine, économie rurale, économie régionale au Québec / 97
 29. L'économie du Québec: ses revenus, ses dépenses / 99
 30. Géographie des industries manufacturières Québécoises / 107
 31. Géographie des minéraux Québécois: métalliques et non métalliques, et industries connexes / 109
 32. Les combustibles minéraux et les autres formes d'énergie Québécoises / 113
 33. La géographie Québécoise des transports / 119
 34. Géopolitik Québécoise / 125
- Conclusion générale / 127
Géographie d'un peuple
l'âme Québécoise et le parti Québécois.



guérin éditeur

4440 rue Saint-Denis
Montréal 843-6241

Depuis 2 siècles les choses n'ont pas beaucoup changé.

Au moment où la question controversée des droits linguistiques bat son plein, les Presses de l'Université du Québec vous proposent: «Le Choc des langues au Québec (1760-1970)».

Pour mieux comprendre les comportements linguistiques du Québec, il est indispensable d'en connaître d'abord les dimensions historiques. Les auteurs comblent une lacune en présentant un recueil de textes sur la question.

Un volume de 784 pages

\$14.50



les presses de l'université du québec

C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél. : 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

BON DE COMMANDE

Nom

Adresse

Ci-joint la somme de \$14.50 (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)

[+5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire
et chez l'éditeur

(suite de la page 29)

plus spécifique: l'aspect spectaculaire, visible, palpable de ce type de langage. Exception faite d'un dialogue moralisant qui alourdit la deuxième partie, le reste des séquences est articulé sur un modèle d'alternance: monologue - dialogue - chœur - chanson. La variété ainsi obtenue au niveau du signifiant théâtral compense heureusement la monotonie du signifié global (leitmotiv de la vie plate). Cette monotonie et le visage particulier qu'elle prend pour chacune d'entre elles (obsession de la TV, couture, écriture, bébés, Bingo...) n'est pas seulement dite.

Elle est surtout visualisée par le décor, les accessoires et les costumes. L'aire de jeu est délimitée latéralement par deux cordes à linge auxquelles sont suspendus des panneaux de tissu artistiquement brodés. Devant le panneau symbolisant chaque obsession, un banc fixe l'univers de chacune d'elles. Suspendus en alternance avec les toiles brodées, d'énormes téléphones aux couleurs vives et une série de masques demi-faciaux: certains, terreux et inexpressifs nivellent les différences entre les femmes

qu'ils rapprochent dans la grisaille partagée de l'existence.

D'autres, lousps de satin ou de velours multicolores, sont utilisés dans les scènes de groupe où chacune donne et se donne l'illusion de "vivre". A cette utilisation intéressante du masque, s'ajoute l'élément toujours symbolique du costume: large poncho en batik représentant le type de bungalow habité par chacune d'elles (qu'elles habitent, qui les habitent et auquel elles s'habituent comme à une seconde peau).

Un théâtre de la vitalité

Ingéniosité de la conception, perfection de la réalisation, chacune des robes ainsi confectionnée devenant un petit chef-d'oeuvre en soi. Des plus soignées, également la partition musicale constituée de dix chansons de type "folk song" (seul l'irrésistible "Tango des Bingoleuses" rompt avec ce style). Accompagnées à la guitare et à la flûte, elles alternent avec des poèmes-monologues qui ponctuent l'évolution de ces femmes, du: "Y'a-t-y fallu que

j't'aime / Pour mettre dans un plancher lavé / Toute ma fierté, tout mon honneur", jusqu'à l'appel final à la solidarité dans l'action, par le jeu théâtral. La deuxième partie, plus longue, met en abîme la genèse de, toute la pièce, les difficultés, les obstacles patiemment surmontés. Elle se clôture par les trois coups traditionnels de l'entrée en scène victorieuse des femmes de Saint-Bruno: Jacqueline Mercier, Nicole Lecorre, Anna Houle, Josée Mercier, Monique Vallée-Brouillard, Renée Leduc et Carole Goulet.

En somme, malgré certaines lourdeurs dues au manque de métier et à l'exiguïté de la scène, en dépit de certaines longueurs dans la deuxième partie qui n'évite pas toujours la gratuité du défoulement verbal, un travail considérable qui témoigne de la vitalité du théâtre à Saint-Bruno et propose ainsi aux municipalités une formule originale de participation sociale et culturelle des citoyens (1).

(1) La pièce se joue encore cette fin de semaine (17, 18 et 19 juin), ainsi que deux fois à la Saint-Jean (653-0501).

Cinéma

"15 nov"

un film historique, un document brut

par Anne Constanty

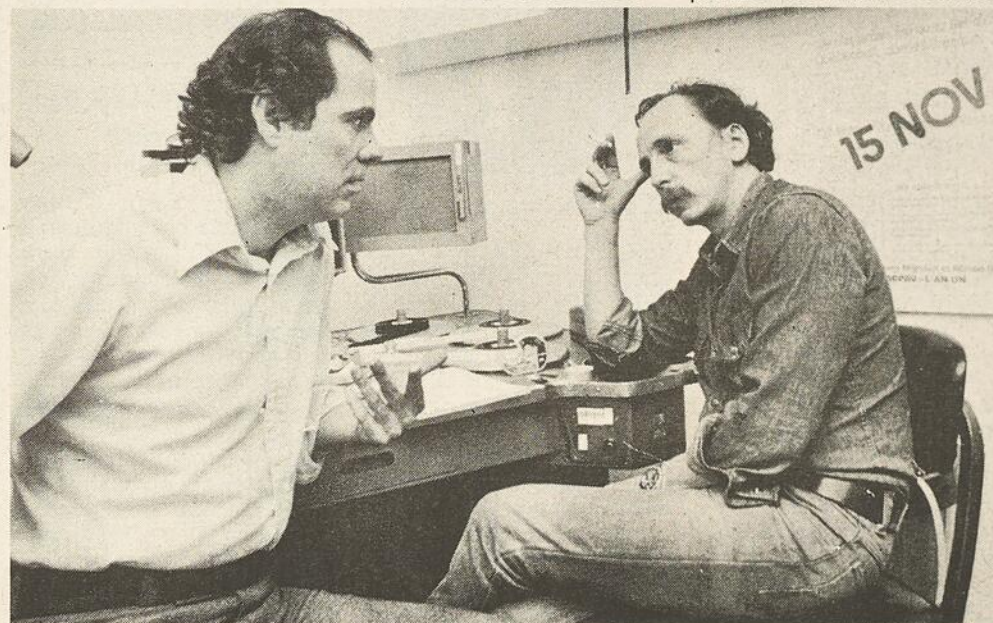
Hugues Mignault, 33 ans, l'air solide nous parle de ce film "15 Nov" qu'il a réalisé avec Ronald Brault. Un film tourné, en quelque sorte, en une journée... Un film qui devrait être l'image d'un beau souvenir. Un souvenir Historique.

Pour Hugues Mignault, "15 Nov" est un document brut. Il est loin d'être parfait, certes, mais il a pour lui d'être vrai.

qui a eu lieu à CKAC (la plupart des experts en la matière ont dit que ce débat avait été très important dans la campagne électorale). Donc, à travers ce débat, nous avons essayé de résumer d'une façon vraiment succinte la campagne électorale. Puis, c'est la journée du 15 novembre. Pendant toute la journée, nous avons filmé, au hasard, toutes sortes d'évé-

nement de monde autour de nous qui nous bousculait... la caméra bouge, mais ça n'est pas important. Ce qui est important c'est qu'il y a des choses qui se passaient et que l'on a pu les filmer et les enregistrer et cela est assez fantastique, je pense.

"Dans ce film, les comédiens c'est le peuple québécois, bien que l'on puisse reconnaître Denise



Hugues Mignault et Ronald Brault

photo Cinéma libre

"Notre but, déclare-t-il, était de filmer une journée d'élection au Québec. Or, il s'est avéré que ce jour-là, les élections furent des élections historiques. Moi, je prévoyais que le Parti Québécois "rentrerait" minoritaire et je voulais filmer ça... Ronald Brault a "embarqué" avec moi. J'en avais même parlé à Michel Brault, mais lui se trouvait trop émotif: il n'aurait pas pu tourner..."

"Dans "15 Nov", continue-t-il, il y a cinq parties dont, les événements de St-Denis sur Richelieu — la fête des Patriotes — qui est en quelque sorte un rappel de tout notre nationalisme. Ensuite l'on a essayé de condenser, de résumer, à travers le débat

nements, des événements qui se passent pendant une journée d'élection. A partir de sept heures une minute — immédiatement après la fermeture des bureaux de scrutin — c'est une espèce de folie, la folie de la victoire que nous avons filmé. Cette liesse générale est très présente dans notre film, tant à travers les témoignages des candidats élus qu'à travers la défaite des Libéraux, mais aussi à travers l'émotion qui transparaît dans les discours. Le plus extraordinaire est peut-être l'émotion qui secoue la foule: ce n'est qu'un long cri de joie.

"Bien sûr, déclare Hugues Mignault, la technique du film en est un peu diminuée... il y avait tel-

Filiatrault et Doris Lussier — tous deux étaient les animateurs de la soirée au centre Paul-Sauvé — mais à travers eux c'est encore toute l'émotion de la foule, toute l'émotion du Québec que l'on retrouve.

"15 Nov" dure une heure quarante, mais cela passe très rapidement. Il est vrai que nous avons monté ce film d'une façon très rapide et souvent dans la même seconde on voit — simultanément — ce qui se passait à la même seconde à Tailleur, à Gérard-Filion et au centre Paul-Sauvé. Annick DeBellefeuille a travaillé six mois sur le montage de ce film et le montage est ici très important. D'ailleurs le film a été structuré au montage et cela a amené bien

ÉCRIRE SANS FAUTE?

Lettres, dossiers, ordonnances, rapports, procès-verbaux, mémos, notes.

SANS ALLER À L'UNIVERSITÉ?

Parce que l'Université vient à vous par courrier.

SANS PERDRE DE TEMPS...

Parce que le cours est adapté aux besoins de chacun.

DANS LA DISCRÉTION...

Parce que l'ordinateur est le seul témoin de vos difficultés et progrès.

ALORS: C.A.F.É.

(Cours autodidactique de français écrit)

S'INFORMER MAINTENANT

(Aucun diplôme n'est requis pour l'inscription).

1. Téléphoner à : (514) 343-7393 ou
2. Retourner le coupon-réponse ci-dessous à :
Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
C.A.F.É.
C.P. 6211, Succursale "A"
Montréal, (Québec) H3C 3Y9

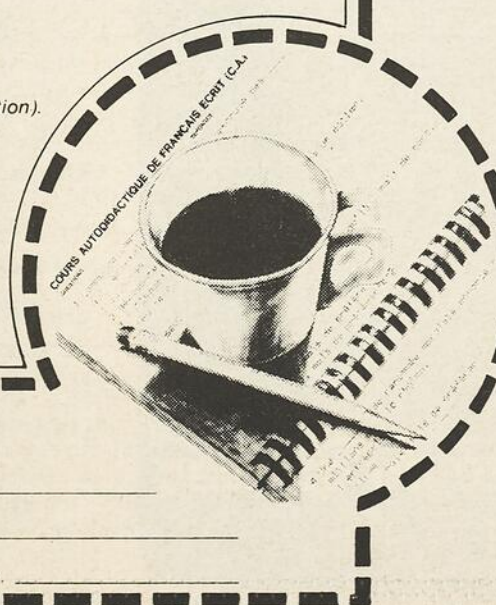


Je désire recevoir les renseignements sur le C.A.F.É.

Nom et prénom _____

Adresse _____

Tél. _____



Musique

Le paradoxe de la situation actuelle de l'art vocal

par Pierre Prévost

des discussions entre Annick, Ronald Brault et moi. Il nous a fallu beaucoup élaguer puisque le premier montage faisait quatre heures. Une heure quarante est une bonne longueur pour un documentaire!

"La plus grande difficulté que nous ayons eue fut celle de rester calme et de continuer à tourner, nous avons plutôt le goût de fêter... Pendant la journée, les cinq caméras étaient à des endroits différents et ce n'est qu'après sept heures que toute l'équipe s'est rassemblée au Centre Paul-Sauvé.

"15 Nov" est un film où il y a beaucoup d'éléments savoureux, nous avons voulu aussi qu'il soit plein d'ironie et je crois que nous y sommes parvenus. Ce film est un film d'émotion, un film sur des émotions, c'est aussi un film sur la joie, la surprise, c'est en quelque sorte un orgasme. Notre esprit critique, c'est dans le témoignage d'un homme d'un certain âge, agriculteur à Saint-Denis, qu'il faut le chercher. Cet homme, descendant d'un patriote de 1837, parle très lentement et peu... il a peur de parler et à travers ses propos c'est la peur qu'ont tous les Québécois de s'exprimer en période électorale que l'on retrouve. Il exprime ses doutes qui sont aussi les nôtres, sur la politique, sur les politiciens... On sent ses réticences à parler ouvertement d'un candidat ou d'un autre, d'un parti politique ou d'un autre... il parle, parle... pourtant. "Pour moi, ajoute Hugues Mignault, ce film est un document brut dans la mesure où il a été tourné selon l'inspiration du moment, c'est-à-dire d'une façon très spontanée. On a essayé de filmer tout ce qui se passait avec le plus de professionnalisme possible et nos limites n'ont existé qu'en fonction du peu d'argent et donc du peu de moyens que nous possédions. Pour le reste, on est allé à la pêche. De toute façon, si nous n'avions pas filmé la victoire nous aurions filmé la défaite du Parti Québécois et donc le film serait quand même un document historique."

"15 Nov" de Hugues Mignault et Ronald Brault prendra l'affiche d'un des Cinémas du Complexe Desjardins ce mois-ci. "15 Nov", un film dont je vous reparlerai.

Au cours de la dernière quinzaine, il y a eu à Montréal beaucoup de chant dans l'air. Le 12e Concours international nous a donné l'occasion d'entendre les chanteurs et chanteuses encore au début de leur

carrière qu'il faut considérer comme les meilleurs du monde. En même temps s'est tenu un colloque sur l'art vocal ouvert au public auquel ont participé une quinzaine de sommités de la musique d'Amérique et

d'Europe.

J'ai assisté aux deux événements, et dans un cas comme dans l'autre, ma joie n'a pas été sans mélange.

(suite à la page 32)

BACCALAURÉAT ET CERTIFICAT EN LINGUISTIQUE, 1^{er} CYCLE

L'Université du Québec à Montréal offre deux programmes en linguistique au niveau du 1er cycle.

- *Baccalauréat en linguistique (B.A.)*

Ce programme a pour objectif de donner une formation de base en linguistique et une initiation à quelques-uns de ses champs d'activité. Il offre la possibilité d'études théoriques et pratiques, en particulier sur le français du Québec.

- *Certificat en linguistique*

Ce programme s'adresse aux professeurs de langue, aux personnes des champs divers de la communication, des bureaux de publicité ou de traduction et des organismes gouvernementaux, qui ont une formation linguistique incomplète. Comportant dix (10) cours (soit 30 crédits), il a l'avantage de pouvoir se compléter en un an.

Conditions d'admission

- Diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
- Cependant les candidats âgés d'au moins 22 ans peuvent être admis sans le DEC.

Date limite d'admission

Le 1er août 1977.

Pour plus de renseignements adressez-vous au directeur du programme: 282-7385

OU

Bureau du registraire, Service de l'admission

Université du Québec à Montréal

1187, rue de Bleury, bureau 2930

Case postale 8888, succursale «A», Montréal, P.Q. H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

Les grands Ballets Canadiens

ACADÉMIE
ET ÉCOLE
SUPÉRIEURE

COURS D'ÉTÉ

Du 1er au 27 août

Danse classique
Danse moderne
Danse espagnole
Jazz

Ateliers avec professeurs invités

Cours intensifs

Spécial adultes: à midi et le soir

INSCRIPTION: lundi 1er août

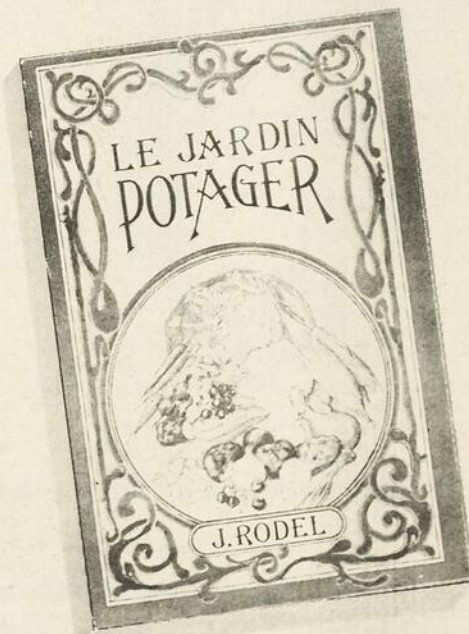
de 10h00 à 20h00

RENSEIGNEMENTS: 489-4959

5010 rue Coolbrook (ouest de Décarie).

Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation no 749887 et no 749977

Les meilleurs légumes sont
encore ceux que l'on fait
pousser soi-même!



176 pages, nombreuses photos — Prix \$4.95

LE JOUR INC. 1435, rue Bleury, Montréal H3A 2H7

Veuillez m'adresser: LE JARDIN POTAGER

Chèque Mandat Prix \$4.95

Nom:

Adresse:

Ville:

Code Postal: PAS DE P.S.L. (C.O.D.)

Le concours

A juste raison, le jury du concours — très prestigieux cette année — n'a pas décerné de premier prix. Deux deuxièmes prix *ex aequo* sont allés à des Américains, William Parker, baryton de 33 ans, de Butler (Pennsylvanie), et Louise Wohlfacka, soprano de 30 ans, de Manchester (New Hampshire). La seule Québécoise qui se soit rendue en finale, Michèle Boucher, 29 ans, née à Shawinigan, a obtenu un huitième prix. (La liste complète des lauréats est donnée à la fin de cette chronique.)

Sans vouloir déprécier le talent de plusieurs des finalistes — et celui de Parker est vraiment remarquable —, il faut bien constater que dans l'ensemble le concours de cette année a frôlé le médiocre. Aucune personnalité artistique de première grandeur ne s'y est révélée. Certains des concurrents n'étaient manifestement pas encore prêts à affronter une telle épreuve. Quelques-uns des chanteurs et chanteuses

ont démontré à l'évidence leur manque de formation sinon de tempérament.

Qu'est-ce à dire? — Nous sommes ici en présence d'un paradoxe difficile à expliquer.

Le colloque

Les experts du colloque sur l'art vocal s'y sont essayés avec plus ou moins de succès, notamment des chanteurs comme Rose Bampton, Colette Boky, Clarice Carson, Don Garrard, Jean-Paul Jeannotte et Bid Sayao, des pianistes comme Gerald Moore et Janine Lachance, un chef de choeurs comme Jean Laforge.

Leur tâche était énorme et la structure nécessairement sans rigueur des quatre séances auxquelles ils ont participé n'a pas aidé leur cause, même si Edgar Fruitier a bien dirigé le débat.

Tous ont bien été obligés de constater, avec le public, l'existence d'un grave malaise, et si personne n'a mis de l'avant de solutions précises, les conclusions suivantes se sont dégagées

de leurs propos:

— Les chanteurs d'aujourd'hui ne sont pas d'un calibre inférieur à celui de naguère et d'autrefois. A toutes les époques on a pleuré sur les gloires disparues de "l'ancien temps". Mais comme l'ont souligné Laforge et Moore, il y a aujourd'hui plus de "voix" que jamais: la carence semble se situer au niveau des professeurs.

— On exige de nos jours beaucoup plus des chanteurs professionnels. Leur répertoire doit être immense alors que Nellie Melba a atteint une renommée universelle avec cinq ou six rôles: les salles où ils chantent ont le double de la capacité de celles d'hier, les orchestres qui les accompagnent ont aussi doublé leur effectif instrumental; la facilité contemporaine de franchir en quelques heures d'immenses distances amenuise les périodes de repos qui leur sont nécessaires.

— Enfin — et cela est de tous les temps — quatre facteurs demeurent constants dans la poursuite d'une carrière de

chanteur: le talent, la volonté, le travail et la chance. Rien ne pourrait être plus individuel et tous les secours extérieurs qu'on peut souhaiter ne feront jamais à eux seuls qu'un artiste ordinaire devienne exceptionnel.

Les lauréats

2e prix *ex aequo*: William Parker, baryton, et Louise Wohlfacka, soprano, des États-Unis.

Pas de 3e prix.

4e prix: Wiera Baniewicz, mezzo-soprano, de Pologne. (Aussi gagnante du prix pour la meilleure exécution de l'oeuvre canadienne imposée, *Inunit*, de Louis Applebaum.)

5e prix: Thomas Booth, baryton, des États-Unis.

6e prix: Cornelia Pop, soprano, de Roumanie.

7e prix: Karen Johnson, mezzo-soprano, des États-Unis.

8e prix: Michèle Boucher, soprano, du Canada.

9e prix: Annelott Damm, mezzo-soprano, de la République démocratique d'Allemagne.

Le pop

"En veillant sur l'perron":

Histoire ou nostalgie?

Un disque, un livre, témoins de nos chansons d'hier... Mais, dit Bruno Dostie, si l'avenir passe par l'histoire, il arrive aussi que l'histoire passe par le "rétro"!

par Bruno Dostie

Le 17 mars 1975, le groupe Beau Dommage ouvrait son premier grand spectacle à Montréal, sur la scène du TNM, en chantant "Sur l'perron" de Camille Andréa, 2ième prix de la chanson canadienne au festival Radio-Canada de 1957. Déjà sur le premier disque du groupe, paru quelques mois plus tôt, on rendait hommage à cet auteur oublié (se méprenant d'ailleurs sur son sexe) avec la chanson "Montréal" — "Y'a des quartiers où le monde veille sur le perron, y'a un bonhomme qui en a fait une belle chanson"... C'était sans doute le moyen, pour ce groupe dont on allait dire qu'il introduisait Montréal dans la chanson québécoise, d'affirmer au contraire son appartenance à une longue tradition de chanson populaire qui décrivait, depuis qu'elle existait, la vie quotidienne et le décor des gens du peuple, dans les campagnes d'abord, dans les quartiers des villes ensuite. Car si, des "rues de Natashquan" de Vigneault si l'on peut dire à la rue Peel de Charlebois, c'est en fait une espèce de lieu mythique que la chanson québécoise avait paru installer quinze années durant, ce réalisme n'en avait pas moins toujours existé. Le même concours de Radio-Canada de 1975 primait "Parc Lafontaine" de Jacques Blanchet, qui était déjà le lieu fort précisément décrit, une vingtaine d'années plus tôt, des aventures du mari infidèle de "Y va la fair mourir c'gars-là" de Madame Edouard Bolduc.

En fait on a l'impression que la chanson québécoise redécouvre et restaure son passé à mesure qu'elle se développe et s'affirme; et même que son histoire est la condition de son avenir. Mais comme il arrive que ce mouvement nécessaire coïncide avec cet accès de

nostalgie appelé "rétro" qui atteint presque tout l'Occident aujourd'hui, on se défend mal d'une certaine suspicion à l'endroit de cette fièvre d'histoire qui ne se fait pas toujours sans nostalgie non plus.

C'est ainsi que les disques Capitol ont mis sur le marché, il y a quelques mois, un album intitulé "En veillant sur l'perron" (SKB70 047) qui rassemble vingt succès de nos années cinquante. Ces excellents repiquages nous font entendre les voix de Colette Bonheur, Rolande Désormeaux, Lucille Dumont, Dominique Michel, Lise Roy, Hervé Brousseau, Robert L'Herbier et Michel Noël. Ils recueillent six chansons primées lors de l'édition 1957 du Festival de la chanson canadienne de Radio-Canada ainsi que des chansons des auteurs québécois de l'époque tels Lionel Daunais, Roland D'Amour, Raymond Lévesque et d'autres. Compte tenu que les disques originaux sont aujourd'hui introuvables, cet album constitue donc indéniablement un document indispensable et précieux.

On regrettera malgré tout que la compagnie Capitol ait davantage paru céder au "rétro" que penser à l'histoire en le réalisant. D'une part, en effet, la pochette est horrible. Et de l'autre, les quelques lignes de présentation de Philippe Laframboise et les mauvaises photos des interprètes qui l'accompagnent sont presque une insulte en comparaison du portrait historique et iconographique que méritait l'époque. Et ces regrets paraissent d'autant plus fondés qu'on retrouve également sur cet album des chansons d'Aznavor, Mouloudji et Mick Mychel, par exemple, alors que manquent plusieurs autres chansons québécoises significatives de l'époque, soit parmi les gagnantes des autres éditions des concours de Radio-Canada, soit parmi



TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA RADIO CB

Charles Bay

La grande vague de popularité des radios CB qui a envahi les États-Unis et le Canada anglais a atteint le Québec. Cet ouvrage a donc été conçu dans le but d'offrir aux habitués de ce service, une option française dans le choix des termes employés durant les communications.

128 p.

—BON DE COMMANDE—

LE JOUR INC. 1435, rue Bleury, Montréal H3A 2H7

Veuillez m'adresser: TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA RADIO CB

Chèque

Mandat

Prix \$2.95

Nom:

Adresse:

Ville:

Code Postal: PAS DE P.S.L. (C.O.D.)



les succès du jour signés par Jean-Paul Filion et les Jérolas notamment.

Aussi trouvera-t-on plus de documents chez les libraires en attendant anthologie sonore plus complète et plus rigoureuse.

Leméac vient ainsi de publier, sous la signature de Bruno Roy, un **Panorama de la chanson au Québec** (collection Les beaux-arts, \$6.95, 169 pages) qui sera un guide utile à tous ceux qui voudront remonter le cours de son histoire. Je dis "Guide" parce que c'est un livre qui conduit à d'autres livres, qui soulève des questions, qui ouvre des avenues à la recherche, mais qui ne présente pas le tableau complet qu'on aimerait avoir. Il ne s'agit en effet ni d'une encyclopédie, avec l'indispensable compilation des noms, des dates et des événements qu'elle comporterait; ni d'une histoire, avec l'examen fouillé des données économique, sociale, politique et culturelle qui rendraient compte de l'émergence de la chanson québécoise; ni d'une fresque où chaque époque serait reconstituée et vue à travers la perception qu'elle se faisait d'elle-

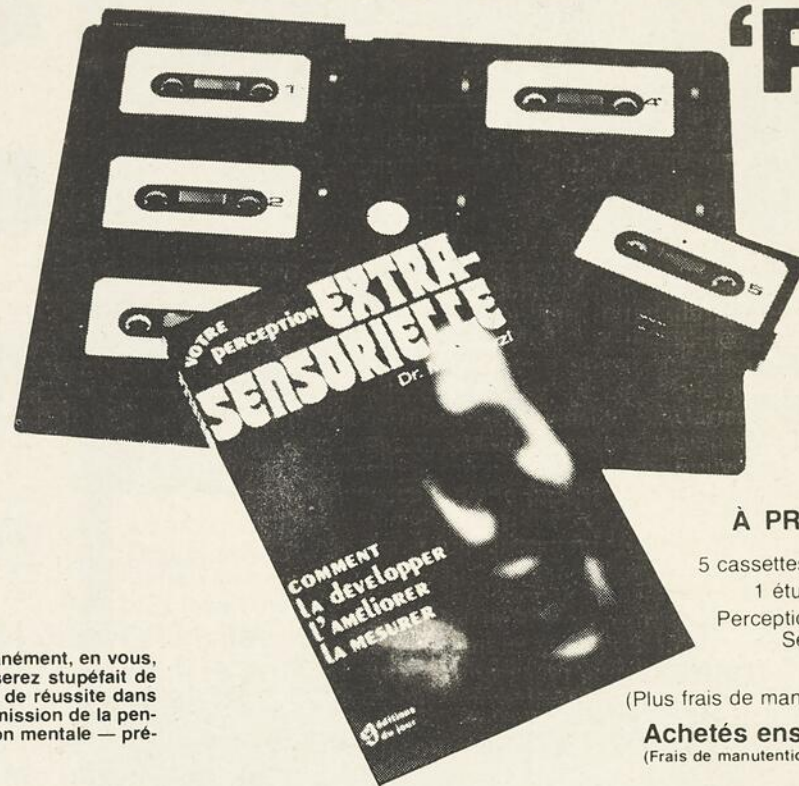
même (ainsi Bruno Roy cite-t-il beaucoup les journaux d'aujourd'hui et jamais ceux d'hier). Mais dans un contexte où presque tout ce qui précède Vigneault a été oublié, ce livre a le grand mérite de faire intelligemment l'inventaire de ce que nous avons oublié, de faire comprendre son importance, et de donner envie de le retrouver.

Indirectement, Bruno Roy fournit également une bibliographie qui permettra à ceux qui veulent aller plus loin de continuer. On découvrira ainsi qu'un livre tel le **Tino Rossi** de Philippe Laframboise (Editions La Presse, 1972) contient en fait une foule de renseignements sur les débuts de la chanson populaire au Québec, ce qui est un peu découvrir que si l'avenir passe par l'histoire, il arrive que l'histoire passe par le "rétro"!

P.S.: Si quelqu'un pouvait me trouver un exemplaire du livre de Réal Benoît sur la **Bolduc** (Editions de l'Homme, 1959), épuisé, disparu des librairies, et même des rayons de certaines bibliothèques, je serais acquéreur...

G

Les Éditions du Jour LA MÉDITATION 'PSI'



DÉVELOPPEZ VOS POUVOIRS SECRETS

Apprenez à créer instantanément, en vous, la dimension PSI. Vous serez stupéfait de votre nouvelle puissance de réussite dans tous les domaines: transmission de la pensée — intuition — guérison mentale — prémonition, etc.

Le Docteur Milan Ryzl vous révèle sa méthode

Il vous suffira d'appuyer sur le bouton de votre magnétophone pour pratiquer chez vous les exercices de méditation psi. Ils viennent d'être édités sur cassette.

Qui est le Dr. Milan Ryzl?

Docteur en chimie et en physique, professeur de parapsychologie à l'université de Californie, il est auteur de 5 ouvrages et de plus de 100 articles ou communications scientifiques. S. Ostrander et L. Schroeder, rapportant ses recherches comme "créateur de médiums", lui ont consacré deux chapitres de leur livre: "prodigieuses recherches parapsychiques en U.R.S.S." (R. Laffont). Mais c'est surtout comme inventeur de la "méditation psi" qu'il a acquis son renom international.

Comment fonctionne la méditation psi?

Les exercices de méditation conçus par Milan Ryzl permettent:

- 1 - de maîtriser l'état de conscience particulier dans lequel les fonctions paranormales sont stimulées;
- 2 - de développer ces facultés psi, notamment par un entraînement de la visualisation;

3 - d'apprendre comment appliquer la perception extrasensorielle dans de nombreuses situations pratiques de la vie courante.

Ce qu'en pensent les parapsychologues

L'institut du professeur J.-B. Rhine, pionnier de la recherche psi aux U.S.A. décerna le prix Mac Douglall à Milan Ryzl, pour le travail éminent que représentent ces recherches. Le professeur L.-L. Vassiliev, père de la parapsychologie soviétique, déclara à propos de la méditation psi: "C'est un des développements les plus prometteurs en parapsychologie". Aujourd'hui, la plupart des parapsychologues s'orientent dans cette voie, en s'inspirant des travaux de Ryzl.

En vous réalisant, réalisez vos rêves

- Vous apprendrez à vous détendre, physiquement et mentalement, et effacerez ainsi la fatigue et les soucis d'une vie active.
- Vous saurez comment mobiliser vos facultés psi pour atteindre les objectifs qui vous sont chers.
- Vos facultés intuitives vous permettront de

mieux comprendre votre entourage et d'établir une meilleure communication avec autrui.

- Vous aiderez vos proches à discerner les causes de leurs difficultés. Vous activerez leur guérison et les soulagerez.
- Vous développerez votre confiance, votre assurance, votre équilibre et votre magnétisme personnel.
- Vous développerez en vous l'optimisme, la joie de vivre de ceux qui jouissent de la pleine possession de leurs facultés psi. Vous déclencherez les événements heureux, les "coïncidences", les hasards que l'on appelle «la chance».

Vous pouvez aussi acheter les cassettes séparément, une à la fois, selon votre bon plaisir et votre bourse. Toutefois il vous faudra débours \$9.95 pour chacune des cassettes choisies et vous n'aurez pas droit aux cadeaux: l'ETUI et le livre de Milan RYZL. Votre Perception Extrasensorielle. Commandez l'ensemble dès aujourd'hui et économisez \$12.70 plus les frais de manutention.

ENSEMBLE COMPLET À PRIX D'AUBAINE

5 cassettes à \$9.95 = \$49.75
1 étui à \$4.00 = \$ 4.00

Perception Extra-Sensorielle = \$ 8.95

Total \$62.70

(Plus frais de manutention) \$ 4.00

Achetés ensemble \$50
(Frais de manutention inclus)

Les Éditions du Jour ☞ 5705 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

PROGRAMME DES 5 CASSETTES

CASSETTE 1	FACE A	Entraînement à la méditation psi	Acquisition de l'état de conscience
	FACE B		Approfondissement
CASSETTE 2	FACE A	Expérience hors du corps. Exercice de clairvoyance aussi appelé "voyage astral" ou "extériorisation du corps astral"	
	FACE B	Psychométrie. Retrouver les événements liés à un objet.	
CASSETTE 3	FACE A	Exercice de visualisation. Entraînement des images mentales sensorielles	
	FACE B	Guide intérieur subconscient. Stimulation des facultés psi dans la vie quotidienne (intuitions, solutions, décisions, etc.)	
CASSETTE 4	FACE A	Diagnostic P.E.S. Stimulation des facultés de diagnostic mental	
	FACE B	(sur soi et autrui) Activation du pouvoir de Guérison	
CASSETTE 5	FACE A	Équilibre interne et psi. Développement de la confiance en soi, du calme et de l'équilibre intérieur nécessaires dans la vie courante comme dans le psi	
	FACE B	Comment faire vos propres cassettes. Utilisez la P.E.S. à volonté pour ce que vous souhaitez	

Je désire recevoir les cassettes suivantes: N° _____ à \$9.95 chacune plus frais de manutention (.50c chacune)
Je préfère économiser les frais de manutention et recevoir les cinq cassettes, l'étui et le livre de Milan RYZL: \$50.00.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

AJG 155



GALERIE

SIGNAL

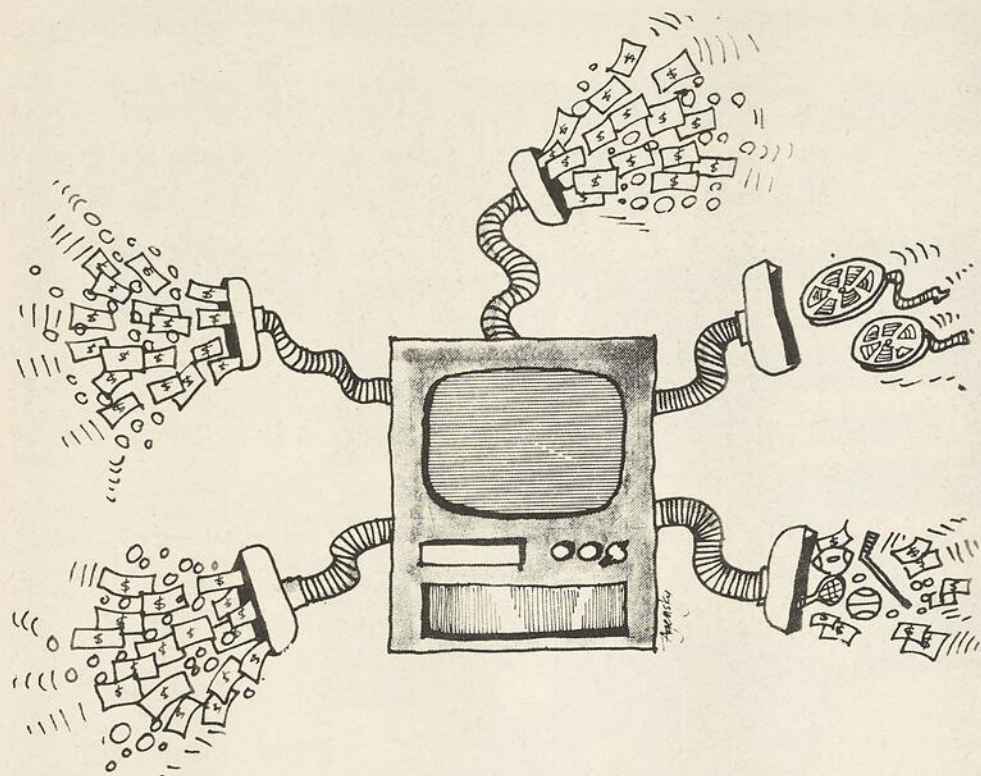
4545 RUE ST-DENIS
MONTREAL
(514) 845-4171

Sylvia Ary, Tib Beament, Gabriel Bonmati, Pierre Brault, Louyse Brosseau, Huguette Desjardins-Faucher, Denise Dufour, Michèle Dufour, Pierre Faucher, Claude Hubert, Alice Lévesque, Ruslan Logush, Angémil Ouellet, Francine Richman, Stan Szafarski

Du 18 juin au 6 juillet 1977

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi, de 9 h à 18 h
Samedi et dimanche, de 13 h à 17 h



Cinéma Canada

La télévision à péage: Ottawa s'agite autour de la mine d'or

Textes de Normand Cloutier

Ce mois-ci, à Ottawa, le Conseil de la Radio Télévision canadienne doit entendre les représentations des divers corps et individus intéressés à l'implantation de la télévision à péage au Canada, en vue d'arrêter une politique en la matière. Le Québec a aussi fait connaître dans quel cadre il envisageait l'introduction de ce nouveau médium, pas si nouveau que ça. L'enjeu: une mine d'or.

"Un autre problème torontois qu'Ottawa va régler par une politique nationale".

Ce commentaire exacerbé d'un haut fonctionnaire du C.R.T.C. dénature à peine les raisons qui ont pu soudainement pousser Ottawa à prendre le train de la télévision à péage. Destination: NOWHERE.

Nous sommes au début de l'été 1976, au 100, rue Metcalfe, à Ottawa, l'enceinte du C.R.T.C. Dans un discours - surprise prononcé devant l'Association canadienne de télévision par câble, Mme Sauvé, ministre fédéral des Communications, vient de déclarer que l'introduction de la télévision à péage est inévitable au Canada et elle a annoncé du même souffle qu'elle demanderait au Conseil de solliciter l'envoi de commentaires sur les structures d'une agence de télévision à péage qui se donnerait comme objectif de ne pas doubler la télévision traditionnelle et de promouvoir une production autochtone exportable à l'étranger. Or, moins de six mois auparavant, en décembre 1975, rendant compte de trois années d'études ainsi que des audiences tenues sur le sujet en juin de la même année, le C.R.T.C. déclarait pour sa part que l'introduction de la télévision payante était prématurée pour le Canada. En ce début de juin 1976, pour expliquer un revirement aussi rapide, les fonctionnaires du C.R.T.C. se rabattent sur Toronto, où TWC Television Ltd., filiale de Rogers Cable Communication, offre déjà le service à plus de 10,000 chambres d'hôtel et où Network One Ltd. vient de s'installer dans l'important complexe immobilier de Crescent Town, avec un système en circuit fermé qui, de ce fait, ne tombe pas sous le contrôle du C.R.T.C. Les câblodistributeurs de Toronto sont prêts à passer à l'action, même si celui-ci

ne bouge pas. Certaines provinces également: l'Alberta et la Saskatchewan ont annoncé qu'elles créeraient leur propre système de télévision à péage. Et elles, elles considèrent que c'est un domaine de leur juridiction!

Le 30 juin, le C.R.T.C. demandait effectivement au public canadien de lui faire parvenir ses commentaires sur les propositions de Mme Sauvé. 105 mémoires furent soumis, la plupart soutenant que les enjeux de la télévision à péage étaient à ce point importants qu'il fallait tenir des audiences publiques sur le sujet. La suggestion fut d'autant plus volontiers acceptée que peu de mémoires répondaient à la question posée: quelles devraient être les structures et les fonctions de l'agence à mettre en place?

Les audiences ont lieu ces jours-ci à Ottawa.

Entre temps, le problème torontois s'est pour ainsi dire aggravé. En effet, deux villes américaines viennent de se voir décerner des licences de stations UHF à péage. Les Torontois n'ont même plus besoin de la permission de Mme Sauvé, ni de la sollicitude de leurs câblodistributeurs, pour avoir leur Pay TV. Qui pourrait les empêcher de s'abonner au service? Ils achètent bien Time, Business Week, Penthouse et Playboy?

Depuis 25 ans

La tâche qui incombe au C.R.T.C. n'est pas simple. Non pas que l'idée d'une télévision dont les revenus proviendraient d'abonnements plutôt que de la réclame commerciale ou des subventions d'État soit nouvelle. Dès 1950, trois ans après l'avènement de la télévision aux États-Unis, la régie américaine des communica-

tions (la F.C.C.) permet l'exploitation d'une station à péage expérimentale à New-York, puis, peu après, à Chicago, et Los Angeles. Ces tentatives ne durent toutefois que quelques mois. Deux compagnies s'intéressent particulièrement au développement de ce type de télévision, Zenith Telemeter et Siatron, et elles procèdent à des expériences plus sérieuses à partir des années 62-63 dans les villes de Hartford, Conn., Los Angeles et San Francisco. Toutes se terminent par des pertes de plusieurs millions après quelques années. Au Canada, la première expérience est menée à Etobicoke, en banlieue de Toronto, par International Telemeter, une filiale de Telemeter. Amorcée en 1960, basée sur une programmation de longs métrages, elle prend fin en 1965 avec une perte de 2 millions de dollars.

Ce qui est nouveau, c'est que la télévision à péage, après de nombreuses expériences ponctuelles et, bien souvent, ratées commercialement, vient de franchir le mur du son de la viabilité économique et qu'elle est en voie de se donner les structures de fonctionnement d'un véritable système inédit d'exploitation des documents audio-visuels, à côté du cinéma et de la télévision conventionnelle. Entre la mise en ondes de la première station de radio au Canada, — CFCF à Montréal en 1919 —, et la première loi opérante sur la radiodiffusion (1932), il y a eu 13 ans de tâtonnement, de recherche, de discussion pour en arriver à savoir comment serait financé le nouveau médium, quels critères seraient appliqués à sa programmation et par qui il serait géré et exploité. Dans le domaine du cinéma, l'intégration verticale de la production, de la distribution et de l'exploitation, qui a permis à quelques grands "majors" américains de prendre la maîtrise du dévelop-

pement cinématographique nord-américain, voire mondial, est survenue à la fin des années '20, près de trente ans après l'invention du cinéma. La discussion en cours est du même ordre et elle est tout aussi importante. Or, on la précipite.

Une mine d'or

Les États-Unis, encore une fois, mènent le bal. Les chiffres sont éloquentes: 16,000 foyers américains étaient abonnés à la télévision en péage en 1973; 100,000, en 1974; 300,000, fin 1975. On a dépassé maintenant le cap du million et le Stanford Research Institute évalue qu'il y en aura plus de 16 millions en 1985. A \$100.00 par année par foyer en moyenne, cela donne un chiffre d'affaires d'un milliard 600 millions de dollars. Bref, une mine d'or pour beaucoup de monde: les câblodistributeurs, qui diffusent les émissions aux foyers, les fabricants de décodeurs et d'encodeurs, les "common carriers", qui transmettent les émissions par voie micro-ondes ou par satellite de l'agence centrale aux multiples entreprises de diffusion, et, bien entendu, l'industrie américaine du spectacle et, particulièrement, le cinéma, qui trouve dans la télévision à péage une autre stratégie de commercialisation de ses produits, d'autant plus avantageuse qu'elle s'ajoute à l'exploitation en salle, dans les ciné-parcs et à la télévision conventionnelle et qu'elle accélère considérablement le "cash flow", c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre le moment où le film est mis sur le marché et celui où le producteur, toujours le dernier payé après l'exploitant de salle et le distributeur, commence à entrer dans ses fonds.

Du point de vue organisationnel, les

Etats-Unis donnent également le ton. On a vu poindre, au cours des derniers cinq ans, des organisations d'envergure nationale qui, comme pourvoyeurs de programmes, servent d'intermédiaires entre les distributeurs du service aux foyers, cablodistributeurs ou propriétaires de stations UHF, d'une part, et l'industrie du spectacle — cinéma, théâtre, variétés, sports — ou leurs "ayant droit", d'autre part. Et comme l'a fait le cinéma, ces organisations sont toutes prêtes à considérer le marché canadien comme une extension du marché américain. Des trois

principales agences de télévision à péage qui existent aux Etats-Unis, HOME BOX OFFICE, une filiale de Time Inc., est de loin celle qui exerce la plus grande influence sur le Canada, le Québec compris. Créée en 1972, elle fournissait l'an dernier une programmation faite de films, de sports en direct, de variétés tournées en continu, et de courts métrages, à 100 systèmes de distribution rejoignant 275.000 abonnés. Elle était la seule à assurer la transmission de sa programmation par satellite.

Le modèle québécois

Sorte de manifeste ayant pour objectif d'affirmer la juridiction du Québec sur la télévision à péage et, pour ce faire, de décrire le cadre général que le Gouvernement québécois imposerait à son évolution si jamais il lui donnait le feu vert, ce qui est loin d'être acquis, le modèle québécois de TVP que le ministre des Communications, M. Louis O'Neil, rendait public, à Hull, le 2 juin dernier, moins de deux semaines avant les audiences du C.R.T.C. sur le sujet, est de nature à décevoir tous ceux qui attendaient des fonctionnaires de Québec des éléments de réponse aux questions que suscite la télévision à péage: les formes diverses qu'elle peut prendre, les problèmes de son insertion dans le milieu culturel québécois, ses répercussions sur l'industrie de l'audio-visuel et, plus particulièrement, sur la radiodiffusion, en un mot, sa signification dans le cadre d'un plan de développement des communications publiques au Québec.

Pour ce qui est du cadre que le Québec imposerait à l'évolution de la TVP, le document des fonctionnaires du ministère des Communications, qualifié de "très intéressant" par le ministre O'Neil, est toutefois des plus explicites: un réseau privé jouissant d'un monopole, constitué d'entreprises à propriété majoritairement québécoise incorporées au Québec et indépendantes des cablodistributeurs, soumis à la seule réglementation de la Régie des services publics, accessibles à toutes les régions par le biais de l'interfinancement (les coûts du réseau et de la programmation étant répartis entre les diffuseurs au prorata du nombre de leurs abonnés), ne devant en aucune façon compromettre les services de base de la cablodistribution et de la radiodiffusion ou leur servir de remplacement, et dont la programmation sera, dans les plus brefs délais, d'origine québécoise **francophone** à 50 pour cent, de langue française originale ou par doublage (fait obligatoirement au Québec) à 80 pour cent, 20 pour cent pouvant être alloué à des productions en langue étrangère mais à la condition qu'elles soient sous-titrées en français et ce, au Québec. En termes pratiques, impossible pour le réseau canadien-anglais, de s'étendre au Québec, notamment dans la région de Montréal; impossibilité également de dédier aux minorités ethniques des canaux à péage dans leur langue, comme on espère le faire à Toronto; impossibilité même à la rigueur d'avoir certains canaux qui répondraient à des besoins spécialisés comme ceux des médecins si les documents ne sont pas doublés ou sous-

titrés ici ou s'ils compromettent par leur origine étrangère les quotas de contingentement établis!

Inspiration américaine

En fait, le modèle qui se dégage du document, est celui de HOME BOX OFFICE aux Etats-Unis, celui-là même qui est promu par les cablodistributeurs canadiens-anglais, c'est-à-dire une télévision à péage d'entertainment destiné à la masse et dont la programmation sera surtout constituée de longs métrages (films et séries) et d'événements sportifs. Autrement dit, un quatrième réseau de télévision, accessible sur abonnement, à côté de TVA, Radio-Québec et Radio-Canada.

L'entreprise est financièrement risquée. Compte tenu des solutions techniques qu'ils retiennent pour assurer la transmission des documents de la tête du réseau aux entreprises de diffusion, puis leur distribution de celles-ci aux foyers, les ingénieurs de Québec estiment que les coûts d'immobilisation atteindraient \$11,026,000. et les frais d'opération, \$7,394,000, l'achat des documents exclus, pour un réseau qui aurait comme clientèle 20 pour cent des abonnés des 65 systèmes de câble ayant 1000 abonnés et plus, ce qui représente 40 pour cent des foyers québécois ou 86 pour cent des foyers qui ont actuellement accès à la télé-distribution.

À l'été 1976, le ministère québécois des Communications avait été littéralement pris au dépourvu par la décision d'Ottawa d'aller de l'avant avec la télévision à péage. Non seulement ses fonctionnaires ne sont-ils alors jamais penchés sur le sujet, mais le Ministère est en pleine crise de leadership par suite du départ de Jean-Paul L'Allier, à l'été 75, et son remplacement par Denis Hardy. La solution qui est finalement arrêtée, en octobre, pour venir à bout du dossier, sera qualifiée de "fuite en avant" par le personnel politique qui suit l'élection du 15 novembre: des audiences de la Régie des services publics qui porteront, selon les mots du sous-ministre, Gérard Frigon, sur le "quoi, le comment et le quand" de la télévision à péage. À la Régie, on s'attend à des mini-états généraux de l'audio-visuel au Québec où, pour la première fois dans un cadre québécois, cablodistributeurs, radio diffuseurs, common carriers, producteurs, distributeurs et, surtout, groupes populaires et usagers pourront venir confronter leurs vues. Le nouveau Gouvernement a préféré la formule d'un groupe de travail "ad hoc" interne au Ministère des Communications.



Le lave-vaisselle qui vous offre tout et même d'avantage... Particulièrement: plus de temps pour vos loisirs cet été, c'est pas une bonne idée, non? En spécial chez

Disponible en version sous-comptoir ou mobile (et transformable si nécessaire)

maison Beaudet

8723, 10e avenue
St-Michel

P.S. Venez voir nos spéciaux du printemps. Tél: 729-5217

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple coup de fil, aux numéros suivants:



sans frais de votre part

- Mtl. Local
332-3890
- Mtl. Extérieur
1-800-361-6059
- Hull Local
234-2078

Service
camelot

● QUÉBEC
683-1517

- Saguenay
543-7715
- Lac St-Jean
1-800-361-5699
- Hull Extérieur
1-800-361-5699

et vous serez heureux de compter parmi nos nombreux abonnés

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR

\$1.00

\$1.00

\$1.00

Celui-ci analyse trois aspects de la télévision à péage — son organisation, son système technique et ses contenus — à la lumière d'un certain nombre de principes directeurs.

Après avoir étudié les conséquences qu'impliqueraient des systèmes individuels de télévision à péage, le Groupe opte pour une organisation en réseau constituée de plusieurs diffuseurs reliés à une agence centrale. Les raisons qui militent en faveur du réseau sont nombreuses: les coûts de mise en place de la TVP, le pouvoir de marchandage dont on aura besoin pour se procurer les productions nécessaires au service, la volonté politique de rendre celui-ci accessible à toutes les régions.

Entreprise privée

Au noyau décisionnel du réseau, on trouvera une agence centrale chargée de l'élaboration des politiques de programmation de la TVP, de l'acheminement des émissions aux diffuseurs et du marketing général du service. La TVP n'étant pas un service public, "mais une source additionnelle et facultative de loisirs et de culture", l'agence centrale sera une corporation privée, ce qui n'empêche pas la

Caisse de dépôt d'y investir. Au surplus, comme son rôle principal est de servir de liens entre les diffuseurs, d'une part, et les producteurs et les distributeurs, d'autre part, et que les profits devraient se situer à ces deux bouts de la chaîne, elle aura le statut d'une compagnie à but non-lucratif, comme le Pay TV Network proposé par les câblodistributeurs canadiens-anglais. Les raisons qui militent en faveur du réseau, justifient la situation de monopole dont jouira l'agence, du moins dans une première étape de développement. Les auteurs du document estiment en effet que le potentiel de la TVP n'est pas assez considérable au Québec pour permettre le jeu de la concurrence sans mettre en danger l'existence même du système. Finalement, comme ce sont les diffuseurs qui assumeront la presque totalité des risques et responsabilités reliés à l'implantation du nouveau service, ce sont eux — et eux seuls — qui seront les propriétaires de l'agence. La participation des producteurs, des distributeurs, des réalisateurs ou des consommateurs mènerait à l'anarchie.

Piliers du système puisqu'ils sont en contact direct avec les usagers, les diffuseurs sont des entreprises à but lucratif

qui, comme l'agence centrale, jouissent d'une situation d'exclusivité sur le territoire qui leur est concédé par licence. Fait à signaler, l'entreprise de TVP sera indépendante du câblodistributeur, et même si elle est tenue d'utiliser le câble pour diffuser les émissions, on peut s'abonner au service sans avoir à s'abonner au câble. Les câblodistributeurs peuvent toutefois demander une licence d'exploitation de TVP à la condition de le faire par l'entremise d'une filiale. Seules les entreprises de presse, de téléphone, de télégraphe, de radio, de télévision, de cinéma et de ciné-parc seront exclues de la TVP.

Et l'agence centrale et les diffuseurs devront être incorporés au Québec et être majoritairement possédés par des Québécois.

L'agence n'aura pas de facilités de production et les droits qu'elle détiendra sur les documents qu'elle aura achetés ou co-financés ne vaudront que pour l'utilisation dans le cadre du réseau.

Il est finalement prévu qu'une cotisation de 15 pour cent des revenus bruts des diffuseurs sera versée à un organisme désigné par l'État, par exemple l'Institut québécois du cinéma, pour investissement dans la production québécoise.

Le tout, sous la surveillance de la Régie des services publics, bien entendu.

Pour ce qui est des contenus, on prévoit une répartition de la programmation par catégories en plus des contraintes imposées sur la langue et l'origine des productions signalées plus haut. Les émissions en direct sont prohibées, sauf dans le domaine du sport, ce qui exclut de la télévision à péage à transmission "live" de spectacles ou d'événements comme la CECO. Les longs métrages de divertissement (films et séries) ne pourront occuper qu'un maximum de 60 pour cent de la programmation et celle-ci devra comprendre un minimum de 20 pour cent d'émissions de type culturel.

Terminons par un calcul

Si 20 pour cent des abonnés des systèmes de câble de 1000 abonnés et plus prennent le service au taux de \$8.00 par mois ou de \$96.00 par année, (ce qui représente une clientèle de 137, 700 foyers,) les revenus bruts du réseau québécois de télévision à péage atteindront \$13,219,200. Une cotisation obligatoire de 15 pour cent des revenus bruts allant au fonds d'aide à la production, soit \$1,982,880., et les frais d'opération du service s'élevant à \$7,394,000., il restera, en incluant les impôts à payer et les profits, une somme de \$4,842,330. pour la programmation. C'est moins que le budget en coûts directs de Radio-Québec, dont on connaît la légendaire pauvreté.

La télévision à péage en bref...

On peut définir la télévision à péage comme "un service pour lequel des abonnés paient dans le but de recevoir des émissions particulières à un canal ou à des canaux spécifiques de leur téléviseur".

La diffusion des émissions au foyer peut se faire par câble ou antenne conventionnelle (UHF). Dans une quinzaine d'années, peut-être moins, elle pourra se faire par satellite à captation directe. Le câble à l'avantage sur l'antenne de disposer de plusieurs canaux simultanés.

L'exclusivité du service

Quatre méthodes sont actuellement utilisées sur le câble pour que seuls les abonnés à la TVP reçoivent les émissions:

- Brouillage des signaux à l'émission et débrouillage à la réception, ce qui exige un encodeur à la tête de ligne et un décodeur sur le téléviseur;
- Diffusion des émissions sur des bandes de fréquence non captables par votre téléviseur et conversion sur les bandes usuelles à la réception, ce qui exige un convertisseur de fréquence relié à votre téléviseur;
- Blocage simple, ou installation d'une trappe ou d'un filtre sur la ligne des abonnés au câble qui ne veulent pas recevoir les services de TVP;
- Blocage dirigé, ou installation du

même dispositif sur toutes les lignes des abonnés mais possibilité de l'actionner depuis la tête de ligne selon les demandes des usagers. La commande peut être gérée par un ordinateur programmé en fonction des demandes des clients.

Comme on le voit, cette dernière technique rend possible la distribution par programme.

La facturation

La facturation peut également se faire au canal ou à l'émission.

Bell Canada, en collaboration avec les Recherches Bell Northern, a mis au point une unité de commande située chez l'abonné et qui, dotée d'un débrouilleur et d'une mémoire, permet à l'abonné de choisir l'une des émissions offertes sur n'importe quel des canaux réservés à la TVP et à la compagnie, de relever le temps qu'il regarde. Cette unité est relié au téléphone. Un dispositif central de collecte des données situé chez Bell interroge de temps à autre (de préférence la nuit, quand le réseau est libre) l'unité de commande et enregistre toutes les données d'utilisation de toutes les émissions à péage regardées par l'abonné depuis la dernière collecte des données.

La télévision à péage donne lieu à un

marché très lucratif pour les fabricants de hardware.

Le rationnel économique

Les revenus du radiodiffuseur privé conventionnel proviennent de la réclame publicitaire. Son objectif n'est donc pas de produire des émissions mais des auditoires, puisque l'objet qu'il transige avec la maison de publicité, ce sont des auditoires de tel ou tel volume et de telles ou telles caractéristiques. Puisqu'il reçoit tant par mille auditeurs, son intérêt est d'avoir le plus gros auditoire possible à tout moment et, particulièrement, à l'heure où les gens sont disponibles pour regarder la télévision, c'est-à-dire entre 7h. et 10h.30 du soir. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir coïncidence entre son intérêt et ceux des auditeurs.

Les revenus de la télévision à péage proviennent des abonnements. L'intérêt n'est pas nécessairement d'avoir le plus gros auditoire possible à un moment donné, mais de faire en sorte que le plus de gens possibles aient un motif suffisant durant le mois de débourser le prix de l'abonnement. Il s'ensuit que la programmation ne répond pas tout à fait aux mêmes critères que dans le cas de la télévision conventionnelle. En fait, elle est faite de films et d'émissions qui peuvent passer 10, 12 fois dans le mois, puis être repassées quelques mois plus tard, un peu comme au théâtre où l'auditoire global d'un spectacle est fait de l'addition des assistances qui se sont succédées dans la salle. De même, elle peut, davantage que la télévision conventionnelle, répondre aux goûts des publics minoritaires. La multiplicité des canaux et le paiement à l'émission accentuent ces potentialités de la télévision à péage.

Tout cela dit, il ne faut pas prendre des vessies pour les lanternes. C'est au "prime time" que les gens regardent habituellement la télévision et c'est à ce moment-là que la télévision à péage va tenter de rejoindre le plus de monde possible en tablant sur les émissions les plus populaires possibles.

Gagnants du concours d'abonnements du Jour

Voyage à Cuba:

Mme Maria Monette
Ferme-Neuve
Co. Labelle

Climatiseur:

Dr. Paul Banville
1741 rue Richard
Mont-Joli

Bicyclette:

M. Lionel Vadeboncoeur
4812 Ch. Colomb
Montréal

Avis aux abonnés

Les abonnés qui reçoivent **Le JOUR** par courrier et qui déménagent le 1er juillet sont priés de nous informer de leur nouvelle adresse, dès que possible, pour éviter des délais dans la réception de leur journal.

Le service des abonnements



La Compagnie à 4 pattes
présente à la
Galerie MEDIA
970, Rachel est

HALLALI DE LA RACE ROUGE, création collective
Du 16 au 25 juin (sauf mercredi le 22) 20h30

\$2.00



**Mission
Vraie-Vie**

De nombreux Canadiens mangent mal et certains sont même sous-alimentés. Près de la moitié de la population adulte est obèse et bon nombre souffrent de carence en fer ou en vitamines B, C et O. Adoptez donc de bonnes habitudes alimentaires.

Plongez
au
 du Québec

avec LES VACANCES À LA FERME

Quelle joie de pouvoir plonger au coeur du Québec! . . .

De la Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de partout ailleurs au Québec, 130 agriculteurs vous invitent à prendre la clé des champs et à venir séjourner chez eux, à la campagne.

Que ce soit pour une fin de semaine, vos vacances annuelles ou des séjours plus longs, ils peuvent en tout temps vous recevoir à la maison de ferme. Là vous attend un gîte confortable et une nourriture savoureuse, le tout accompagné de la franche cordialité des familles rurales du Québec.

D'autres agriculteurs peuvent amicalement vous louer une maison secondaire, un chalet ou un emplacement de camping.

Quelle que soit la forme d'hébergement choisie, les prix demandés sont abordables. Un séjour d'une semaine à la maison de ferme, pension complète, coûte \$95 par adulte et \$55 par enfant (2 à 11 ans) accompagné ou \$65, s'il est seul.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou procéder à une réservation, il suffit de communiquer avec la Fédération des Agrotours du Québec en écrivant au 515, avenue Viger, Montréal. On peut aussi composer l'un des numéros de téléphone suivants:

- De Montréal: 288-8090
- De partout ailleurs au Québec: 1-800-361-6196 (sans frais d'appel)

BONNES VACANCES À TOUS!

Si vous désirez mieux connaître le réseau de fermes d'hébergement, consultez le volume intitulé "Vacances dans les fermes du Québec". Chaque établissement y est décrit et illustré.

Vous pouvez acheter cet annuaire dans les librairies et tabagies du Québec. Vous pouvez également l'obtenir, à prix de rabais, en écrivant au ministère de l'Agriculture, au 1140 rue Taillon, Québec. Il suffit de joindre à votre demande un chèque ou un mandat-poste de \$3 fait au nom du ministre des Finances du Québec.



Agriculture
Québec

AVIS LEGAL
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**LA CITE
DE LACHINE**

AVIS est, par le présent, donné que le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JUIN, Mil neuf cent soixante-dix-sept, à DIX heures de l'avant-midi, à la Bâtisse No. 10, située au No. 655 - 31ème avenue, en la Cité de Lachine, District de Montréal, je procéderai à la vente des objets, effets mobiliers et autres biens meubles, actuellement en la possession de la Cité de Lachine, lesquels objets n'ont pas été réclamés depuis deux mois; ces objets pourront être vus le Vingt-septième jour de JUIN, 1977, entre neuf heures du matin et quatre heures trente du soir, audit endroit.

Le présent avis de vente est donné en vertu de la Loi I, George VI, chapitre 108, section 9, et en vertu d'une résolution du Conseil de la Cité de Lachine passée le 24 mai 1977.

Condition de vente: "ARGENT COMPTANT"
LACHINE, le 13 avril 1977.
JEAN-MARC PAQUETTE,
H.C.S.,
210 St-Jacques, Suite 700,
Montréal. - 284-1007

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES
INCENDIES
SOUSSION

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'un véhicule de lutte contre l'incendie (mini-pompe).

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité de Lachine et endossées: "Soumission fourniture d'un véhicule de lutte contre l'incendie (mini-pompe)" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, Boul. St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 27 juin 1977, à 16:30 heures, heure avancée de l'est.

Les soumissions seront ouvertes par le conseil à une assemblée régulière, lundi, le 27 juin 1977, à 20:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au Bureau du Directeur du Service des Incendies, 3175 Remembrance, Lachine, et seul les documents fournis par la Cité seront considérés.

Un dépôt de dix pour cent (10%) ou plus du montant doit accompagner la soumission tel que mentionné dans les devis généraux pour tous les contrats de fourniture d'équipement, matériel et matériaux. Les dépôts seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées, au plus tard le 27 juillet 1977.

Le soumissionnaire devra également indiquer sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres, pouvant s'ajouter à ce prix de vente, et frais de transport, s'il y a lieu.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine
LACHINE, LE 13 JUIN 1977.



UNE FILLE DANS MA SOUPE
UNE COMÉDIE DE TERENCE FRISBY

27 JUIN AU 4 SEPTEMBRE 1977

À bord du bateau-théâtre l'Escale



**UN THÉÂTRE
UNE BOÎTE À CHANSONS
À BORD D'UN BATEAU
UNE SALLE À MANGER,
DEUX BARS, DES CROISIÈRES**

ROUTE TRANS-CANADIENNE — SORTIE 68

BILLETTS · Montréal
Ed. Archambault 500 est, Ste-Catherine
Sauvé Frères 276-5773
St-Marc-sur-Richelieu (514) 584-2226



ÉCOLE POLYTECHNIQUE

**DIRECTEUR DU SERVICE
PÉDAGOGIQUE**

FONCTIONS

Sous la direction immédiate du directeur des études, assister le corps professoral dans l'amélioration de la pédagogie à l'École Polytechnique en dirigeant une équipe pluridisciplinaire organisée en trois sections:

- SECTION DIDACTICIELLE (méthodes, évaluation, design de cours, information pédagogique)
- SECTION AUDIO-VISUELLE (équipements et appareils, production pédagogique et de recherche)
- SECTION GRAPHIQUE (dessin, illustrations, maquettes, composition)

PROFIL

- Formation universitaire de deuxième cycle ou de doctorat en TECHNOLOGIE ÉDUCATIONNELLE
 - Expérience souhaitable
 - Goûts et aptitudes pour le travail en équipe
- Prière d'adresser toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae au:

Directeur des études
École Polytechnique
C.P. 6079, Succ. "A"
Montréal, H3C 3A7
Date limite: Le 5 juillet 1977



La Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec (C.O.M.A.Q.) a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Arthur Tremblay, à titre de président pour l'année 1977-78. Monsieur Tremblay est diplômé en science commerciale, trésorier, directeur des finances à la Ville de Chicoutimi depuis juin 1970. Il est à l'emploi de la Ville depuis 1956.

Le conseil d'administration est complété par MM. Roger Berlinguet, premier vice-président (Montréal-est), Yvan Tremblay, deuxième vice-président (Baie-Comeau), Rosaire Godbout, secrétaire trésorier (Charlesbourg), les directeurs, Roma Fluet (Coaticook), Yvan Nadeau (Jonquières), Albert Portelance (Île Perrôt), Roland Desaulniers (Cap de la Madeleine), Marcel Jobin (Ste-Foy) et Bernard Houle (St-Hubert).

PROFESSEUR SUBSTITUT AU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

FONCTIONS: Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département de géographie est à la recherche d'un professeur substitut* pouvant enseigner dans l'un ou l'autre, ou préférablement dans les deux domaines de spécialisation suivante:

- cartographie
- photo-interprétation

* Professeur engagé pour combler temporairement un poste vacant. Le contrat d'engagement du professeur substitut est d'un an avec la possibilité de renouvellements annuels pour la durée de la vacance.

EXIGENCES: Doctorat ou études doctorales en cours.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 27 juin 1977.

Monsieur Bernard Vachon, directeur
Département de géographie, Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal



Chef d'orchestre
Alexander Brott

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL

Saison 1977-78
**8 CONCERTS
EXCEPTIONNELS.**
LES LUNDIS SOIR



19 sept.
André Gagnon
piano
Haydn, Gagnon, Mozart,
Sibelius
5 déc.
Lee Luvisi
piano
Mozart, Hindemith,
Pergolesi, Patriquin

17 oct.
Yaëla Hertz
violon
Vivaldi, Brott,
Mendelssohn, Stravinsky

16 jan.
André Bernard
trompette
Molter, Telemann
Schubert Oeuvre
canadienne commandée

7 nov.
Beaux Arts Trio
CONCERT
BEETHOVEN

6 fév.
Yehudi Menuhin
violon
CONCERT BACH
Eglise Notre-Dame

20 mars
Jean-Pierre Rampal
flûte
CONCERT MOZART
Eglise Notre-Dame

**ABONNEZ-VOUS
MAINTENANT
ET OBTENEZ
LES MEILLEURES
PLACES**

17 avril
Rosalyn Tureck
clavecin
CONCERT BACH

ABONNEMENTS (adultes) \$42.00
ÉTUDIANTS (Carte d'étudiant) \$21.00

Billets simples pour Menuhin et Rampal en vente chez INTERNATIONAL MUSIC STORE un mois avant les concerts.

Chèque ou mandat poste à l'ordre de Orchestre de Chambre McGill, avec enveloppe-réponse affranchie à: 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7

Renseignements: 935-4955



THÉÂTRE
MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

**NORMAND
SENAY**

**POUR VOS ANNONCES
ET VOS PLANS-MEDIA**

**LISE
BOULET**

ROBERT PEPIN

LE JOUR

842-4821

**NE LAISSEZ PAS LE MONDE
CHANGER SANS VOUS!**

ÉVITEZ LES MAUVAISES SURPRISES AU RETOUR DES VACANCES, PRENEZ UN ABONNEMENT SPÉCIAL D'ÉTÉ DU JOUR POUR NE RIEN MANQUER!

COCHEZ LA FORMULE QUI VOUS PLAÎT: 24 juin - 5 sept. (\$8)
1 mois (\$4)

NOM _____ TÉL _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____



PROVINCE DE QUÉBEC CITÉ DE LACHINE SERVICE DE LA VOIRIE SOUMISSION FC-05-77-05

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture et l'installation de feux de circulation et signalisation connexe au carrefour de la 32ème avenue et de la rue Provost, à Lachine.

QUANTITÉS APPROXIMATIVES

- 4 poteaux de feux de circulation à double potence
- 1 contrôleur
- 8 signaux horizontaux
- 2 portiques de signalisation

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Soumission Feux de circulation Carrefour 32ème avenue et rue Provost, FC-05-77-05" seront reçues au bureau du sousigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 27 juin 1977, à 16:30 heures.

Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, lundi le 27 juin 1977, à 20:00 heures.

On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumission au bureau du Directeur du Service des Travaux Publics et de la Voirie, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de \$25.00 non remboursable.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 14 juin 1977.

Les cartes du Jour...

**LUC ALARIE ET
ANDRÉ LEGAULT**
Avocats

3431, St-Hubert
Montréal **Tél: 524-3521**

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats

1070, Chemin Ste-Foy
Québec **(418) 687-5920**
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, LL.L.
Marcel Croteau, LL.L.
Claude Gagnon, LL.L.

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300

MONTRÉAL-NORD 323-9000

CHARBONNEAU, BRISSON, GUERIN

& ASSOCIÉS
Conseillers en Administration

5835, boul. Léger
Montréal **Tél.: 323-8602**

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,
BONIN & ROBERT**

AVOCATS

1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal **Tél: 934-0841**

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste

Saint-Hyacinthe

DUFOUR & COTE

Avocats

23 est, rue RACINE
Chicoutimi **549-8150**

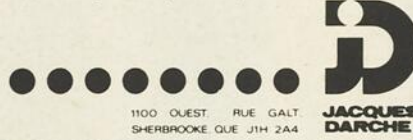


louis-laurent gauthier
graphiste-designer

2055 de la montagne
suite #6
tél 843-4844

studio

CATALOGUE ARTISANAT: 288 pages: rotin, macramé, batik, céramique, poterie, acrylique, papeterie, etc. avec liste de prix du gros. Envoyez \$1.00 pour frais d'expédition.



1100 OUEST RUE GALT
SHERBROOKE QUE J1H 2A4

**JACQUES
DARCHE**

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes

**Dr A.R. Bastien, o.d.
Dr Y.R. Bastien, o.d.**

VISION SOUS NORMALE
VERRES DE CONTACT
STRABISME
DYSLEXIE

7670, Saint-Denis
MONTRÉAL **274-6513**



Tél.: 274-4673

J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS **MONTRÉAL**

"AU LOTUS NOIR"

Fleuriste

91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 **381-1769**

OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvornay, Laval H7G 2E7 **669-3598**

G. Duchemin o.d.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
Développement visuo-moteur
Guidance - Évaluation - Rééducation

7160 St-Denis — Montréal — 270-3986
Centre de Développement Visuo-Moteur



**Si vous
déménagez...**

Veillez remplir
la carte-réponse insérée
avec votre facture d'électricité
et nous la retourner.

Hydro-Québec

FRANCAIS (31 ans), résidant en Angleterre
(6 ans), auparavant en Allemagne (3 ans),
cherche emploi à Montréal.

Ecrire à:
Journal Le Jour
1435, rue Bleury Montréal.
a/s LISE BOULET



DISCOTHEQUE MOBILE

LE DIAPASON ENR.

Pour une soirée de danse, une réception réussie,
un mariage, ou tout autre service audio...

APPELEZ: CLAUDE: 471-4987
LA MEILLEURE... JACQUES: 471-4501
... AU MEILLEUR PRIX! ROBERT: 471-1876

Matelas et sommiers dépareillés — toutes
grandeurs — prix pour se débarasser.

MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue, St-Michel

Tél: 729-5217

CLIMATISEURS

Toutes grandeurs — Marque très connue
Complètement neufs et Garantie
Payez aussi peu que \$168.00 (5,000 BTU)

MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue St-Michel.

Tél.: 729-5217

Une Carte d'Affaire dans le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche confiance et
compétence

LISE BOULET
842-4821

SCRIBEC

45 est, rue Jarry,
Montréal
387-2486
Secrétariat
Impression

Dactylographie
Photocopie Xéro

1-4	11c
5-15	8c
16-25	7c
copies du même original	
26-35	6c
36-55	5c
56-90	4c

Format léger et papier
couleur: supplément
Réduction à partir
de 14" x 18"

Impression offset
Copies 8 1/2 x 11" 8 1/2 x
14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85



**CLINIQUE
D'ÉPILEPSIE
DE MONTRÉAL**

L'épilepsie, un phénomène naturel et qui peut se contrôler.

Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

**À tous
nos lecteurs,**

Encourager les professionnels qui n'hésitent
pas à utiliser les pages du Jour sur le plan
publicitaire et leur accorder votre appui, c'est
voter pour un Québec économiquement plus
fort.

JEAN M. LABELLE

Impôt — Comptabilité
COMMERCE • VENDEUR
PROPRIÉTÉ A REVENU

11523, rue Gariépy
Montréal-nord.

325-8244

**POUR VOS ANNONCES ET
VOS PLANS-MEDIA**

Norman Senay, Robert Pépin, Lise Boulet

Renault 17 manuelle - 21,000 milles -
en très bonne condition.

Raison: Départ pour l'Afrique.

Informations: Du lundi au vendredi

255-2811 ext. 273 (entre 8 h et 4 h)

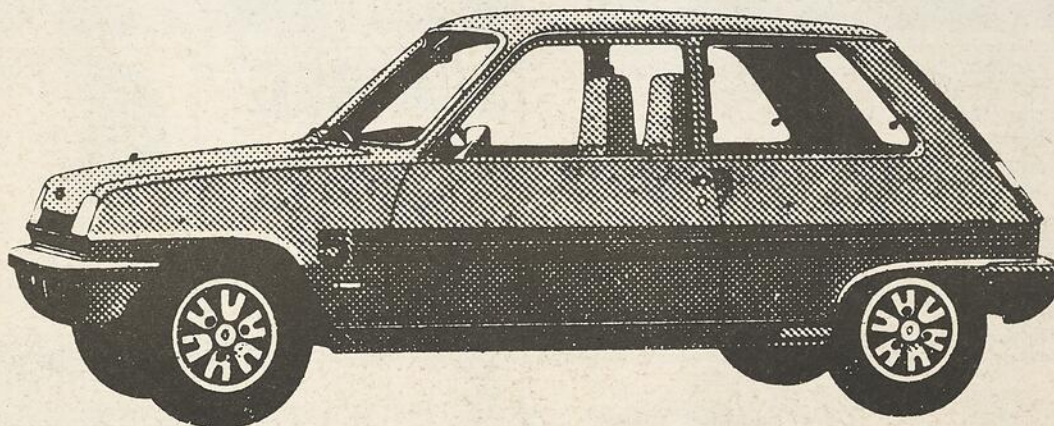
731-6920 (le soir)

Ça y est! c'est arrivé!

LAREAU AUTOMOBILES s'installe dans un garage 2 fois plus grand, 3 fois mieux équipé à la mesure du service qu'il entend fournir à sa clientèle.

LAREAU AUTOMOBILES prend ses clics et ses clacs et emménage à l'ancien garage "RENAULT CENTRE-VILLE" situé au:

1824 ouest Ste-Catherine



Pour vous donner plus de promptitude, plus de volume d'affaire, plus de pièces de rechange et enfin plus de tout.

POUR FÊTER L'ÉVÈNEMENT

Une magnifique bicyclette "GITANE" d'une valeur de \$175 sera offerte à tout acheteur d'une "RENAULT" neuve ou usagée et cela seulement pour la durée du mois de JUIN

Lareau Automobiles inc. 1824 ouest Ste-Catherine 937-9551